

Francis Villiers

T 5



MME DUFRÈNOY.

LE PORTEFEUILLE
DE LA JEUNESSE,

OU

LA MORALE ET L'HISTOIRE

ENSEIGNÉES

PAR DES EXEMPLES;

PRÉCÉDÉ

D'UN DISCOURS SUR L'ENSEMBLE DE L'OUVRAGE,

PAR M. BOUILLY.



PARIS,
MOUTARDIER, LIBRAIRE,
RUE GIT-LE-COEUR, N° 4.
1830.

prétention qu'un sexe qui paraît le plus faible, et que la nature a chargé d'acquitter plus de dettes envers elle, soit inférieur à l'autre! N'oublions jamais ces belles paroles de Buffon, en dépeignant l'extase du premier homme à l'aspect de la compagne de sa vie : « *Je portai ma main sur ce* « *nouvel être : quel saisissement! Ce n'é-* « *tait pas moi; mais c'était plus que* « *moi, mieux que moi. Je crus que mon* « *existence allait changer, et passer tout* « *entière à cette seconde partie de moi-* « *même.* »

Comment douter, d'après cet épanchement d'une âme toute neuve, que le créateur ait voulu faire coopérer les deux sexes au lien et à l'ornement de la société? Comment n'être pas convaincu, en jetant un regard impartial sur la grande scène du monde, et en parcourant les annales de l'histoire, que les femmes, par leurs écrits, ont dans tous les temps exercé la plus grande influence sur l'améliora-

tion des mœurs, l'instruction de la jeunesse et la splendeur des lettres? L'éloquence, écrite ou parlée, prend dans leur bouche ou sous leur plume une puissance irrésistible, un charme indéfinissable. Qui sait mieux peindre le sentiment et le porter au fond de l'âme? qui sait mieux fixer l'attention, exciter l'intérêt par ce choix de traits délicats, par cet esprit séduisant des convenances, et par ces expressions fines, pénétrantes, qui doublent l'éclat de la pensée? Ah! si la puissance de l'orateur ou de l'écrivain est dans la persuasion, les femmes ont, pour le moins autant que nous, le droit de l'exercer sur tous les cœurs.

Les ouvrages d'esprit produits par les femmes ont été recherchés dans tous les temps. L'antiquité honorait leur célébrité autant que celle des grands hommes. Les Hébreux nous parlent de la sœur de Moïse et de la fameuse Débora, toutes les deux poètes et vaillantes. La Grèce compta des

femmes philosophes. Aristote dut à l'une d'elles une partie de son système. On sait tout le charme qu'Aspasie répandait autour d'elle par la pureté de son langage, par son savoir profond et varié. Les sibylles, les prêtresses des temples sacrés, joignaient à la connaissance des anciennes écritures et des traditions les plus savantes le pouvoir d'une élocution persuasive. Les vers élégiaques de Sapho sont parvenus jusqu'à nos jours; ils excitent notre admiration. Corinne, dans sa lutte avec Pindare, se montra digne de son illustre rival. Dans les siècles suivants, et notamment en France, depuis Louis XIV jusqu'à l'époque où nous vivons, quelle influence les femmes n'ont-elles pas exercée sur la gloire littéraire et le perfectionnement de la civilisation? Les Dacier, les Deshoulières, les Sévigné, les Lafayette, les Caylus et les Scudéri, se présentent toutes à nos souvenirs, parées de couronnes immortelles; et, depuis elles, nous admirons les

Duchatelet, les Dudeffant, les Daulnoy, les d'Houdetot, les Geoffrin, les Verdier, que Voltaire, Diderot, d'Alembert, Jean-Jacques Rousseau et Labarpe admettaient dans leurs entretiens, consultaient sur leurs écrits, et ne dédaignaient pas d'associer à leur célébrité. De nos jours enfin nous voyons briller au rang des plus hautes renommées littéraires mesdames Cottin, de Genlis et de Staël? Qui oserait disputer à cette dernière la palme de l'éloquence et de la philosophie? qui pourrait s'empêcher de reconnaître en elle cette vigueur de pensées et ce style à la fois mâle et brillant qui subjuguent le cœur après avoir ébloui l'imagination?

Ce qui surtout rend les femmes de lettres respectables, c'est qu'on leur fait payer cher leurs succès et leur gloire. On ne veut admettre aucune rivalité entre elles et les hommes. La moindre supériorité du sexe reconnu comme le plus faible humilie l'autre, et lui fait nier toute rivalité,

comme si la force musculaire était une condition indispensable pour bien penser et pour bien dire.

Pour nous, qui, loin d'être jaloux du mérite des femmes, aimons à le reconnaître et nous empressons de l'honorer; nous, qui sommes convaincus par expérience que leurs écrits maintiennent cette heureuse urbanité qui caractérise particulièrement notre nation, ce tact fin et délicat que négligent trop souvent les écrivains modernes; nous croyons devoir offrir à nos jeunes lecteurs un modèle élégiaque et classique, en même temps que le souvenir d'une femme de bien, en plaçant à la tête de ce volume une esquisse de la vie et de l'illustration de madame Dufrénoy.

Elle naquit à Paris, en 1765, d'un marchand joaillier nommé Billet, honoré de la confiance de la cour de Pologne et des plus grandes maisons de France. Il avait acquis une fortune qui le mettait à même, étant amateur éclairé des lettres et des arts, de

réunir chez lui les hommes les plus distingués. La jeune Billet, qui déjà sentait vivement, et savait distinguer le vrai mérite, puisa par degrés, au milieu des différentes célébrités qui l'entouraient, ce besoin de s'instruire et ce désir de produire à son tour, mais que la candeur, si naturelle à son âge, lui faisait renfermer dans son cœur, comme le grain de blé qui dans une terre nouvellement défrichée germe d'abord sans paraître, et peu à peu s'élève et se couronne d'épis.

Son père, homme d'esprit et clairvoyant, s'aperçut des premières impressions que faisaient sur sa fille les réunions qui se formaient chez lui; et craignant d'exalter une jeune imagination, au point de lui donner un goût trop prononcé pour la poésie, il confia la nouvelle inspirée à la mère Saint-Félix, sa tante et supérieure des sœurs Hospitalières, espérant que dans cette pieuse retraite sa fille s'abandonnerait moins au penchant littéraire

qui semblait la dominer. Mais la retraite et la solitude ne font qu'augmenter encore les passions naissantes, et la douce rêverie du cœur développe souvent les émanations de l'esprit.

La jeune cénobite, en lisant les sermons de Bourdaloue et de Massillon, éprouva cet entraînement et ce saint enthousiasme que produisent sur une imagination ardente ces deux grands orateurs de la chaire; et bientôt la vie des saints mouilla ses yeux par la description du martyre de sainte Sophie et de celui de sainte Catherine. Les premières impressions restent dans la mémoire comme un long retentissement : aussi la jeune Billet ne pouvait sans une vive émotion se rappeler ses premières lectures, où, sous le voile sacré de la piété, son âme expansive et son esprit précoce trouvaient l'aliment dont ils avaient besoin.

Revenue, à l'âge de quinze ans, dans la maison paternelle, où se réunissaient tou-

jours les littérateurs les plus renommés, la jeune Billet se livra particulièrement à la langue latine, et fut bientôt à même d'expliquer et de comprendre les auteurs qui, dans leurs écrits, s'étaient attachés à peindre les sentiments les plus délicats et les plus tendres. Mais ce qui acheva de fixer à la fois ses goûts et de marquer sa carrière, ce fut la lecture des œuvres d'un poète français qui paraissait dans la république des lettres comme un nouveau météore sur un brillant horizon. Parny venait de publier ses élégies, et l'effet qu'elles produisirent sur madame Dufrénoy ne peut être décrit que par elle-même.

« Dans ma jeunesse, dit-elle, on me fit « présent des élégies de Parny, de cet au- « teur divin. Déjà la passion de la poésie « dévorait mon âme. J'étais sensible et « malheureuse : l'élégie devenait mon do- « maine, mon aliment. Je ne quittais plus « Catulle, Tibulle et Properce; ils occu- « paient mes jours, enchantaient mes veil-

« les. Bientôt je les sus par cœur, et cepen-
« dant je les lisais sans cesse. Parny me
« semblait les avoir atteints, quelquefois
« même surpassés ; et je cherchais à suivre
« ses traces, sans toutefois l'imiter, l'amour
« n'ayant pas chez les femmes la même ex-
« pression que chez les hommes. Elles sont
« moins passionnées, mais plus tendres ;
« et par cela même qu'elles expriment
« moins librement ce qu'elles sentent, elles
« aiment davantage. Ces nuances me pa-
« rurent un nouveau sentier à parcourir,
« une manière neuve de traiter l'élégie, et
« je m'y livrai de toutes les facultés de mon
« âme. »

Elle ne tarda pas à devenir l'épouse de M. Petit-Dufrénoy, procureur au Châtelet, homme d'esprit, aimant, comme M. Billet, les lettres, les arts, le luxe et les plaisirs. Il était honoré de la confiance de plusieurs grandes familles, et de personnages illustres, entre autres de Voltaire, pour lequel il régla d'importantes affaires,

et dont il avait gagné l'estime, obtenu l'amitié. Cette clientèle avait donné le plus grand relief à l'étude du procureur; sa maison était en quelque sorte devenue le rendez-vous de ce que la littérature française comptait alors de plus distingué. Comment une jeune femme, douée de toutes les dispositions naturelles perfectionnées par une brillante éducation, n'eût-elle pas cédé au penchant poétique qui la dominait? Toutefois elle travailla long-temps en secret, et ce ne fut qu'à l'époque des troubles politiques qui désolèrent la France qu'elle essaya de se réfugier sous les paisibles ombrages du Parnasse. Retirée dans une habitation champêtre, elle se consola des maux qui ravageaient sa patrie en donnant, au risque de sa vie, un asyle aux proscrits innocents que frappaient les agents de la terreur. Fontanes, jeune encore à cette époque, La Harpe, et plusieurs autres notabilités littéraires, durent leur salut au noble courage de madame Dufré-

noy; et le véritable héroïsme n'est pas le moindre fleuron de sa couronne.

Devenue mère, et privée par les nombreux sacrifices qu'elle avait faits d'une grande partie de sa fortune, elle fut menacée dans ce qu'elle avait de plus cher : M. Dufrénoy sentait chaque jour sa vue s'affaiblir ; et ses dépenses exigeant un travail assidu, cette honorable famille tomba par degrés dans la gêne la plus cruelle. Ce fut alors que madame Dufrénoy prouva qu'on devait sacrifier ses goûts, abandonner ses études chéries, pour offrir à son époux infirme et à son enfant en bas âge tous les secours, toutes les consolations dont puisse être capable une femme distinguée, une épouse dévouée, et la plus tendre mère. Celle qui, jusque alors, s'était livrée sans réserve à la noble culture des lettres, celle dont les essais venaient d'être couronnés de palmes académiques, déposa sans hésiter sa lyre harmonieuse, pour se livrer au travail

fastidieux de copiste, et se mit aux ordres des gens d'affaires avec lesquels son mari avait eu des relations. Cette plume si délicate et si expressive fut réduite à copier, du matin au soir, les expressions monotones et les longs débats de la chicane. Les commentaires de Cujas remplacèrent le divin langage des muses; et leur aimable favorite, bravant le dégoût de l'occupation la plus soporifique, et souvent lui consacrant le temps que réclamait un sommeil réparateur, parvint au bout de quelques années à placer son fils dans une maison d'éducation, et à procurer par de nombreuses et pénibles démarches le greffe du tribunal d'Alexandrie à son mari, devenu presque aveugle, et qu'elle suivit, pour remplir auprès de lui l'office de secrétaire. Bientôt M. Dufrénoy perdit tout-à-fait la vue, et la nouvelle Éponine fut seule chargée des affaires du greffe, qui ne pouvaient rester sous sa direction. Le malheureux greffier perdit son emploi, alors son uni-

que ressource. Il revint à Paris, où sa fidèle compagne reprit ses travaux de copiste, auxquels, pour subvenir à des besoins pressants, elle ajouta quelques écrits destinés à l'instruction de la jeunesse, et dont le succès lui procura les moyens d'alimenter sa famille. Mais que de combats elle eut à supporter! Dominée par les nobles élans de son génie, et reportant souvent ses regards vers sa lyre silencieuse, refoulant dans son âme les plus belles inspirations, elle était contrainte de tout sacrifier sur l'autel conjugal; il fallait, en un mot, qu'elle laissât s'éteindre par degrés le feu sacré qui réside au cœur du poète, et jette, malgré lui, quelques étincelles qui se perdent dans l'espace. Ce qu'une femme de lettres souffre en pareil cas ne peut être exprimé que par elle-même.

Cependant il arriva le terme à tant de veilles, de privations et de tourments! Madame Dufrénoy allait y succomber, lorsqu'elle obtint du gouvernement, par

le crédit du comte de Ségur, une pension qui lui laissa le loisir tant désiré de se livrer entièrement à ses goûts littéraires, à ses nobles penchants. Ce fut alors qu'elle publia ses poésies, et que commença pour elle une véritable célébrité. L'élégie était son genre de prédilection ; elle s'y montra tout à la fois pure, gracieuse et touchante. L'académie des jeux floraux, ainsi que celle de Cambray, lui décernèrent des couronnes méritées. Bientôt après l'académie française proposa pour concours de poésie *la Mort de Bayard*. Ce sujet héroïque, austère, n'effraya point la muse plaintive et tendre de madame Dufrénoy ; elle atteignit la grandeur de son modèle, et le peignit avec des couleurs qui lui concilièrent tous les suffrages et lui méritèrent la couronne académique.

Mais ce qui donna pour jamais à madame Dufrénoy des droits au souvenir de ses contemporains, et ce qu'on doit apprécier le plus parmi les nombreuses poé-

sies que traça si facilement sa plume élégiaque, c'est une composition riche de tableaux et forte de pensées qu'elle publia si vaillamment à l'époque de l'invasion de Paris par les puissances coalisées, et qui avait pour titre : *Plaintes d'un jeune Israélite sur la destruction de Jérusalem.* Cette touchante allégorie des malheurs de la France était, pour ainsi dire, imbibée des pleurs qu'ils coûtaient aux âmes généreuses ; et jamais le véritable civisme ne s'était montré plus imposant et plus caractérisé ; jamais le cri d'une grande nation depuis long-temps habituée aux succès n'avait retenti plus fortement et pénétré plus avant dans les cœurs.

Madame Dufrénoy vivait en paix au sein de sa famille, dont elle était le soutien, l'ange tutélaire. Son mari n'existait plus ; mais il semblait renaître dans un fils qui déjà le remplaçait, en courant une carrière honorable. Déjà même un hymen heureux avait fait éprouver à l'auteur de

tant d'aimables productions la jouissance d'une double maternité, ce bonheur si vivement senti de voir une longue propagation de son être dans une seconde génération, lorsque la nature, qui paraissait la combler de ses dons, lui fit éprouver une secousse violente qui influa sur le reste de sa vie : elle perdit sa mère. Eh! qui mieux que madame Dufrénoy, pouvait apprécier ce premier trésor que nous tenons de la nature? Sa douleur était profonde et silencieuse ; chaque jour elle sentait ses forces s'affaiblir. Au mois de mars 1825, elle fut attaquée d'une affection de poitrine qui la conduisit au tombeau qu'elle avait fait préparer auprès de celle qui lui avait donné le jour, et qu'elle fut rejoindre avec ce calme des âmes pures, généreuses, et cette pieuse résignation qu'inspire la certitude d'une autre vie.

Sa mort jeta dans une profonde affliction tous ceux qui lui appartenaient par les liens du sang et de l'amitié. Parmi les

hommes renommés qui accompagnèrent ses restes chéris à la demeure de l'éternelle absence, on remarquait MM. de Ségur, Laya, Tissot, Emmanuel Dupaty, Félix Faucon, Lamartine et de Gérando. Tous exprimaient la perte irréparable que faisaient en ce moment les lettres, les femmes, la société des gens instruits, des âmes élevées, et surtout l'amitié. Celle qui avait si dignement soupiré les malheurs de la France fut pleurée par elle. On regretta la source féconde de ces élégies si expressives, si riches de couleurs nouvelles. On regretta cette femme forte et tout à la fois d'une sensibilité profonde, qui tant de fois fit abnégation d'elle-même pour sa famille et ses amis, qui sut lasser l'adversité par le courage le plus constant et la plus imposante dignité. Toutes ses facultés intellectuelles, son sang, sa vie même, semblaient appartenir aux infortunés qui souffraient, ou dont l'existence et la liberté se trouvaient menacées. Elle ne vi-

vait que pour aimer et pour être aimée. Ses vœux furent remplis dans son passage sur la terre ; et sa mort fut douce au milieu de ses enfants et de ses petits-enfants, que sa main défaillante bénit pour la dernière fois. Les pleurs dont une mère de famille est couverte à ses derniers moments sont un passeport pour franchir l'espace immense qui va la séparer de tout ce qui lui fut cher : c'est la douce promesse des souvenirs, et l'âme s'envole paisible et résignée.

SUR LES PATRIARCHES.

Depuis le déluge jusqu'au temps du patriarche Abraham il se trouve une lacune dans l'histoire des femmes.

Nos premiers pasteurs ne dédaignaient aucuns travaux. Gédéon et Amurath prêtaient la main à ceux du ménage et de la culture. Pour bien recevoir les anges, Abraham alla lui-même prendre un veau

dans ses troupeaux, le dépouilla, et le remit à sa femme pour le préparer.

Les femmes, dans ce temps, étaient chargées de moudre le grain; elles étaient deux employées à cet ouvrage, même du temps de Jésus-Christ.

Leur grande occupation consistait aussi à filer; elles se servaient de la quenouille et du fuseau.

Il paraît que leurs amusements se réduisaient à quelques danses, à quelques chansons. Plus on fait de recherches à ce sujet, plus on est en droit de croire qu'elles étaient alors forcées à tant d'occupations, que la cessation du travail, les jours de repos, étaient leur seul plaisir.

Les hommes pouvaient alors répudier leurs femmes, sans autre raison que leur bon plaisir. Ils avaient de plus le droit d'annuler tous les serments, vœux, engagements de leurs filles ou de leurs femmes, pourvu toutefois qu'ils n'eussent pas été à portée de les entendre prononcer; autre-

ment leur opposition devait se manifester au moment même.

Rien ne prouve mieux que ces coutumes l'asservissement auquel les femmes étaient réduites. On voit que leurs pensées et même leurs volontés secrètes étaient soumises aux hommes. Dans ces temps d'ignorance, cette barbarie était plus excusable que l'injustice des lois envers les femmes dans les siècles de lumière.

PATRIOTISME DES LACÉDÉMONIENNES.

Les vertus des Lacédémoniennes avaient quelque chose de farouche, et c'est avec un étonnement mêlé d'effroi plutôt qu'avec admiration qu'on se rappelle leur héroïsme républicain, qu'accuse la voix de la nature.

Une mère de Lacédémone, armant son fils pour un combat et lui remettant son

bouclier : « Rapporte-le, dit-elle, ou qu'on te rapporte dessus. »

Voyant son fils qui revenait de la guerre, une autre lui demanda des nouvelles. « Tous mes compagnons sont morts, » lui lui dit-il. Cette mère indignée lui jeta aussitôt une tuile, et le tua, en lui disant : « C'est donc toi, malheureux, qu'ils ont envoyé nous annoncer ces disgraces. »

Une autre, apprenant qu'un de ses fils était mort glorieusement dans le combat : « Je ne m'en étonne pas, dit-elle, c'était mon enfant. » Apprenant ensuite que l'autre avait fui lâchement : « Il n'était donc pas mon fils ! » s'écria vivement cette généreuse mère.

Ayant appris que son fils s'était sauvé du combat, une autre lui écrivit : « Il se répand un bruit injurieux à ton honneur ; fais-le taire, ou meurs. »

Une autre, entendant son fils raconter la mort glorieuse de son frère, qui avait été tué en combattant vaillamment : « Mal-

heureux ! lui dit-elle, pourquoi donc ne l'as-tu pas accompagné? »

Une autre avait cinq fils à l'armée, et attendait des nouvelles de la bataille. Elle en demande en tremblant à un ilote qui revenait du camp. « Vos cinq fils ont été tués, lui dit-il. — Vil esclave, reprit-elle, est-ce là ce que je demande? — Nous avons remporté la victoire, » réplique l'ilote. La mère court au temple et rend grâces aux dieux.

ARRIA.

Pétus, s'étant trouvé impliqué dans une conspiration contre l'empereur Claude, fut arrêté en Dalmatie et mis sur un vaisseau pour être conduit à Rome. Sur le point d'entrer dans le navire, Arria conjura l'officier chargé de la garde du prisonnier de ne la point séparer de son époux. « Assurément, lui dit-elle, vous donneriez à un consulaire quelques esclaves pour le servir

à table, pour l'habiller, pour le chauffer : moi seule je remplirai tous ces offices. » Elle ne put rien obtenir; mais l'amour y suppléa. Elle loua une barque de pêcheur, et suivit le vaisseau qui renfermait ce qu'elle avait de plus cher. Quand l'équipage fut arrivé à Rome, désespérant de la vie de son mari, elle parut déterminée à ne lui point survivre. Les femmes qui la servaient la gardèrent avec les précautions les plus grandes. Elle s'en aperçut et leur dit : « Vous n'y gagnerez rien; vous pouvez faire que je meure misérablement, mais, m'empêcher de mourir, c'est au-dessus de votre pouvoir. » En disant ces mots elle s'élance de dessus son siége, et va se frapper rudement la tête contre la muraille qu'elle avait devant elle. Elle tombe évanouie du coup, et lorsqu'elle eut repris ses sens : « Eh bien! dit-elle, ne vous avais-je pas averties que, si vous me refusiez un moyen facile de mourir, j'en imaginerais un violent! » Ce-

pendant elle pouvait, après la mort de son époux, vivre dans la plus grande considération. Elle avait de la jeunesse, de la beauté, du crédit ; elle était chérie de Messaline, femme de Claude. Mais, fidèle à son mari jusqu'au dernier moment, elle voulut descendre avec lui dans le tombeau. Ayant aperçu un couteau, elle se leva brusquement, le saisit, l'enfonça dans son sein ; le présentant ensuite à son mari : « Prends, Pétus, lui dit-elle : cela ne fait point de mal. »

PIÉTÉ FILIALE D'UNE JEUNE ROMAINE.

Une dame romaine, accusée d'un crime capital devant le prêteur, fut condamnée à mort et livrée au bourreau pour être étranglée dans sa prison. Les larmes de la coupable touchèrent vivement cet homme, qui résolut de la laisser mourir de faim, plutôt que de lui arracher la vie.

Par une suite de cette compassion, il permit à la fille de cette femme de venir de temps en temps la visiter, mais après avoir examiné avec le soin le plus scrupuleux si elle n'apportait point de vivres avec elle. Plusieurs jours se passèrent de la sorte, et le bourreau, surpris de ce que sa prisonnière vivait si long-temps, observa sa fille avec plus d'attention encore. Quel spectacle alors s'offrit à ses regards! Il vit cette généreuse fille allaiter elle-même son infortunée mère. Il avertit aussitôt le préteur; ce magistrat alla raconter au consul ce fait extraordinaire; bientôt toute la ville en fut informée. On courut en foule à la prison; on en fit sortir comme en triomphe la coupable et sa fille, et le peuple romain, pénétré de cet acte inouï de piété filiale, pardonna à l'une et assigna à l'autre une pension considérable sur le trésor public.

LA MÈRE SPARTIATE.

Quand Agis, roi de Sparte, fut mis à mort, Ampharès, qui l'avait trahi indignement, rencontra Agesistrata, mère d'Agis. Cette femme affligée s'étant jetée à ses pieds, il l'assura qu'elle n'avait plus rien à craindre pour son fils, et lui dit qu'il ne tenait qu'à elle d'aller le voir dans sa prison. Agesistrata demanda la même permission pour sa mère. Ampharès la lui accorda; mais à peine étaient-elles entrées dans la prison, qu'Archidamie fut conduite dans la chambre où Agis avait reçu la mort, et y subit le même supplice. Agesistrata fut admise un moment après. A la vue des cadavres de son fils et de sa mère pendue dans la même chambre, elle pâlit d'horreur; mais, reprenant son courage, elle pria les soldats de détacher le corps de sa mère, le recouvrit, et le plaça à côté de son fils. Alors elle l'embrassa en s'é-

criant : « O mon fils! c'est ta grande bonté qui est la cause de ta fin prématurée. » Ampharès, qui se trouvait derrière la porte, l'avait entendue; il s'élança dans la chambre comme un furieux, et lui dit : « Puisque vous approuvez les actions de votre fils, vous partagerez son sort. » Agesistrata se releva, et vint s'offrir au fer de ses persécuteurs, en s'écriant : « Fassent les dieux que ce soit pour le bonheur de Sparte! » Elle souffrit la mort avec une fermeté qui arracha des larmes même à ses bourreaux.

RESPECT DES SCANDINAVES POUR LES FEMMES.

De tous les peuples barbares, ce furent les Scandinaves qui portèrent au plus haut degré leur tendre enthousiasme pour les femmes; enthousiasme qui fit penser à plusieurs écrivains que le nord était le berceau de notre antique chevalerie. Si,

dans le midi, les mœurs asiatiques rendaient les femmes malheureuses; si ces peuples, tour à tour esclaves et tyrans, avaient pour elles beaucoup de passion et peu d'estime; s'ils passaient tout à coup de l'adoration au mépris, et d'un amour idolâtre aux accès d'une jalousie inhumaine; dans le nord, au contraire, les Scandinaves et les Celtes regardaient les femmes comme leurs égales, leurs compagnes, et cherchaient à mériter leurs suffrages par des efforts de courage et des procédés généreux. Ce sont ces nations qui ont le plus contribué à répandre en Europe cet esprit d'équité, de modération et de politesse, caractère distinctif de nos mœurs.

MADAME DE MAINTENON.

Cette dame était encore très jeune lorsque, pour se soustraire à la dépendance, elle épousa Scarron. Il mourut en 1660, et elle se trouva aussi pauvre qu'avant

son mariage. Ses amis employèrent tout leur crédit pour que la pension de son mari lui fût continuée, et présentèrent au roi un si grand nombre de pétitions en sa faveur, que Louis XIV, fatigué de ces importunités, s'écria un jour : « Entendrai-je toujours parler de la veuve Scarron? » Enfin, grâce aux sollicitations de madame de Montespan, le roi accorda à la veuve une pension beaucoup plus forte pour l'indemniser d'une si longue attente. Il lui confia ensuite l'éducation du jeune duc du Maine. Les lettres qu'elle écrivit en cette circonstance charmèrent le roi, et ne furent point étrangères à la haute faveur dont elle jouit dans la suite; son mérite personnel fit le reste. Le roi lui acheta le château de Maintenon, et lui donna publiquement le titre de sa terre; il l'épousa vers la fin de l'année 1685. Elle obtint de Louis qu'il fondât une institution religieuse à Saint-Cyr, où l'on recevrait trois cents filles de qualité : c'est dans cet

asyle qu'elle se retirait souvent pour fuir cette tristesse dont elle se plaint dans une de ses lettres. Qui croirait que, placée dans une situation aussi élevée, elle pût en ressentir les atteintes? mais, comme le dit Voltaire, si quelque chose peut montrer la vanité de l'ambition, c'est cette lettre.

A la mort du roi, en 1715, madame de Maintenon se retira entièrement à Saint-Cyr, et passa le reste de ses jours dans des pratiques de dévotion. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le roi ne s'occupa point de son sort, et ne fit que la recommander au duc d'Orléans. Elle ne voulut accepter qu'une pension de 80,000 francs; elle la conserva jusqu'à sa mort, qui arriva en 1719.

Voici le portrait de cette femme célèbre, tracé par le duc de Saint-Simon, l'homme de France qui, sans contredit, la détesta le plus cordialement : « C'était une femme de beaucoup d'esprit, que les meilleures compagnies, où elle avait été d'abord souf-

ferte, et dont bientôt elle fit le plaisir, avaient fort polie et ornée de la science du monde, et que la galanterie avait achevé de tourner au plus agréable. Ses divers états l'avaient rendue flatteuse, insinuante, complaisante, cherchant toujours à plaire. Une grâce incomparable à tout, un air d'aisance, et toutefois de retenue et de respect, aidaient merveilleusement ses talents, avec un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. Son beau temps avait été celui des belles conversations, de la belle galanterie, en un mot, de ce qu'on appellait les ruelles. Le précieux et le guindé, ajouté à l'air de ce temps-là, qui en tenait un peu, s'était augmenté par le vernis de l'importance, et s'accrut depuis par celui de la dévotion, qui devint le caractère principal et sembla absorber tout le reste.

« Elle n'avait de suite en rien; son goût était de voltiger en connaissances et en amis, comme en amusements; excepté

quelques amis fidèles de l'ancien temps, sur qui elle ne varia point. Aisément engouée, elle l'était à l'excès; aussi facilement déprise, elle se dégoûtait de même.

« Elle eut la maladie des directions, qui lui emporta le peu de liberté dont elle pouvait jouir. Ce que Saint-Cyr lui fit perdre de temps en ce genre est incroyable; ce que mille autres couvents lui en coûtèrent ne l'est pas moins. Elle se croyait l'abbesse universelle, surtout pour le spirituel; et de là, entreprit des détails de diocèses. C'étaient là ses occupations favorites, elle se figurait être une mère de l'Église. Elle correspondait avec les pasteurs du premier ordre, les supérieurs de séminaires et de communautés, les monastères et les filles qui les conduisaient ou qui en étaient les principales; de là une mer d'occupations frivoles, illusoires, pénibles, toujours trompeuses. Des lettres et des réponses à l'infini, des directions d'âmes choisies, et toutes sortes de puérilités qui

aboutissaient, d'ordinaire, à des riens, quelquefois aussi à des choses importantes et à de déplorables méprises en décisions, en événements d'affaires, et en choix. »

L'IMPÉRATRICE CATHERINE.

L'impératrice Catherine, sortie de la classe la plus humble de la société, était devenue la femme de Pierre-le-Grand. Jamais elle n'oublia son premier état. Wurmb, qui avait été le précepteur des enfants de Gluck, ministre luthérien chez qui l'impératrice avait servi, s'étant présenté devant elle, Catherine lui dit avec beaucoup de douceur : « C'est vous, bon vieillard : j'aurai soin de votre sort. » Et elle lui donna une pension. Elle n'oublia pas la famille de Gluck, son bienfaiteur, qui mourut prisonnier à Moscou; elle fit une rente à sa veuve, admit son fils parmi ses pages, donna une dot aux deux filles aî-

nées, et nomma dame d'honneur la plus jeune.

Mais l'humanité était peut-être la qualité la plus précieuse de cette princesse. Motraye en parle ainsi : « Elle gouvernait à son gré les passions du czar, et elle sauva la vie à un grand nombre de personnes, car elle inspirait au farouche réformateur des sentiments d'humanité que la nature semblait lui avoir refusés. Quand il avait résolu de satisfaire son ressentiment, il condamnait la victime en l'absence de Catherine. En un mot, pour parler comme le célèbre Munich, « elle était la médiatrice entre le prince et ses sujets. »

Pierre était entouré, au camp du Pruth, par des milliers d'Ottomans. Sans provisions, sans ressources, il était exposé au plus grand péril. Désespérant du salut de son armée, il s'était enfermé dans sa tente. Catherine parvint seule à ranimer le courage du czar. Elle osa pénétrer jusqu'à lui, et lui dit avec gaîté qu'elle avait trouvé

un moyen infaillible de soustraire l'armée au fer des musulmans. Comme Pierre l'écoutait, elle ajouta alors qu'au prix de ses bijoux les plus précieux et de plusieurs milliers de ducats, elle avait gagné le grand vizir. Un armistice fut conclu, et les Turcs laissèrent entrer des provisions dans le camp des Russes. Quelques jours après, la paix se fit entre les deux puissances. L'empire, l'armée et le souverain, devaient leur salut à Catherine.

Après la mort de Pierre, elle assembla les états de l'empire pour obtenir leur consentement à la publication d'un nouveau code. Les députés, dans leur discours, appelèrent l'impératrice « grande, sage, et mère du peuple. » Catherine refusa tous ces titres, excepté le dernier. « Il n'y a point de vraie grandeur sur la terre, répondit-elle, il n'existe pas de mortel véritablement sage; mais j'espère me montrer toujours la mère de mon peuple. »

MADAME DE LA VALLIÈRE.

Prenant part aux plaisirs d'une cour jeune et galante, elle y obtint l'estime par sa droiture, son amour inné de la vertu, sa douceur et sa sincérité. On rendait également justice à ses avantages extérieurs, qui étaient bien au-dessous de son esprit. « Ses regards avaient un charme inexprimable, dit la duchesse d'Orléans (Élisabeth-Charlotte); elle avait une taille fine; ses yeux étaient d'une grande beauté; tout son maintien était modeste. Elle boitait légèrement; mais cela ne lui allait pas mal. » Le cœur tendre et sensible dont elle-même parle souvent dans ses lettres devait bientôt trouver un maître, et quel maître! Accoutumée à voir sans cesse Louis XIV, elle conçut d'abord la plus vive admiration, puis une affection non moins vive pour ce monarque, que la gloire semblait élever au-dessus du reste des hommes. Ce n'était

ni par vanité, ni par ambition, que madame de La Vallière préférait à tous le maître de la France; elle avait pour lui une passion véritable.

Une maladie qui la conduisit aux portes du tombeau détermina sa conversion. Les réflexions sur la miséricorde de Dieu, qu'elle écrivit, dit-on, quand elle fut rétablie, sont un monument des sentiments qui l'animaient alors. Ce fut au mois d'avril 1674 qu'elle embrassa, suivant les expressions de Voltaire, la ressource des âmes tendres, auxquelles il faut des sentiments vifs et profonds. Elle crut que Dieu seul pouvait succéder à Louis. Elle se décida pour les Carmélites, et vint prendre publiquement congé du roi, qui la vit partir d'un œil sec. Avant de s'éloigner tout-à-fait de la cour, elle disait à madame Scarron, qui cherchait à la détourner du dessein de s'ensevelir dans un cloître : « Quand j'aurai de la peine aux Carmélites, je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait

souffrir » (en parlant de madame de Montespan et du roi). Elle était alors âgée de trente ans au plus. Bossuet ne put prononcer le sermon pour sa prise d'habit : ce fut l'abbé de Fromentières, depuis évêque d'Aire, qui s'en chargea, et il prit pour texte la parabole de la brebis égarée qui est ramenée dans la bergerie par le bon pasteur. Sa profession eut lieu le 3 juin 1675. La reine donna le voile noir à madame de La Vallière ; et cette fois, ce fut l'évêque de Condom qui déploya pour elle les trésors de l'éloquence chrétienne. « Elle fit cette action, dit madame de Sévigné, comme toutes celles de sa vie, d'une manière noble et toute charmante. Elle était d'une beauté qui surprenait tout le monde. »

Madame de Caylus écrivait, beaucoup plus tard, qu'elle l'avait vue dans les dernières années de sa vie, et qu'elle l'avait entendue avec un son de voix qui allait jusqu'au cœur, disant des choses admira-

bles de son état et du bonheur dont elle jouissait déjà, malgré la rigueur de sa pénitence. La reine et la duchesse d'Orléans allèrent aussi visiter dans son couvent la sœur Louise de la miséricorde; et c'est à la première que cette femme si intéressante dans son repentir répondit, en 1676: « Non, je ne suis pas aise, mais je suis contente. »

« Elle assaisonnait parfaitement, dit madame de Sévigné, sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ... Elle était encore belle en 1680, ayant bonne grâce, bon air, et la plus noble, la plus touchante modestie. En vérité, ajoute madame de Sévigné, cet habit et cette retraite sont pour elle une grande dignité. »

Elle mourut le 6 juin 1710, après avoir souffert de longues et douloureuses infirmités. Voici le portrait qu'en donne l'abbé de Choisy, dans ses mémoires: « Madame de La Vallière n'était pas une de ces beautés parfaites qu'on admire souvent sans

les aimer. Elle était fort aimable; et ce vers de La Fontaine :

Et la grâce plus belle encor que la beauté,

semble avoir été fait pour elle. Elle avait le teint beau, les cheveux blonds, le sourire agréable, les yeux bleus, et le regard si tendre et en même temps si modeste qu'il gagnait le cœur et l'estime au même moment. Point d'ambition, point de vices; plus attentive à songer à ce qu'elle aimait qu'à lui plaire; toute renfermée en elle-même et dans sa passion, qui a été la seule de sa vie; préférant l'honneur à toutes choses, et s'exposant plus d'une fois à mourir plutôt qu'à laisser soupçonner sa fragilité; l'humeur douce, libérale, timide; toute occupée du roi, qui l'oublia.»

MORT DE MARIE STUART.

Depuis le moment de son procès jusqu'à celui de sa mort, Marie-Stuart montra un

admirable mélange de noblesse, de sensibilité, de grâces touchantes, de piété courageuse. Ce fut un de ses plus zélés serviteurs qui, en se roulant à ses pieds et s'arrachant les cheveux, lui apprit la décision fatale. Elle ne s'occupa que de le consoler, distribua des gages de souvenir à tous ceux qui l'entouraient, et, après s'être quelque temps recueillie, elle tira une hostie autrefois consacrée par le pape Pie V, et qui suppléa pour elle à l'exercice du devoir religieux qu'on avait la barbarie de lui interdire. Ce fut ainsi qu'elle passa la nuit. Quand le jour parut, elle revêtit la seule robe magnifique qu'elle eût conservée, en disant qu'il fallait se présenter décemment à une telle solennité. Le comte de Kent, chargé d'ordonner les affreux préparatifs, porta la cruauté d'un fanatique dans cette mission. Il lui refusa la permission de dire adieu à ses femmes, en affectant de croire que cette scène énerverait son courage. « Je suis, lui dit-elle pour toute réponse,

cousine de votre reine, descendante du roi Henri VII, veuve d'un roi de France, et reine d'Écosse. » Elle se rendit d'un pas ferme dans l'appartement où l'échafaud était préparé, et dans ses prières elle nomma la reine Elisabeth, en lui souhaitant les bénédictions du ciel. Elle commençait à se déshabiller à l'aide de deux femmes, lorsque l'exécuteur se présenta pour les assister. La reine sourit, et dit qu'elle n'était pas accoutumée à être servie par de tels valets de chambre. Elle fut frappée, et expira. Un ministre anglais s'écria : « Ainsi périssent les ennemis de la reine Élisabeth. » Le comte de Kent fut le seul des spectateurs qui répondit *amen*.

MARIE-ANTOINETTE.

Marie-Antoinette montra toute la bonté de son cœur lorsqu'elle vint au secours de sir Charles Asgil, qui, sans son intercession, aurait partagé le sort du malheu-

reux major André, fusillé comme espion. La lettre que la reine écrivit en cette occasion sauva la vie de ce brave officier, et immortalisa la douce humanité de celle qui avait plaidé pour lui. La reine reçut lady Asgil à Versailles, quand celle-ci vint la remercier de lui avoir rendu son fils. Leur entrevue fut infiniment touchante; Marie-Antoinette pressa contre son cœur cette tendre mère, et toutes deux confondirent leurs larmes.

Lorsque la reine fut condamnée par le tribunal révolutionnaire, on lui demanda si elle n'avait rien à ajouter; elle répondit : « Rien. — Et vous, défenseur officieux? dit le président en s'adressant au conseil de la reine. — Nous avons rempli notre mission auprès de la veuve Capet. » Telle fut leur réponse. La malheureuse princesse fut exécutée le lendemain de sa condamnation. Elle reçut la mort sur la place de la Révolution, où Louis XVI l'avait précédée.

Au moment où la reine sortit de la Conciergerie, pour monter sur à l'échafaud, la populace ameutée dans les rues fit entendre des applaudissements et des bravos. Marie-Antoinette, vêtue de blanc, les mains attachées derrière le dos, et assistée par le recteur de Saint-Landry, marcha à l'échafaud avec cette dignité qui la caractérisait dans les jours de sa gloire.

Après l'exécution, trois jeunes personnes trempèrent leurs mouchoirs dans son sang. Elles furent aussitôt arrêtées.

ÉLISABETH.

Un évêque osa rappeler à Elisabeth que dans une certaine occasion elle avait moins consulté la religion que la politique. « Je vois bien, lui répondit-elle, que vous avez lu tous les livres de l'Écriture, hors le Livre des rois. »

JEANNE D'ARC.

Isabelle de Bavière, femme de l'imbécille Charles VI, profitant de la démence de son mari pour favoriser une faction puissante, avait fait déshériter Charles VII son fils, et nommer héritier du trône français Henri V, roi d'Angleterre, qui épousa Catherine de France, sœur du Dauphin. Une grande partie du royaume le reconnut ; et, après sa mort, Henri VI, son fils, succéda à ses prétendus droits, et les fit valoir sous la régence du duc de Bedfort son oncle. Cependant Charles VII s'était fait couronner à Poitiers l'année même de la mort de son père, en 1522, et quelques provinces lui étaient demeurées fidèles ; mais son parti était si faible que les Anglais, par dérision, ne l'appelaient que *le roi de Bourges*. Pour achever de le ruiner, ils résolurent d'assiéger Orléans en 1528. Quoique la ville fût défendue par le

célèbre et vaillant comte de Dunois et une foule de gentilshommes d'une bravoure éprouvée, ils avaient si peu de troupes, et l'armée ennemie était si nombreuse, que les assiégés furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Charles VII lui-même, campé pour lors à Chinon, désespéra de sa fortune; et déjà il songeait à se réfugier dans le Dauphiné, lorsqu'une jeune fille, âgée de dix-sept ans, vint ranimer son courage et sauver la France.

Née près des rives de la Meuse, à Domremy, village de Lorraine, ses parents, pauvres, mais honnêtes, lui avaient donné une éducation conforme à la médiocrité de leur fortune. Jeanne d'Arc, ainsi s'appelait cette héroïne, avait été nourrie dès son enfance dans l'horreur du nom anglais. Son zèle s'enflamma avec l'âge; elle eut à treize ans des extases dans lesquelles elle assura qu'elle s'était entretenue avec saint Michel, sainte Marguerite, sainte Catherine, qui lui avaient annoncé

que Dieu l'appelait pour chasser les Anglais et faire couronner le dauphin à Reims. Elle possédait toutes les vertus dont une âme simple est susceptible : innocence, piété, candeur, et une modeste assurance qui décelait son courage. La vie agreste avait encore fortifié ses membres, naturellement robustes. Elle avait les grâces naïves de son sexe, sans en avoir la faiblesse.

Après plusieurs années, Jeanne, pressée de plus en plus par cette voix intérieure qui l'excitait à s'armer pour son roi, pour sa patrie, prit enfin la résolution de se faire présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, petite ville voisine. « Capitaine messire, lui dit-elle, sachez que Dieu, depuis aucun temps en-ça, m'a plusieurs fois fait à savoir et commandé que j'allasse devant le gentil dauphin, qui doit être et est roi de France, et qu'il me baillât des gens d'armes, et que je lèverais le siége d'Orléans, et le mènerais sacrer à

Reims. » Baudricourt étonné la prit pour une folle, et voulut la faire exorciser par le curé du lieu. Mais enfin, obsédé sans cesse, il l'arma de toutes pièces, lui donna deux gentilshommes avec leurs domestiques, et la congédia en lui disant : « Va, et advienne tout ce qu'il pourra. » Elle arrive à Chinon, et s'annonce à la cour du roi. Pendant deux jours on délibère si on l'écoutera. On l'admet par curiosité. Charles, sans aucune marque de dignité, s'était mêlé dans la foule des courtisans, à dessein de l'éprouver. Jeanne le distingue, le désigne. En vain on lui dit qu'elle se trompe : « C'est lui, s'écrie-t-elle, c'est lui! » On admire sa noble hardiesse ; on promène sur elle des regards étonnés. Charles lui-même ne sait ce qui se passe au-dedans de son cœur à l'aspect de cette inconnue. « Gentil dauphin, lui dit l'héroïne sans se déconcerter, j'ai nom Jeanne la Pucelle. Le roi du ciel m'a envoyée pour vous secourir. S'il vous plaît me donner gens

de guerre, par grâce divine et force d'armes je ferai lever le siége d'Orléans, et vous mènerai sacrer à Reims malgré tous vos ennemis : c'est ce que le roi du ciel m'a commandé de vous dire, et sa volonté est que les Anglais se retirent en leur pays, et vous laissent paisible en votre royaume, comme en étant le vrai, unique et légitime héritier. Que si vous en faites offre à Dieu, il vous le rendra beaucoup plus grand et florissant que vos prédécesseurs n'en ont joui, et prendra mal aux Anglais s'ils ne se retirent. »

Ainsi dit la Pucelle. La chaleur de ses paroles, sa naïveté, ses réponses simples mais précises, tout persuada. Le roi la fait examiner par des femmes, des théologiens et son parlement. Tous, d'une voix unanime, déclarent qu'il faut se servir de cet instrument céleste que le Tout-Puissant envoie à la patrie. Charles lui fait apporter une armure complète, lui donne un étendard, des écuyers, des pages, un in-

tendant, un chapelain, une suite conforme à l'état d'un chef de guerre. La nouvelle amazone se met à la tête d'un convoi considérable destiné pour Orléans. Bientôt ses guerriers sont remplis de son enthousiasme. Elle part, suivie des principaux capitaines de l'armée campée à Chinon. Elle arrive le 29 avril 1529 à la vue de la place. Dunois vient au-devant d'elle. Il l'invite à satisfaire l'empressement qu'avaient les habitants de voir leur libératrice. Elle se rend à ses prières; elle entre comme en triomphe; mille cris de joie se font entendre. Dès ce moment, les Orléanais se crurent invincibles et le furent en effet. Tout changea. Les Anglais, vainqueurs jusqu'à ce jour, tremblent au seul nom de Jeanne d'Arc. Ils la croient magicienne d'aussi bonne foi que les Français la croient célestement inspirée. « Anglais, leur écrit l'héroïne, vous qui n'avez aucun droit à ce royaume de France, Dieu vous ordonne, de par moi Jeanne *la Pu-*

celle, d'abondonner vos forts et de vous retirer. » On arrête les courriers ; on ne répond que par des injures à cette audacieuse sommation. Jeanne, outragée, mais redoutée, se dispose à prouver sa mission. Le mercredi 4 de mai, elle choisit un corps de troupes, et, remplie d'une ardeur plus qu'humaine, elle se précipite sur les forts ennemis et les emporte, après un assaut de quatre heures. Elle songe ensuite à s'emparer du boulevart, du fort et des tourelles, où l'élite de l'armée anglaise s'était cantonnée. Après avoir fait ses dispositions durant la nuit, aux premiers rayons du jour elle donne le signal : on la suit, on monte avec elle sur les brèches, on se bat avec ardeur, on presse, on enfonce, on culbute l'ennemi, qui se défend avec courage. On allait triompher, lorsque Jeanne, blessée à la gorge, est contrainte de se retirer pour mettre le premier appareil sur sa blessure. Son absence éteint le courage desassaillants. Le soldat perdcette illusion

guerrière qui le rendait victorieux. Déjà chacun voulait se mettre en sûreté, Dunois lui-même était de cet avis. Tout à coup la Pucelle se montre; elle court au pied du fort, elle y place son étendard. Son intrépidité passe dans tous les cœurs; on redouble d'efforts; on oublie les premières fatigues. Les Anglais fuient, le boulevart est emporté. Le lendemain les vaincus se rangent en bataille du côté de la Beauce. Les Français, toujours conduits, toujours animés par leur héroïne, se présentent dans le même ordre, résolus de combattre, quoique inférieurs en nombre. Mais ces ennemis, autrefois si fiers et si terribles, n'osent tenir devant eux. Ils s'éloignent précipitamment; ils abandonnent leurs malades, leurs bagages, leurs vivres, leur artillerie, et près de cinq mille morts. Ainsi, contre toute espérance, la ville d'Orléans fut délivrée, le 8 de mai, dix jours après l'arrivée de la Pucelle. La reconnaissance publique s'épuisa, en

quelque sorte, pour témoigner à Jeanne d'Arc avec quelle vivacité on sentait toute la grandeur de ses services. Le roi l'anoblit, avec son père, ses trois frères, toute sa postérité, lui donna le nom *du Lys*, et y ajouta des terres, afin de soutenir la gloire de ce nom. On lui érigea une statue sur le pont de la ville qu'elle venait de sauver; et pour éterniser la mémoire de cet heureux événement, on établit une fête annuelle qui a été établie depuis quelques années, et dans laquelle on prononce l'éloge de l'héroïne, qui, depuis cette époque illustre, n'est plus appelée que LA PUCELLE D'ORLÉANS.

En délivrant Orléans, Jeanne n'avait rempli que le premier objet de sa mission. Pour accomplir le second, elle livra de nouveaux combats; et d'abord, accompagnée du duc d'Alençon, elle assiégea Jargeau. Après qu'on eut emporté les faubourgs: « En avant, gentil duc! dit la Pucelle; à l'assaut! » Au même instant les guerriers la suivent. Le choc est terrible.

Du haut de leurs remparts, les ennemis font des efforts incroyables. Jeanne les brave. Sa voix et ses exemples animent les Français. « Ne craignez rien, dit-elle au duc : ne savez-vous pas la promesse que j'ai faite à votre épouse de vous ramener sain et sauf? » Cependant on fait pleuvoir une grêle de traits sur l'héroïne : l'un déchire sa bannière, qu'elle arborait au haut de son échelle; l'autre l'atteint à la tête, et la renverse au pied de la muraille. Devenue plus terrible par sa chute : « Or sus, amis! amis, sus, sus, s'écrie-t-elle. Notre Seigneur a condamné les Anglais; ils sont à nous. Bon courage! » Aux cris de la guerrière, les Français s'empressent et se précipitent. Gagner la brèche, culbuter les ennemis dans la ville, les massacrer, les écraser, les poursuivre l'épée dans les reins, en immoler onze cents, forcer les autres à se rendre prisonniers, est l'action d'un instant.

Ce fut par de tels exploits que Jeanne

vint enfin à bout de s'emparer de Reims, où elle fit sacrer le roi en 1429, et assista à la cérémonie son étendard à la main. Elle continua ensuite de poursuivre les Anglais; mais elle cessa bientôt d'être heureuse. Elle fut blessée à l'attaque de Paris, et prise au siége de Compiègne, dans une sortie, par Lyonnel, bâtard de Vendôme, qui la céda au comte de Ligny, Jean de Luxembourg, son général. Celui-ci la vendit aux Anglais pour la somme de dix mille livres comptant, et cinq cents livres de pension annuelle.

A peine eut-on appris dans Paris cette nouvelle, que le duc de Bedfort ordonna des réjouissances publiques, précédées d'un *Te Deum*, et qu'il dépêcha des courriers à toutes les villes qui étaient soumises à son pupille, pour les inviter à partager la satisfaction que cet avantage inspirait au parti du roi d'Angleterre.

Jeanne fut chargée de chaînes, et renfermée dans la forteresse de Beaulieu. La

dureté de sa prison, les outrages de ses gardes, les malheurs qui menaçaient sa tête, tout lui inspira d'abord une sorte de désespoir. Ayant saisi un moment où ses surveillants cruels l'observaient avec une exactitude moins sévère, elle se précipita par une des fenêtres de la tour. Sa chute fut si douloureuse, qu'elle ne put se relever. Ses gardes accoururent; elle fut resserrée plus étroitement, et transférée peu de temps après au château de Crotoy.

Cependant frère Martin, vicaire-général de l'inquisition en France, réclamait la prisonnière « comme véhémentement soupçonnée de plusieurs crimes sentant hérésie, crimes qui ne pouvaient se dissimuler ni passer sans bonne et convenable réparation. » L'université elle-même, avant que le comte de Ligny n'eût traité avec les Anglais, le suppliait de livrer sa captive au tribunal du Saint-Office; et ces prières de l'Université étaient alors d'un grand poids. « Vous avez employé vo-

tre noble puissance, lui écrivait cette compagnie, à appréhender icelle femme, qui se dit *la Pucelle,* au moyen de laquelle l'honneur de Dieu a été sans mesure offensé, la foi excessivement blessée, et l'Église trop fort déshonorée : car, par son occasion, idolâtrie, erreurs, mauvaise doctrine et autres maux inestimables se sont ensuivis en ce royaume... Mais peu de chose serait avoir fait telle prinse, si ne s'ensuivait ce qu'il appartient pour satisfaire l'offense par icelle femme perpétrée contre notre doux créateur, et sa foi, et sa sainte Église, avec ses autres méfaits innumérables... Et si serait intolérable offense contre la majesté divine, s'il arrivait qu'icelle femme fût délivrée. » Ainsi tout conspirait contre la malheureuse Jeanne, dont tout le crime était de s'être armée pour son pays et son légitime souverain.

Un prélat couvert d'ignominie, méchant par goût, chassé de son siége par ses diocésains mêmes, Pierre Cauchon, évêque de

Beauvais, se chargea de procéder à la condamnation de l'innocente captive. Par ses soins, on composa un tribunal d'ecclésiastiques injustes, ignorants, passionnés, fanatiques. Jeanne y fut citée à la requête du promoteur Guillaume Espinet. Elle comparut avec la modestie qui convenait à son sexe, et la fierté d'une guerrière intrépide. D'abord on lui défendit de songer à s'évader. « Si je me sauvais, dit-elle, on ne pourrait m'accuser d'avoir violé ma parole, puisque je ne vous ai point donné ma foi. » Interrogée si le roi Charles avait aussi des révélations comme elle : « Envoyez-lui demander, répondit-elle. » Interrogée si, dès son enfance, elle avait désiré combattre les Bourguignons et leurs alliés, elle dit : « J'ai toujours souhaité que mon roi recouvrât ses états. » Interrogée si les esprits célestes lui avaient promis qu'elle s'échapperait : « Ceci ne touche point mon procès : voulez-vous que je parle contre moi ?—Changiez-vous sou-

vent de bannière? les faisiez-vous bénir? Par quels motifs y avez-vous fait broder les noms de Jésus et de Marie? Étiez-vous persuadée que cette bannière portait bonheur, et l'avez-vous fait croire aux troupes françaises? — Je ne renouvelais mon étendard que lorsqu'il était brisé; jamais je ne l'ai fait bénir avec des cérémonies particulières. Des ecclésiastiques m'ont appris à faire usage, non seulement pour mon étendard, mais encore pour les lettres que j'écrivais, des noms du Sauveur du monde et de sa mère. A l'égard de la fortune qu'on prétend que j'attribuais à cette bannière, je disais pour tout assurance aux soldats : *Entrez hardiment au milieu des Anglais;* et j'y entrais moi-même. — Pourquoi, dans la cérémonie du couronnement de Charles, avez-vous tenu ladite bannière levée près de la personne de ce prince? — Il était bien juste qu'ayant partagé les travaux et les dangers, elle partageât l'honneur. — Les saints qui vous

ont apparu ont-ils des cheveux? Sont-ils nus ou habillés? — Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi les vêtir? — Avez-vous vu des fées? qu'en pensez-vous? — Je n'en ai point vu; j'en ai entendu parler, mais je n'y ajoute point de foi. — Avez-vous eu une mandragore? qu'en avez-vous fait? — Je n'en ai point eu : on dit que c'est une chose dangereuse et criminelle. »

Ainsi, par ces questions captieuses, déplacées, indécentes, on voulait lui arracher quelques paroles équivoques, qui pussent autoriser l'iniquité des juges, animés par la fureur barbare de leur indigne chef. Un d'eux cependant, touché de compassion, conseilla à Jeanne de s'en rapporter au jugement du pape et du concile. L'évêque de Beauvais, jetant un regard sur ce conseiller trop chrétien : « Taisez-vous, de par le diable, s'écria-t-il. » Un autre avoua qu'en la conduisant devant le tribunal, il lui avait plusieurs fois per-

mis de s'arrêter devant la chapelle du château, pour y faire sa prière. Cette indulgence lui attira de la part de Jean Bénédicité les plus sanglants reproches. « Truand, lui dit-il, qui te fait si hardi d'approcher cette excommuniée de l'Église, sans licence? Je te ferai mettre en telle tour, que tu ne verras ni lune, ni soleil, d'ici à un mois, si tu le fais plus. » Ce même Jean Bénédicité n'adressait jamais la parole à Jeanne, dans tout le cours du procès, qu'avec les termes de *paillarde*, d'*ordière*, d'*hérétique*, d'*infâme*.

Le 23 mai, Jeanne d'Arc fut admonestée dans sa prison. Elle était malade et presque mourante. Le lendemain on la conduisit à la place du cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen, où l'on avait dressé deux échafauds. L'évêque de Beauvais et ses dignes collègues s'y étaient rendus, accompagnés de plusieurs prélats anglais. Une foule de peuple inondait la place. Un docteur, nommé Guillaume Erard, com-

mença d'un ton furieux un sermon fanatique et rempli d'invectives. « C'est à toi, Jeanne, que je parle, s'écriait l'insolent prédicateur, et te dis que ton roi est hérétique et schismatique. — Par ma foi, sire, interrompit la Pucelle, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que mon roi est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et n'est point tel que vous dites. »

Ensuite on pressa l'innocente guerrière d'abjurer ses erreurs. Elle demanda la signification de ce terme *abjurer*, et dit à haute voix : « Je m'en rapporte à l'Église universelle, si je dois abjurer. — Tu abjureras présentement, reprit Érard avec fureur, tu abjureras, ou tu seras arse (brûlée). » Alors le greffier s'approcha, et lut une formule d'abjuration, qui contenait simplement une promesse de ne plus porter les armes, de laisser croître ses cheveux, et de quitter l'habit d'homme. Il fallait périr au milieu des plus affreux sup-

plices, ou signer cet écrit. Jeanne y consentit. Dans le moment, on subtitua une autre cédule, par laquelle elle se reconnaissait dissolue, hérétique, schismatique, idolâtre, séditieuse, invocatrice des démons, sorcière, etc., etc. Dès qu'elle eut signé cette abjuration supposée, l'évêque de Beauvais proféra le jugement qui la condamnait, pour réparation de ses fautes, à passer le reste de ses jours dans une prison perpétuelle, *au pain de douleur, et à l'eau d'angoisse*, suivant le style de l'inquisition. L'assemblée se sépara; et Jeanne, ayant repris l'habit de femme, fut conduite enchaînée, comme auparavant, dans sa prison. La nuit même les gardes, par ordre des juges, enlevèrent les robes de femme qui étaient sur son lit, et leur substituèrent son habit d'homme. En vain Jeanne leur demanda ses vêtements, en vain elle leur rappela que les juges lui avaient expressément défendu de s'habiller en homme : ils lui répondirent brutalement qu'elle n'en aurait point d'au-

tres. Victime de cette machination infernale, l'infortunée fut contrainte de se couvrir des seuls vêtements qui lui étaient offerts. A l'instant, plusieurs témoins entrèrent pour constater cette prétendue transgression. Les juges survinrent, et dressèrent un procès-verbal. Le lendemain ils s'assemblèrent, et Jeanne fut condamnée comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, et jugée digne, par ses forfaits, d'être abandonnée à la justice séculière. On vint lire cette sentence à l'innocente prisonnière. Elle pleura; elle se plaignit, mais sans emportement, mais sans injures. On lui permit de recevoir l'Eucharistie. Ensuite elle sortit de prison le 30 mai, escortée d'une garde de cent vingt hommes d'armes. Elle était revêtue d'un habit de femme. Sa tête était chargée d'une mitre sur laquelle était écrit: *Hérétique, relapse, apostate, idolâtre*. Deux religieux dominicains la soutenaient. Elle s'écriait sur la route : « Ah! Rouen, Rouen, seras-tu ma

dernière demeure? » Arrivée au bûcher qui devait la consumer, elle se mit à genoux, pria Dieu dévotement, se disposa saintement à son sacrifice. En face du bûcher était un tableau sur lequel on lisait cette inscription : « Jeanne, qui s'est fait nommer *la pucelle*, menteresse, pernicieuse, abuseresse des peuples, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, malcréante de la foi de Jésus-Christ, meurderesse, idolâtre, cruelle, dissolue, invocatrice du diable, apostate, schismatique et hérétique. » Elle demanda une croix. On lui présenta celle de l'église voisine. Elle l'approcha pieusement de sa bouche, la mit contre son sein, monta sur le bûcher, et rendit son âme en prononçant le nom de Jésus.

Incontinent après l'exécution, le bourreau dit aux juges, en pleurant, « qu'il ne croyait pas que Dieu lui pardonnât jamais les tourments qu'il avait fait souffrir à cette

sainte fille, et que jamais il n'avait tant craint de faire une exécution. Les Anglais avaient fait construire un échafaud de plâtre si élevé, que le bourreau ne pouvait atteindre jusqu'à elle, ce qui avait rendu ses douleurs plus longues et plus cruelles.

Le jugement de Jeanne d'Arc fut désapprouvé à Londres même. Un lord dit publiquement que *la Pucelle* était une brave femme, et qu'elle aurait mérité les plus grands éloges, si elle était née Anglaise. Un secrétaire du roi d'Angleterre, nommé Jean Trassard, s'écria tout haut : « Nous sommes tous perdus, damnés et déshonorés, d'avoir fait cruellement mourir cette fidèle et innocente chrétienne, dont l'âme est ès mains de Dieu. »

LA FAMILLE DE THOMAS MORUS.

A aucune époque de l'histoire d'Angleterre on ne donna plus d'attention à l'éducation des femmes que sous le règne

d'Élisabeth ; et ce fut aussi de son temps que les femmes se montrèrent peut-être avec le plus d'avantage. Mais les filles du célèbre Thomas Morus ont plus que toutes les autres des droits à figurer dans ce recueil.

La famille dont elles étaient le plus bel ornement offrait un tableau touchant d'union et de bonheur domestique. Érasme, dans une lettre à un de ses amis, s'exprime ainsi sur le compte de sir Thomas Morus et de ses enfants. « Morus, dit-il, s'est bâti une maison sur le bord de la Tamise ; il y demeure avec sa famille, qui consiste en sa femme, son fils, sa belle-fille, ses trois filles et leurs maris, avec onze petits-enfants. C'est peut-être le meilleur père que je connaisse, et celui dont le caractère ait le plus de charmes. Mistriss Roper, l'aînée de ses filles, se faisait surtout remarquer par ses talents et son esprit : elle écrivait le latin avec élégance et pureté. Son père se plaisait à correspondre avec elle ; des

hommes d'un talent et d'un savoir remarquables admirèrent ses lettres. »

Elle fut attaquée d'une maladie contagieuse, sous le règne de Henri VIII, en 1483. Son père, désespérant de sa guérison, s'abandonna au plus violent chagrin. Lorsqu'elle fut rétablie, il avoua que, s'il avait perdu sa fille, il aurait renoncé à toutes les affaires du monde. Elle portait à son père la même affection. Quand il se refusa à prêter le serment de suprématie, elle parvint, à force de prières, à être admise dans la tour où il avait été enfermé. Elle employa tout l'ascendant qu'elle avait sur lui pour le faire renoncer à son dessein; mais son éloquence, sa tendresse, ses larmes même, échouèrent devant les principes de ce grand homme. La famille, dans une circonstance aussi intéressante, s'assembla dans la maison de Chelsea, comme nous le voyons dans une lettre de mistriss Roper à son père. « Mon bon père, lui disait-elle, même loin de vous nous avons

appris à goûter quelques consolations ; vos conseils, vos exemples guident vos enfants dans le chemin de la vertu, et ils croient encore que leur père est au milieu d'eux.» Pendant l'emprisonnement de sir Thomas, un commerce de lettres s'établit entre lui et sa fille bien-aimée ; et lorsqu'on lui refusa les moyens d'écrire, au lieu de plumes il se servit d'un morceau de charbon.

Le docteur Knight rapporte dans sa vie d'Erasme qu'après la condamnation du chancelier, au moment où les gardes le reconduisaient à sa prison, sa fille, se précipitant à travers la foule du peuple et des soldats, se jeta au cou de son père, et le serra étroitement dans ses bras, sans pouvoir proférer une seule parole. Les gardes mêmes furent saisis d'attendrissement, et l'illustre prisonnier eut peine à cacher son émotion. « Chère Marguerite, lui dit-il, il faut montrer de la résignation ; cessez de pleurer sur moi : c'est la volonté de Dieu, nous devons nous y sou-

mettre. » Alors il embrassa tendrement sa fille, et s'arracha de ses bras. A peine avait-il fait quelques pas, que, cédant à son désespoir, elle revint se jeter encore une fois sur le sein de son père; ses larmes inondèrent les traits vénérables de sir Thomas, et lui-même ne put s'empêcher de verser des pleurs. Enfin il lui dit un dernier adieu, en se recommandant à ses prières. Les restes inanimés d'un père réclamaient les derniers honneurs; elle parvint, à force de démarches, à faire enterrer son corps dans la chapelle de *Saint-Pierre-es-liens*. Sa tête resta quatorze jours exposée sur le pont de Londres. On était prêt à la jeter dans la Tamise, lorsqu'elle la racheta à prix d'argent. Citée à ce sujet devant le conseil, elle comparut, avoua tout, et se justifia avec fermeté. Le roi la punit de son courage, et la fit mettre en prison. Après une courte détention, pendant laquelle on s'efforça en vain de l'intimider par des menaces, elle recouvra

sa liberté. Elle survécut peu d'années à son père.

D'après le désir qu'elle avaitexprimé, on mit entre ses bras la tête de son père. D'autres assurent que ce dépôt précieux fut renfermé dans une boîte de plomb qu'on plaça sur son cercueil.

LE MARIAGE.

La législation des Anglais fut long-temps barbare. Le jurisconsulte Blackstone et beaucoup de ses compatriotes ont pensé qu'un mari était en droit de corriger sa femme, *pourvu que la baguette ne fût pas plus grosse que le petit doigt*. Les habitants des États-Unis se sont montrés plus humains que leurs ancêtres. Au sujet d'une cause portée devant la cour suprême de la Caroline du sud, le président du tribunal exposa d'une manière admirable les lois de la république sur le mariage; il cita ces

vers de *la Lune de miel*, qui devraient servir de règle à tous les hommes :

« Celui dont la main brutale peut se lever sur « une femme est un misérable ; il y aurait de la « flatterie à l'appeler un lâche. »

BHOWANCE, OU LE SAUT DE LEUCADE

DANS LES INDES.

L'Inde, comme la Grèce, eut un mont Leucade. Sapho voulut périr pour avoir trop aimé ; la piété filiale fut près de causer aux Indes un semblable sacrifice. Une femme devint deux fois veuve, sans avoir eu d'enfants. Dans sa jeunesse, sa mère l'avait vouée à l'un des dieux du pays ; mais elle n'eut pas le courage de laisser immoler sa fille. Celle-ci, se trouvant seule sur la terre, conçut une profonde tristesse ; elle crut que la divinité exigeait l'accomplissement du vœu de sa mère. Elle se rendit

au rocher de Bhowancc, destiné aux mêmes sacrifices que le mont Leucade. Il est situé à une lieue et demie sud-ouest de Puchmarée; sa hauteur est de soixante-dix pieds, et il est coupé à pic.

Le colonel Adams, apprenant qu'une femme avait conçu le dessein de se précipiter du haut rocher, ordonna à un hurkaru, nommé Ram-Sing, de faire tous ses efforts pour ramener cette infortunée à des idées plus raisonnables. Le lieutenant, M. Naughten, que la curiosité avait engagé à accompagner l'Indien, raconte ainsi la manière dont la scène se passa : « Au moment de leur arrivée, la victime était assise sur le rocher, attendant le brame qui devait présider à la cérémonie. Elle était de la caste Rajpout, et paraissait avoir trente ans. Elle n'avait pris aucun spiritueux, aucune drogue soporifique, pour exalter ou pour assoupir ses facultés; elle jouissait d'une parfaite liberté d'esprit. Elle tenait dans la main droite

une noix de coco, et de la gauche un couteau et un petit miroir dans lequel elle se regardait continuellement, excepté quand elle levait les yeux vers le ciel en s'écriant : « *Deo Bhurjee.* » Il était évident qu'aucune influence étrangère n'avait eu part à sa résolution.

Quand Ram-Sing voulut la détourner de son dessein, elle parut très blessée, et lui dit que ses remontrances étaient inutiles et inconvenantes. Il n'en insista pas moins; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que les compatriotes de la veuve se joignirent à lui; ils déclarèrent même qu'ils avaient déjà usé de tout leur ascendant pour arrêter l'accomplissement de ce funeste vœu. L'un d'eux, brame fort âgé, seconda Ram-Sing avec tant d'éloquence qu'elle lui jeta sa noix de coco à la tête; et elle y mit tant de force, qu'elle l'aurait grièvement blessé si le coup avait porté. Ram la supplia pendant trois heures; mais elle fut inflexible. Elle était si

peu disposée à écouter ses avis, qu'elle se tourna plusieurs fois vers les musiciens, leur ordonnant de jouer pour couvrir la voix de son compatriote. Le lieutenant, M. Naughten, désespérant de cette pauvre insensée, retourna au camp, laissant Ram-Sing auprès d'elle. Quelques heures après, ses domestiques vinrent lui dire que Ram-Sing avait réussi, et ramenait la femme dans le camp. En montant sur le fatal rocher, elle avait perdu connaissance; épuisée de corps et d'esprit, elle resta près de deux heures dans cet état d'insensibilité. En revenant à elle, elle versa des larmes amères. On profita de ce moment favorable pour la presser d'abandonner sa triste résolution; et ce qui parut produire le plus d'effet sur elle fut l'assurance que lui donna le prêtre indien du pardon du Dieu auquel elle avait été vouée. Après son arrivée dans le camp, le colonel Adams l'envoya à Hurdah : il pourvut aux frais de son voyage, et lui donna une lettre

pour le *soubadar* de la province ; il recommandait à ce gouverneur de veiller à ce que la veuve n'éprouvât aucun mauvais traitement de la part des Indiens pour avoir abandonné sa résolution.

RESPECT DES ARABES
POUR LES FEMMES.

Les Arabes bédouins ont tant de vénération pour les femmes, qu'il suffit de la présence de l'une d'elles, ou même du son de sa voix, pour soustraire un malheureux à une mort certaine. Un criminel, un meurtrier même, est en sûreté dès qu'une femme l'a pris sous sa protection. S'il peut approcher de leur tente d'assez près pour se faire entendre, il s'écrie : « Je suis sous la protection du harem. » A ces paroles, toutes les femmes répondent : « Ne le poursuivez pas. » Fût-il même condamné par le prince et les premiers de la tribu, on lui remet le châtiment de

son crime, et il recouvre aussitôt la liberté.

ÉLOQUENCE DU COEUR.

Une dame, discutant un jour avec Olivier Cromwell sur l'art oratoire, prétendait que l'éloquence ne pouvait s'acquérir que par des études profondes. Le lord protecteur soutenait le contraire; son opinion était que l'éloquence avait sa source dans le cœur. « Une fois que le cœur est ému, disait-il, les expressions viennent avec facilité, avec énergie. » La discussion finit comme toute les discussions finissent: chacun resta de son avis.

Quelques jours après, cette même dame fut réduite au plus affreux désespoir par l'arrestation de son mari, conduit à la Tour pour crime de haute trahison. Elle alla se jeter aux pieds du lord protecteur, et implora la grâce de son mari avec les expressions de l'éloquence la plus vive.

Cromwell montra d'abord un front sévère ; il attendit que la suppliante, épuisée par l'effort qn'elle avait fait, cessât de parler. Il sourit alors, et lui accorda la liberté de son mari, en lui disant : « Je crois que tous ceux qui ont été témoins de cette scène seront d'avis, comme moi, que l'éloquence du cœur est toujours la meilleure. »

ANGOISSE D'UNE MÈRE.

Une femme indienne et son enfant, âgé de sept ans, suivaient la rive du lac Ersie pour se rendre à un camp situé à quelques lieues de distance. L'enfant, ayant aperçu quelques grappes de raisins sauvages, témoigna un vif désir de s'en procurer. Sa mère, qui voyait un ravin par lequel elle pouvait gagner le bord du précipice, voulut satisfaire cette fantaisie. Elle lui dit de rester dans l'endroit où il se trouvait, et, gravissant la montée, elle s'a-

vança dans les bois plus loin qu'elle n'en avait l'intention. Cependant le vent commença à souffler avec violence, les eaux du lac s'enflèrent, et il fut impossible à l'enfant, qui s'était égaré en cherchant des coquilles, de revenir à l'endroit où l'avait laissé sa mère. Elle revenait lorsqu'elle entendit ses cris ; mais au lieu de descendre dans le ravin, elle courut vers le bord du précipice dont la voix paraissait sortir.

Elle aperçut son fils luttant contre les vagues, et cherchant en vain à gagner le rivage, qui se trouvait à une élévation de cinquante pieds. Comme il était impossible de venir à son secours, elle était sur le point de se jeter dans l'abyme, lorsqu'elle vit son fils se saisir d'un arbre tombé dans le lac, et monter sur une des plus longues branches. Déjà il était hors de la portée des vagues, et sa mère, en proie aux plus cruelles angoisses, ne savait si elle devait aller chercher du secours au camp, ou rester auprès de son fils. La nuit appro-

chait, la femme indienne ne pouvait trouver son chemin dans les bois au milieu de l'obscurité : elle attendit que la lune se levât. Elle s'assit au haut du précipice pendant une heure entière, et de temps en temps les cris de son fils lui apprenaient qu'il existait encore ; mais quand la lune vint à paraître elle ne vit rien. Alors elle ne put douter de son malheur, et, se livrant à tout son désespoir, elle se jeta sur la rive. Bientôt après elle entendit une voix faible qui lui criait : « Maman, me voici ; viens à mon secours. » La mère éplorée se leva aussitôt ; elle vit son fils qui grimpait sur le bord du précipice, elle accourut, lui donna la main ; mais la terre manqua sous les pieds de l'enfant, et il fut précipité dans le lac.

LA FIANCÉE.

Dans un mariage indien, aux îles Philippines, la fiancée s'était retirée sur le bord

d'un fleuve, pour se laver les pieds : un crocodille l'emporta. Les cris de la jeune femme avertirent de son danger. Quand on arriva, elle était entre les dents du monstre. Son fiancé plongea dans les eaux, et poursuivit le monstre un poignard à la main. Après un combat à mort, il parvint à lui faire rendre sa proie, et revint au rivage avec le corps de sa femme.

HONNÊTE PAUVRETÉ.

En 1776 une pauvre veuve de Lisbonne se rendit plusieurs fois dans l'antichambre du palais, demandant toujours à parler au roi. Enfin s'étant trouvée sur le passage du monarque, elle s'avança vers lui, lui présenta une cassette, et lui dit : « Sire, voici ce que j'ai trouvé au milieu des décombres des édifices ruinés par le grand tremblement de terre de 1755. Je suis une pauvre veuve et j'ai six enfants ; cette cassette pourrait m'enrichir ; mais l'honneur

est plus précieux pour moi que tous les trésors du monde. Je remets ce dépôt en vos mains, parce que votre majesté peut mieux que personne le restituer à son légitime possesseur, et me récompenser de ma découverte. » Le roi fit ouvrir la cassette, et fut surpris de la beauté des bijoux qu'elle renfermait ; il donna les plus grands éloges à l'honnêteté et au désintéressement de cette pauvre veuve, et lui fit aussitôt compter une somme de vingt mille piastres. Le roi ordonna en outre de faire les recherches les plus actives pour découvrir le véritable propriétaire, et il annonça que, si elles étaient infructueuses, les bijoux seraient vendus au profit de la veuve et de ses enfants.

LA VEUVE DE GALATHE.

Simorix, étant devenu amoureux de Camma, dame de Galathe, assassina le mari et demanda la main de la

veuve. Camma résista long-temps aux prières de Simorix; mais, craignant qu'il n'eût recours à la violence, elle parut consentir à cette union. L'usage voulait que les mariés bussent dans la même coupe. Camma y but la première et la passa ensuite à Simorix. Celui-ci, qui n'avait pas le moindre soupçon, acheva de boire une liqueur empoisonnée. « Je meurs heureuse, s'écria alors Camma : j'ai conservé mon honneur et vengé la mort de mon mari ! » Ils expirèrent tous les deux un instant après.

TENDRESSE CONJUGALE.

Le duc de Wirtemberg s'était vivement opposé à l'élection de Conrad III, proclamé empereur en 1138; et, quand le nouveau monarque eut ceint le diadème, il refusa de le reconnaître, et se renferma dans la petite ville de Weinsperg, la plus forte place de ses états. Il y fut assiégé par

l'armée impériale. Le rebelle soutint toutes les attaques de son souverain avec une bravoure héroïque. Enfin il fut obligé de céder à la force. L'empereur irrité voulait mettre tout à feu et à sang; cependant il fit grâce aux femmes, leur permit d'emporter ce qu'elles avaient de plus cher, et de sortir de la ville. L'épouse du duc profita de cette permission pour sauver les jours de son mari. Elle le prit sur ses épaules. Toutes les femmes en firent autant, et Conrad les vit sortir, chargées de ce fardeau précieux, la duchesse à leur tête. Il ne put tenir contre un spectacle si touchant, et, cédant à l'admiration qu'il lui causait, il fit grâce aux hommes en faveur des femmes. La ville fut sauvée.

ACTE DE DÉSINTÉRESSEMENT.

L'histoire nous montre des mères qui, séduites par des idées de grandeur et de richesse, sacrifièrent le bonheur véritable

de leurs enfants à l'avenir de leur postérité. En Russie nous voyons une mère s'opposer énergiquement à la fortune de son fils. Pendant l'interrègne qui eut lieu à la mort de Chowski, en 1610, les nobles Russes voulurent donner la couronne à Michel Romanof, proche parent du czar Fedor Ivanowitch. Ils prièrent ce jeune homme et sa mère de se rendre à Moscou; mais tous les deux s'y refusèrent. La mère écrivit même à son frère Cheremetel pour le conjurer de s'opposer à l'élévation de son neveu, que son extrême jeunesse rendait incapable de soutenir un aussi pénible fardeau. Cependant Michel Romanof fut élu empereur. Quand les députés de la noblesse se rendirent à Kostroma pour saluer le nouveau souverain, sa mère demanda à leur parler avant de les introduire chez son fils. Le rendez-vous eut lieu dans une église, et là, les larmes aux yeux, elle renouvela ses prières et les conjura de choisir un souverain plus fait pour le gouver-

nement des peuples. On lui répondit que les nobles ne reviendraient pas sur le choix qu'ils avaient fait. « Eh bien! leur dit-elle, au moins soyez les tuteurs de mon fils. Il ignore l'art difficile de régir les hommes; mais vous l'avez choisi, vous voulez qu'il porte le sceptre : s'il ne justifie point votre espoir, vous seuls en serez responsables devant Dieu. »

LADY GRANGE.

L'Écosse était soumise, dans les anciens temps, au régime le plus arbitraire. L'histoire de lady Grange en est une preuve lamentable. Son mari vint à soupçonner qu'elle avait pris connaissance de papiers importants, et les hommes n'ayant jamais beaucoup de confiance dans la discrétion des femmes, lord Grange et son fils résolurent de prendre leurs précautions. Il s'agissait d'affaires d'état, et ils ne balancèrent pas un instant : un mari, un fils, con-

duisirent une mère, une femme, dans l'île de Saint-Kilda, et l'abandonnèrent sur le rivage. Personne n'en eut connaissance, jamais les amis de cette malheureuse dame ne purent découvrir l'endroit où on l'avait reléguée, et jamais on n'aurait su sa lamentable histoire si elle ne l'avait écrite avec ses cheveux sur un tablier de mousseline. Sa famille parvint, après la mort de la victime, à se procurer cet ouvrage curieux, et le conserva en mémoire de la femme infortunée qui en était l'auteur.

MADAME DACIER.

M. Le Fèvre, père de madame Dacier, ne pensait nullement à élever sa fille dans les lettres; mais le hasard en décida autrement. Ce savant avait un fils, qu'il instruisait avec grand soin. Pendant qu'il lui donnait des leçons, mademoiselle Le Fèvre, qui avait alors onze ans, était pré-

seiñte et travaillait en tapisserie. Il arriva qu'un jour le jeune écolier répondit mal aux questions de son père. Sa sœur, touchée de la situation pénible où il se trouvait, lui suggérait tout bas les réponses qu'il fallait faire. Le père, étonné, l'entendit; ravi de cette découverte, il résolut d'étendre sur elle ses soins, et de l'appliquer à l'étude. Elle fut très fâchée d'avoir parlé, car dès ce moment elle fut assujettie à des leçons réglées. En peu de temps elle fit des progrès si rapides, que son père la regarda comme son égale, et ne faisait rien sans la consulter. On sait que madame Dacier devint une des colonnes de l'érudition, et qu'elle sut le grec aussi bien qu'homme de son temps. Malheureusement les femmes perdent en grâces ce qu'elles acquièrent en savoir; et si madame Dacier montra toute l'érudition d'un commentateur en traduisant Homère, la barbarie de son style égale au moins la profondeur de ses commentaires.

MISTRISS COCKBURN.

Catherine Cockburn n'avait que vingt-deux ans quand elle publia la défense de l'*Essai sur l'Homme*, par Locke. Mistriss Cockburn avait gardé l'anonyme; elle craignait que son âge et son sexe fissent tort à son ouvrage. Il paraît aussi qu'elle appréhendait de se faire connaître de Locke comme son apologiste. Mais ses précautions furent inutiles, et la renommée trahit l'incognito. Locke lui fit un cadeau de livres et lui écrivit une épître de louanges et de remercîments. « Qu'il me soit permis, lui disait-il, de vous témoigner toute ma reconnaissance pour la manière dont vous m'avez défendu. Vous avez vaincu mon adversaire, et moi vous m'avez imposé les plus grandes obligations; il ne me reste plus qu'un désir, c'est celui de vous voir, et de vous assurer de tout mon dévouement. »

DIVERSES LOIS RELATIVES AUX FEMMES.

Solon ne permit qu'aux filles uniques de recevoir une dot de leur famille, et ordonna que les mariées ne porteraient à leurs époux que trois robes et quelques meubles de peu de valeur. Car il ne voulait pas que le mariage devînt un trafic et un commerce, mais qu'il fût regardé comme une société honorable destinée à donner des sujets à l'état, et à assurer le bonheur des particuliers.

L'empereur Antonin porta une loi qui ordonnait que, lorsqu'un mari poursuivait sa femme en justice, comme lui ayant manqué de fidélité, le juge aurait à examiner si le mari avait lui-même gardé fidélité à sa femme, et que, s'ils étaient trouvés tous deux coupables, ils seraient tous deux punis.

Zaleucus, législateur des Locriens, vou-

lant écarter le luxe de sa république, défendit aux femmes de porter des étoffes riches et précieuses, des vêtements brodés, des pierreries, des pendants d'oreilles, des colliers, des bracelets, des anneaux d'or, et d'autres ornements de cette sorte, n'exceptant de cette loi que les femmes prostituées.

Henri IV, voyant que tous les édits portés contre le luxe devenaient inutiles, en rendit enfin un dans lequel, après avoir expressément défendu à tous ses sujets de porter ni or ni argent sur leurs habits, il ajouta : « Excepté pourtant aux filles de joie et aux filous, en qui nous ne prenons pas assez d'intérêt pour leur faire l'honneur de donner notre attention à leur conduite. »

LA FEMME DE PYTHAGORE.

Une femme vaine et ambitieuse demandait à Théano, épouse de Pythagore, par

quel moyen elle pourrait se rendre illustre. « En filant votre quenouille, » répondit Théano.

LAURE.

Le dimanche des rameaux, Pétrarque vit pendant les matines, dans l'église du monastère de Saint-Clair d'Avignon, une jeune dame dont les charmes firent sur lui l'impression la plus vive.

Elle portait une robe verte parsemée de violettes brodées; sa parure pleine de goût prévenait d'abord en sa faveur. Il y avait quelque chose d'affectueux dans ses regards, d'aimable et de gracieux dans sa beauté : en la voyant si charmante, on sentait qu'elle pouvait donner le bonheur; en contemplant l'expression de pureté qui embellissait son visage, on croyait à la vertu.

Cette dame, à laquelle Pétrarque consacra sa vie et son génie poétique, était la

fille d'Audibert. Sa famille occupait un rang distingué à Noves, ville de Provence à deux lieues d'Avignon. Laure avait une maison dans cette ville, où elle passait une partie de l'année. Son père lui avait laissé par testament une dot considérable qu'elle devait recevoir le jour de son mariage : sa mère lui fit épouser Hugues de Sades, dont la famille était originaire d'Avignon. Pétrarque ne la vit qu'après son mariage : de là l'extrême sévérité qu'elle lui montra. Tant que Pétrarque sut cacher la passion que Laure lui avait inspirée, il avoue qu'elle le traita avec bonté. Mais aussitôt qu'il en eut fait l'aveu, elle lui opposa une invincible rigueur. Le rencontrait-elle dans un lieu public, elle baissait son voile, ou se retirait sur-le-champ. Pétrarque crut que l'absence lui rendrait la tranquillité qu'il avait perdue : il entreprit un long voyage; mais, à peine était-il sorti d'Avignon, qu'il se repentit de sa détermination; il fut près de revenir sur ses pas.

L'image de Laure était toujours présente à sa pensée. A son retour, il lui fallait traverser la forêt des Ardennes. La guerre qui se faisait alors entre le duc de Brabant et le comte de Flandre rendait la route dangereuse. Pétrarque ne prit aucune précaution : seul, sans armes, il traversa les bois sombres dont ces contrées sont couvertes. « Laure, nous dit-il, était toujours devant moi; il me semblait que le zéphyr m'apportait ses paroles, et le Rhône me parut plus beau parce qu'il baignait les murs d'Avignon. » Il espérait que l'absence aurait diminué la rigueur de Laure : il se trompait. Aussi se plaint-il amèrement de la perte de ses espérances, et compare-t-il celle qu'il aime *à une neige sur laquelle le soleil n'a jamais lui.*

Malheureux, désespéré, Pétrarque quitta un lieu de souffrance, et fut se réfugier dans les cavernes du Vauclüse. « C'est dans la solitude, nous dit-il, c'est dans les lieux les plus déserts, que Laure apparaît le plus

vivement à mon imagination. » La violence de sa passion nuisit à sa santé ; il craignit de mourir dans des sentiments que condamnait la religion : il chercha auprès de Denis de Robertis, moine d'Italie, la force qu'il n'avait pas. Ce saint homme dit à son pénitent tout ce que la sagesse et la piété purent lui inspirer de doux et de consolant. Mais un regard de Laure eut bientôt dissipé tout l'effet qu'avait pu produire l'éloquence de l'ermite. Un jour que Pétrarque rencontra celle qu'il aimait, elle eut en le voyant une douce émotion. Une faveur si peu attendue rendit le bonheur à Pétrarque. Comme autrefois, il la suivit dans toutes les assemblées. Il voulut lui parler de ses sentiments, mais la dignité de Laure lui ferma la bouche. Toutes les fois qu'il cherchait à rompre un silence respectueux, elle lui montrait une sévérité austère ; et puis quand elle le voyait livré au désespoir, un mot, un geste suffisait pour relever cette âme abattue.

Le 6 avril 1348, Pétrarque, se trouvant à Vérone, crut voir Laure dans un songe. « Elle me parla long-temps, dit le poète, elle m'annonça qu'elle n'existait plus. Je lui demandai si elle m'avait aimé. —Vous avez toujours possédé mon cœur, me dit-elle, vous le posséderez toujours. — Alors je ne me plains pas d'avoir tant souffert, répondit Pétrarque. »

Laure était morte de la peste qui, à cette époque, fit des ravages affreux dans la ville d'Avignon : Pétrarque en reçut la nouvelle le 9 mai 1348. Dès lors la vie ne fut pour lui qu'une suite de jours tristes et douloureux ; il n'eut qu'une espérance, celle d'être réuni dans un monde meilleur à celle qu'il avait tant aimée.

PROMESSE D'UNE FEMME.

Henri Carey, cousin de la reine Élisabeth, jouissait depuis long-temps de la faveur de cette princesse. Un jour qu'ab-

sorbé dans de profondes méditations, il se promenait sous les fenêtres du palais, la reine l'aperçut et lui dit avec gaîté : « A quoi pense un homme quand il ne pense à rien ? — A la promesse d'une femme, répondit Carey. — Bien répondu, mon cousin, reprit Élisabeth. » Quelque temps après, il sollicita la pairie, et rappela à la reine qu'elle lui avait promis cette dignité. « Vous avez raison, dit-elle, mais c'était une promesse de femme. »

LA FEMME DE JACQUES II.

Lorsque Jacques II se vit forcé de pourvoir à la sûreté de sa famille, il fut obligé d'avoir recours aux prières pour déterminer la reine à le quitter. Elle céda enfin, et le 6 décembre 1688, accompagnée du comte de Lauzun et de la nourrice qui portait le jeune prince, à peine âgé de cinq mois, elle sortit de White-Hall. Elle traversa la Tamise sur un bateau décou-

vert, au milieu des ténèbres et par un temps affreux. Une voiture de louage devait l'attendre sur l'autre bord; mais un malentendu occasiona un retard d'une heure. La reine chercha un asyle dans une vieille église de Lambeth. Tantôt elle portait des yeux baignés de larmes sur le jeune prince, son fils, tantôt elle contemplait les lumières innombrables de la ville qu'elle venait de quitter, comme si elle avait cherché à découvrir la royale demeure de Jacques II.

HUMILITÉ.

La célèbre madame Viot, malgré son peu de beauté, avait l'habitude de toujours se regarder dans la glace. Une dame de ses amies lui en fit un jour le reproche. « Je veux, répondit-elle, apprendre par expérience si l'on peut s'habituer à la laideur. »

JANE GREY.

Roger Osham, ayant un jour rendu visite à l'aimable et infortunée Jane Grey, la trouva occupée à lire Platon, tandis que le reste de sa famille était à la chasse. Il parut étonné qu'elle choisît des lectures aussi sérieuses. « Mon Dieu, répondit-elle, je préfère Platon à tous les divertissements. Ah! ceux qui préfèrent la chasse ignorent les véritables plaisirs. »

Elle eut le malheur d'accepter la couronne d'Angleterre, qu'Édouard VI lui avait léguée par testament. Elle et lord Guilford furent les victimes de la sanguinaire Marie. Le jour de son exécution, son mari demanda à la voir; mais elle ne voulut point y consentir. Elle lui fit dire qu'elle craignait pour le courage de tous les deux le moment de la séparation. « Bientôt, ajoutait-elle, nous serons réunis dans un séjour d'où n'approcheront ja-

mais la mort et toutes les misères de l'humanité. » La reine avait voulu qu'on exécutât Jane Grey et son mari devant la tour; mais le conseil, craignant que la jeunesse de Jane, sa beauté et son innocence, ne soulevassent le peuple en sa faveur, décida que le supplice aurait lieu dans l'enceinte de la prison. D'une fenêtre où elle se trouvait, elle vit son mari marcher à l'échafaud, et lui fit de la main un signe d'adieu; puis elle attendit tranquillement l'heure de la mort. On rapportait le corps sanglant de lord Guilford; elle l'aperçut, et, loin que ce triste spectacle ébranlât sa constance, elle sentit redoubler son courage lorsqu'elle apprit la force d'âme qu'il venait de montrer à ses derniers instants. Même sur l'échafaud, elle n'eut pas un moment de faiblesse. Ceux qui l'entouraient ne pouvaient retenir leurs larmes; elle leur parla avec une sérénité admirable. Au moment où la hache fatale tomba sur sa tête, les derniers mots qu'elle

9.

prononça furent : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. »

Ainsi périt, à l'âge de dix-huit ans, une femme charmante, remarquable par la simplicité de ses manières, la pureté de ses mœurs, et l'étendue de son savoir. Comme l'a dit Fuller : « Elle réunissait l'innocence du premier âge à la beauté de la jeunesse, l'activité de l'âge mûr à la gravité de la vieillesse. D'une naissance royale, elle possédait le savoir d'un théologien, et vivait comme une sainte ; elle mourut de la mort des malfaiteurs, pour les fautes de ses proches. »

On trouva sur la muraille de sa prison ces vers latins qu'elle avait écrits avec la pointe d'une épingle :

Non aliena putes, homini quæ obtingere possunt ;
Sors hodierna mihi, cras erit illa tibi.

JANE GREY.

Ne croyez pas que la mort vous soit plus étran-

gère qu'à moi : aujourd'hui c'est mon tour, demain ce sera le vôtre.

LES FEMMES

PENDANT LA TERREUR.

On ne saurait penser sans attendrissement et sans admiration à la conduite des femmes à l'époque de la terreur. Dans toutes les villes où l'on emprisonna, où l'on égorgea, il n'est pas de périls que les femmes ne bravèrent, pas de sollicitations qu'elles ne firent, pas de sacrifices qu'elles ne s'imposèrent pour sauver, voir ou consoler les objets de leurs affections; et plus d'une fois, lorsqu'elles ne purent ni obtenir leur liberté ni les arracher à la mort, elles partagèrent volontairement leur captivité et leur supplice. C'est un devoir de signaler le nom de quelques unes de ces héroïnes à l'admiration des siècles.

Madame Lefort, dans un des départements de l'Ouest, tremblait pour son ma-

ri, incarcéré comme conspirateur. Elle acheta la permission de le voir. Au déclin du jour, elle vole le trouver ; elle obtient de lui qu'ils changeront d'habillements, et qu'il sortira de la prison, en l'y laissant à sa place. On ne découvrit que le lendemain sa pieuse supercherie. « Malheureuse, qu'avez-vous fait ? lui dit un représentant. — Mon devoir, répond-elle ; fais le tien. »

On n'oubliera jamais la conduite de la princesse de Monaco, le matin de son exécution. Une demi-heure avant le fatal moment, elle avait cherché à se procurer une paire de ciseaux pour se couper les cheveux ; enfin elle brisa une vitre de la fenêtre, et avec un morceau de verre se dépouilla de sa chevelure, qu'elle confia à un ami pour remettre à ses enfants ; elle prit ensuite un pot de rouge et eut soin de s'en mettre assez pour que la populace ne pût s'apercevoir de sa pâleur, si elle avait un instant de faiblesse.

La célèbre madame Roland montra encore un plus grand courage. Conduite à l'échafaud avec un homme qui tremblait aux approches de la mort, elle chercha à ranimer ses esprits abattus ; mais, arrivée au pied de la fatale machine, elle vit bien qu'il ne pourrait contempler de sang-froid le spectacle de son exécution ; elle l'invita à monter le premier. « Monsieur, ajouta-t-elle, vous êtes trop bien élevé pour refuser la dernière demande d'une dame. »

Madame Davaux suivit de sa propre volonté son mari, qu'on transférait à la Conciergerie. Enfermée avec lui dans un cachot, elle n'en sortit que pour l'accompagner à l'échafaud.

Madame Lavergne, femme du commandant de Longwy, éleva pour lui la voix au tribunal révolutionnaire lorsqu'il y fut interrogé sur la reddition de cette place. Effort impuissant! sa sentence fut prononcée devant elle. Elle n'écoute plus

que le désespoir. Il suffisait de proférer le cri de Vive le roi! pour être immolé : elle en fit retentir la salle. En vain les juges voulurent la regarder comme aliénée : elle s'obstina à répêter ce cri jusqu'à qu'elle obtint un arrêt de mort.

On avait conduit le maréchal de Mouchy; au Luxembourg. A peine y était-il que sa femme s'y rend. On lui représente que l'acte d'arrestation ne fait nullement mention d'elle. « *Puisque mon mari est arrêté, je le suis aussi.* » Il est traduit au tribunal révolutionnaire; elle l'y accompagne. L'accusateur public l'avertit que l'on ne l'a point mandée. « *Puisque mon mari est mandé,* répond-elle, *je le suis aussi.* » Il reçoit son arrêt de mort; elle monte avec lui dans la fatale charrette. Le bourreau lui dit qu'elle n'est point condamnée. « *Puisque mon mari est condamné, je le suis aussi,* » telle fut son unique réponse.

La tendresse fraternelle inspira des sa-

crifices dignes d'être placés à côté de ceux de l'amour conjugal.

Mademoiselle Maillé, détenue rue de Sèvres, s'immola pour sa belle-sœur, en se présentant pour subir la condamnation qui pesait sur la tête de la femme de son frère.

Madame Élisabeth, qui était restée en France pour mourir avec son frère et son roi, conserva en marchant à la mort les vertus qui avaient rempli sa vie. Dans la voiture qui la menait au supplice, son fichu tomba. « *Au nom de la pudeur,* dit-elle au bourreau, *couvrez-moi le sein.* » Si on ajoute à ce mot sublime la réponse de la reine aux juges qui l'accusaient d'avoir corrompu son fils, « *J'en appelle à toutes les mères,* et le courage de cette princesse sur l'échafaud, on aura une idée de cette époque extraordinaire en grandes vertus, en grands crimes, en victoires et en erreurs; de cette époque où les plus nobles sacrifices du patriotisme

étaient à côté des excès de la licence et de la barbarie.

Faut-il rappeler encore cette pieuse fille de Lyon qui suppliait les juges de la faire fusiller avec ses frères ; mademoiselle Delleglace, qui suivit à pied le chariot qui transportait son père de Lyon à la Conciergerie de Paris, mendiant dans chaque ville des aliments, vêtue d'une couverture pour l'empêcher de mourir de faim et de froid ; mademoiselle de Larochefoucauld, qui déroba l'auteur de ses jours au supplice, après la guerre de la Vendée, et trouva dans un général républicain un protecteur généreux qui n'avait point oublié qu'où le malheur commence, la patrie ne doit plus faire de distinction des partis ; cette jeune Bois-Béranger, qui se plaignait de ne pas mourir avec sa famille, qui reçut son arrêt comme une heureuse nouvelle, et marcha à l'échafaud comme à une fête ; et mademoiselle de Sombreuil buvant du sang pour obtenir la vie de son

père ; et madame Rosambo, qui lui adressait ces belles paroles en marchant au supplice avec le vénérable Malesherbes » : *Vous avez eu la gloire de sauver votre père, moi j'ai la consolation de mourir avec le mien.* »

Dans ce temps-là l'héroïsme était de toutes les classes comme de tous les partis. Lanjuinais est sauvé par la femme de chambre de sa mère. Marie, servant dans une maison d'arrêt à Bordeaux, expose sa tête en facilitant l'évasion de deux captifs. Madame Payssac offre une asyle à Rabaut Saint-Étienne, et, découverte avec lui, le suit à l'échafaud. « *Je suis hors la loi!* dit Condorcet à une femme qui voulait le cacher. *Suis-je hors l'humanité,* répondelle ?

A aucune autre époque de l'histoire les femmes n'avaient montré tant de vertus ; à aucune autre époque de l'histoire on n'avait vu les épouses, les mères, les filles, accomplir avec tant de courage de si no-

bles sacrifices. Sans perdre les douces vertus de leur sexe, elles avaient pris les vertus plus mâles du nôtre. Des femmes élevées dans toutes les jouissances du luxe et les délicatesses de la cour semblaient s'être faites au lit de paille, aux exhalaisons fétides des cachots! Des femmes habituées à s'évanouir au mouvement trop précipité d'une voiture, à l'accident le plus léger, le moins terrible, voyaient d'un œil serein les apprêts du supplice; et, sans que leur figure fût plus pâle, sans que leur cœur battît plus vite, elles tendaient la tête aux bourreaux.

MARIAGE DE LAPONIE.

Il y a peine de mort en Laponie contre celui qui épouse une jeune fille sans le consentement de ses parents ou amis. Lorsqu'un jeune homme aime une femme, les deux familles s'assemblent pour voir les prétendus lutter à la course. La jeune fille

a une avance telle, qu'à moins qu'elle le veuille, il est impossible qu'elle soit dépassée. Si elle arrive la première au but, il n'est plus question de mariage. Mais, si la jeune fille aime véritablement son adversaire, quoique d'abord elle coure avec rapidité pour le mettre à l'épreuve, elle trouve toujours moyen de s'arrêter avant d'atteindre le terme. Ainsi l'on ne voit pas dans cette contrée d'unions forcées; voilà pourquoi, dans un pays triste et misérable, les pauvres gens sont plus riches d'un bonheur mutuel que les opulents propriétaires de nos pays civilisés avec leurs terres et leurs trésors.

NOUVELLE AMAZONE.

Lorsqu'on ouvrit à Londres une soucription en faveur des Allemands malheureux, une femme se présenta au comité, et fit valoir les blessures qu'elle avait reçues dans la guerre contre la Fran-

ce. Elle était d'un extérieur agréable, et n'était âgée que de vingt-deux ans. Son histoire avait quelque chose de romanesque. Son père était Suédois; il avait quitté son pays natal pour entrer dans la marine anglaise; sa mère était fille d'un armateur de Londres. Lorsqu'elle avait quatre ans, son père se rendit en Suède avec sa famille, et s'engagea dans l'armée de terre. Il fut fait capitaine de hussards, lorsque Bernadotte embrassa la cause des alliés; ses deux fils servaient dans son régiment; son unique fille voulut suivre la carrière de son père et de ses frères. En vain s'efforça-t-on de la ramener à des idées moins belliqueuses. Elle entra dans le régiment, et remplit tous les devoirs d'un soldat. Elle fut deux fois blessée; elle apportait des certificats de service qu'on lui avait délivrés à Hambourg. Ce qui l'amenait alors à Londres, c'était le désir de voir son grand père, dont elle ne put apprendre aucune nouvelle.

L'HÉROINE FRANÇAISE.

Au mois d'août 1821, une femme qui s'était distinguée dans les dernières guerres comparut devant les assises de Metz. Elle était prévenue de vagabondage et de voies de fait. On reconnut qu'elle avait servi depuis sa douzième année jusqu'à sa soixante-quatrième. Elle avait combattu sous les ordres de Luckner et de d'Estaing, et était restée trompette pendant neuf ans en Italie, en Égypte, en Allemagne, en Espagne et en Russie, où elle avait été faite prisonnière. Elle était revenue dans son pays pour y mourir en paix. Elle n'avait demandé au ministre ni la pension, ni la gratification qu'on devait à ses blessures. Cette femme belliqueuse avait conservé la vivacité de son premier état. Ayant eu une querelle avec un aubergiste, elle se fit justice elle-même d'une manière plus expéditive que régulière. Si l'accusation eût été prouvée, elle pouvait être

condamnée à cinq ou dix ans d'emprisonnement. L'héroïque simplicité de cette femme fit beaucoup d'impression sur les juges. Elle parla de ses blessures, comme s'il s'agissait de bagatelles. Le tribunal l'acquitta à l'unanimité, et une souscription fut ouverte en sa faveur.

LES MAURES.

Plus on lit l'histoire, plus on doit remarquer, en comparant les différentes époques, que les femmes, pour briser leurs liens, conjurent communément, sans avoir besoin de se communiquer leurs desseins, et marchent au même but, dans un instant favorable, par une convention tacite dont leurs intérêts seuls les avertissent. On ne peut croire que, dans ce plan suivi qui les porte à fuir l'esclavage, et qui leur fait désirer la domination, elles aient toujours été conduites par un motif louable; mais, néanmoins elles ont montré une énergie, et surtout une suite qui

semblent contraires à leur naturel. Il faut au reste leur rendre justice : soit douceur, soit faiblesse, si elles ont partagé les erreurs des hommes, leur douceur et leur faiblesse les ont empêchées de s'associer aux cruautés qui ont désolé la terre. Quelques unes en particulier furent des monstres : on ne se rappelle qu'avec horreur de Frédégonde, de Brunehaut et de quelques autres qui se sont couvertes d'opprobre; mais jamais les femmes ne se réunirent pour soutenir un système d'atrocité. En France le régime de la terreur fut l'ouvrage des hommes seuls. Les femmes n'y furent que victimes. Robespierre ne trouva pas une amie, et c'est au bras courageux d'une femme que la France dut le bonheur de se voir délivrée de Marat... Les femmes en Asie, victimes sacrifiées par la religion de Mahomet, averties par leur instinct du danger qui les menaçait, pouvaient poignarder le prophète, et elles le laissèrent vivre.

A trois époques le sexe entier parut et agit : d'abord pour soutenir la morale douce et pure de Jésus-Christ; peu après, pour dicter le code plein d'honneur de la chevalerie; enfin, pour favoriser la renaissance des lettres en Europe.

Avant ce dernier temps, où leur esprit et leurs lumières leur valurent en Italie une réputation méritée, elles jouèrent un rôle trop éclatant pour le passer sous silence. Leur influence chez les Maures est une des choses les plus remarquables dans l'histoire. Peut-être jamais elles n'exercèrent leur douce puissance d'une manière plus brillante qu'à Grenade. Les femmes prouvèrent bien alors qu'elles peuvent régner sur nous sans nous forcer à l'oubli de nos devoirs, et qu'elles savent inspirer l'héroïsme, même au sein du plaisir.

On ignore si les Espagnols empruntèrent leur galanterie des Maures, ou s'ils la donnèrent à ces derniers. Quoi qu'il en soit, l'aimable courtoisie des Maures de

Grenade, leurs mœurs chevaleresques, furent célèbres et le sont encore. « Dans le même instant, dit Florian, un Maure coupait des têtes qu'il attachait en triomphe à l'arçon de sa selle, écrivait des lettres galantes et passionnées, prodiguait pour une femme ses trésors, sa vie, et, couvert de la poussière et du sang des combats, donnait des fêtes où brillaient le goût, la magnificence et l'amour. »

CONDITION DES FEMMES.

La condition des femmes a varié selon les siècles et les pays. Chez les Grecs, les femmes ne jouissaient pas du respect qu'on leur a rendu dans tous les pays où la civilisation a fait quelques progrès. « La femme la meilleure, dit Thucydides, est celle dont on parle le moins, en bien comme en mal. Le plus bel ornement d'une femme est le silence, son premier devoir est de vivre chez elle. » On allait même jusqu'à

graver sur la tombe des femmes les emblêmes de leur domesticité. L'oiseau de nuit, le mors et les rênes qu'on retrouve si souvent dans les bas-reliefs des Grecs, sont autant d'allégories dont l'explication est presque une injure pour les femmes. On voulait par là les exhorter à montrer la vigilance de la chouette, la dextérité du conducteur de char dans le gouvernement de leur maison et apparemment la docilité du cheval.

Si la femme avait joui dans son intérieur d'une entière puissance, cela eût au moins compensé l'absence de tout autre privilége; mais, quelle que fût l'autorité qu'elle exerçât sur ses nombreux esclaves, la soumission qu'elle exigeait rappelait trop l'obéissance passive qu'un maître impérieux réclamait d'elle à son tour.

Depuis la chute de l'empire romain jusqu'au quatorzième ou quinzième siècle, les femmes menèrent une vie très solitaire. Presque étrangères à tous les plaisirs de la

société, elles sortaient rarement, à moins que ce ne fût pour assister aux divertissements publics. François Ier introduisit les femmes dans ses fêtes ; avant lui on n'y voyait que de vieux politiques ou des guerriers bardés de fer.

Platon se réjouissait de ne point être femme. Swift les considérait comme une espèce un peu au-dessus du singe. Les Turcs ne croient pas qu'elles aient une âme. Les Grecs pensaient que le comble de l'avilissement était d'être gouverné par une femme, et l'on voit, d'après la loi salique, que les Francs avaient la même opinion. Cependant les femmes étaient en grande vénération parmi les anciens Germains. Tacite nous apprend que leurs maris leur montraient la confiance la plus illimitée dans les affaires domestiques ; il dit même qu'elles les accompagnaient à la guerre. Les Germains portaient si loin le respect pour les femmes qu'ils leur attribuaient quelque chose de divin. Cette

croyance avait tant d'empire chez les peuplades les plus sauvages, que souvent les femmes y exerçaient une autorité souveraine au nom de la Divinité. On pourrait citer des exemples semblables parmi les anciens Bretons. Ainsi Boadicée et Cartismandua tinrent le sceptre de l'Angleterre.

Il est d'autres nations, surtout celles de l'Orient, chez lesquelles la condition des femmes est bien différente. Il paraît qu'à la Chine elles se trouvent à l'extrémité de l'échelle sociale. Elles ont peu ou point de priviléges, et sont soumises à la surveillance la plus tyrannique. On pense que la coutume d'emprisonner leurs pieds dans d'étroites chaussures est inspirée par des idées de despotisme conjugal.

Les proverbes des Chinois expriment l'opinion que ces peuples ont des femmes. « La famille, disent ces maximes, où se trouve une femme coquette, n'a rien à craindre des voleurs; sa pauvreté la garantira des larcins. » — « Quand la poule

chante le matin, les affaires domestiques sont en mauvais état. »

Chez les Hindous, les femmes sont réduites à la condition la plus vile. Jamais elles ne prennent place à la table de leurs maris; elles mangent leurs restes avec les plus jeunes enfants. Jamais elles ne prononcent le nom de leurs maris. Lorsqu'ils les appellent, elles ne répondent que par une interjection, comme *Hé! Ho!* etc. Lorsqu'elles parlent de lui, elles lui donnent le nom de maître ou d'homme de la maison. Jamais elles ne se montrent dans leur société, même chez elles; elles restent dans une autre chambre tandis que leurs maris fument avec les convives.

DÉCRET RÉVOLUTIONNAIRE.

Pendant la révolution française, la municipalité de Paris fit un décret par lequel il était défendu aux jolies femmes de se présenter à l'Hôtel-de-Ville, où elles al-

laient demander l'élargissement des aristocrates. Quelque temps après, Hébert, procureur du conseil de la commune, se plaignit de ce qu'une loi aussi sage n'était point exécutée. Un des membres fit observer « que dans le pays de la liberté les bureaux publics devaient être ouverts à tout le monde; que les goûts n'étaient jamais les mêmes; qu'une dame pouvait paraître belle aux uns et laide aux autres; et que jeunes et vieilles, belles et laides, toutes pouvaient avoir affaire dans les administrations; qu'il était impossible d'obéir au décret. » Hébert ne fut point persuadé, et il recommença à se plaindre de *ces Circées*, c'était ainsi qu'il les appelait, à la grande satisfaction de vieilles harengères, auxquelles on ne pouvait reprocher trop de jeunesse ou de beauté.

MISTRISS HOWARD.

Le philanthrope Howard s'unit à une femme dont l'âme ressemblait à la sienne. Comme il s'occupait à régler des comptes, il trouva que la balance était en sa faveur. Aussitôt il proposa à sa femme de faire à Londres un voyage d'agrément. « Quelle jolie cabane on pourrait bâtir pour une pauvre famille, avec la somme que nous allons dépenser ! » telle fut la réponse de mistriss Howard. On suivit un si bon conseil : une bonne action vaut mieux que le plaisir d'un voyage.

MISTRISS SHERIDAN.

Lady Lucan dit une fois à mistriss Sheridan : « Vous, Madame, vous êtes heureuse, puisque vous avez le bonheur de plaire à celui qui plaît à tout le monde. »

REPARTIE.

M. Lalande était un jour à dîner chez le banquier Récamier. Il se trouvait entre madame Récamier et madame de Staël, non moins célèbre par son esprit que madame Récamier l'était par sa beauté. L'astronome, voulant dire quelque chose d'agréable à ces dames, s'écria : « Que je suis heureux d'être entre l'esprit et la beauté ! — Oui, M. Lalande, reprit madame de Staël, et sans avoir ni l'une ni l'autre. »

GALANTERIE.

La princesse de Conti, fille de Louis XIV, parlant à l'ambassadeur de Maroc, et se récriant sur la pluralité des femmes, permise chez les Mahométans : « Nous n'aurions, Madame, chacun qu'une femme, lui dit cet ambassadeur, si elles avaient toutes vos grâces et vos vertus. »

PRÉCIS HISTORIQUE

DES VARIATIONS

DE LA COIFFURE DES FEMMES EN FRANCE.

Sous la première race, les femmes portaient leurs cheveux séparés sur le front, légèrement bouclés sur les tempes, et réunis ensuite en longues tresses flottantes. Telles étaient les statues des grands personnages du temps, qui jadis décoraient le portail de l'église Saint-Germain-des-Prés. On y voyait Ultrogothe, et Clotilde, femme de Clovis. Cette dernière est remarquable par deux longues mèches de cheveux qui descendent sur ses épaules, et sont serrées de distance en distance par des anneaux de perles. Les cheveux de la première flottent avec grâce sur ses vêtements. C'est ainsi que se coiffait la belle et terrible Frédégonde.

Parmi toutes les reines ou princesses

dont la sculpture nous a conservé les antiques images, toutes celles qui ont été célèbres par leur piété sont représentées le front couvert d'un voile, sans aucune apparence de cheveux.

Les femmes de Charlemagne, sans cacher entièrement leur chevelure, relevèrent leurs tresses, et ne laissèrent voir que quelques mèches faiblement bouclées autour de leur visage. Richilde, épouse de Charles-le-Chauve, les releva tout-à-fait, et en cacha l'extrémité sous une espèce de toque. Richarde, femme de Charles-le-Gros, imagina d'en tresser la moitié inférieure, et de les relever ensuite de chaque côté des joues. Cette manière caractérise les coiffures des neuvième et dixième siècles. Le onzième siècle est remarquable par l'entière disparution des cheveux sur le front des femmes, et l'invention des bourrelets, qui, plus tard, dégénérèrent en *hennins*.

Plus d'une fois l'Église interposa son au-

torité pour défendre ou faire adopter en France telle ou telle mode de coiffure. Tantôt les cheveux longs, tantôt les cheveux courts, excitèrent le zèle des princes de l'Église. On sait le funeste résultat qu'eut la piété mal entendue de Louis VII, qui, jugeant sa conscience intéressée à donner l'exemple de la soumission, fit couper ses cheveux et sa barbe. Éléonore de Guyenne le railla de cette condescendance, et un sujet aussi léger fut la cause d'un divorce. Éléonore donna sa main et ses grands biens à Henri de Normandie, qui monta peu de temps après sur le trône d'Angleterre. De là des jalousies et des guerres qui durèrent trois siècles. » Il périt plus de trois millions de Français, dit Saint-Foix, parce qu'un archevêque s'était fâché contre les longues chevelures, parce qu'un roi avait coupé la sienne, parce que sa femme l'avait trouvé ridicule avec des cheveux courts et un menton rasé. »

Les modes firent un pas rétrograde à la fin du douzième siècle, et durant le treizième; Blanche de Castille reprit la coiffure de Clotilde, et le voile et la guimpe ensevelirent de nouveau les cheveux, la tête, et les grâces des femmes.

Le quatorzième siècle commençait: c'était l'aurore des lumières. Une femme dont le nom est cher aux muses, Clémence Isaure, parut, et, appelant son sexe à une illustration nouvelle, le fit sortir de l'obscurité à laquelle le condamnaient depuis tant de siècles l'ignorance et la tyrannie.

Malgré les malheurs de la France, à cette époque, le luxe faisait des progrès extraordinaires. La vaine et galante Isabeau de Bavière inventa des modes extravagantes. Par un renversement bizarre de tous les principes de convenance et de goût, elle cacha tous ses cheveux, et découvrit son sein et ses épaules. C'est elle qui mit à la mode ces coiffures ridicules par leur forme et leur hauteur démesurée,

appelées *cornes* ou *hennins*, dont l'usage alluma la sainte fureur des prédicateurs du temps. « Les dames et demoiselles, dit Paradin dans ses annales de Bourgogne, portent de hauts atours sur leurs têtes, de la longueur d'une aune ou environ, aigus comme des clochers, desquels pendent par derrière de longs crêpes, ou riches franges, comme étendards. »

Cependant les femmes d'une classe inférieure étaient coiffées avec plus de grâce que les femmes d'un haut rang. Dans les anciennes peintures à fresque, et surtout dans celles qui représentent *les danses macabres*, images de la vie humaine, on voit les femmes bourgeoises les cheveux flottants, couronnés de fleurs, ou à demi couverts d'une espèce de turban dont la forme est élégante; et les femmes nobles les cheveux cachés sous un voile, et la tête couverte d'un bonnet en pain de sucre, dont la richesse ne peut faire passer le mauvais goût.

Sous François Ier il fut enfin permis de concilier, à la cour, la mode avec la grâce : les cheveux reparurent ; et, dans les portraits de la belle Féronnière, de la blonde Joconde, et de l'amante de Pétrarque, que nous a laissés Léonard de Vinci, toutes ces beautés ont les cheveux séparés et lissés sur le front, et réunis derrière les épaules.

Le caractère distinctif de la coiffure de cette époque est la ganse qui, partageant le front, donne tant de douceur à la physionomie. Cette coiffure était charmante, mais elle vieillit avec celles qui l'avaient inventée.

Alors vint le temps de l'impérieuse Médicis, et il sembla que les modes prenaient le caractère des mœurs de l'époque. Tandis que les hommes affectaient une élégance efféminée dans leurs vêtements, les femmes empruntaient à l'autre sexe des parures peu faites pour elle. Une toque de velours ou de drap d'argent, enrichie de

pierreries, relevée par une aigrette sans grâce, une cuirasse couverte de perles et de rubis, qui, dénaturant leur taille, en dérobait les formes les plus délicates, donnaient à leur extérieur je ne sais quoi de hardi et d'opposé à leur caractère; de vastes remparts d'étoffe, posés sur des cerceaux, achevaient de rendre les femmes ridicules en annonçant qu'elles se croyaient obligées d'être toujours sur la défensive.

Mais en France l'exil du goût et de la grâce ne peut-être que passager. Anne d'Autriche rendit aux cheveux leur liberté et prépara les charmantes coiffures, des Mancini, des Ninon, des Sévigné, et toute l'élégance qui caractérisa le siècle de Louis XIV.

On sait quels étranges et pitoyables changements eurent lieu sous les deux règnes suivants. Le fer et le feu, instruments meurtriers, forcèrent les cheveux à quitter leur pente naturelle; non content de cette bizarrerie, on les ensevelit sous une

couche épaisse de graisse et de poudre ; et les plus jolies femmes de Paris, métamorphosées en sibylles, trouvèrent convenable d'établir une ressemblance parfaite entre leurs têtes et les cimes neigeuses des Alpes.

Grâce aux progrès des arts et surtout à l'étude de l'antiquité, ces usages sont à jamais frappés de ridicule; notre siècle s'est rapproché de la nature, et le goût aussi bien que les convenances y ont beaucoup gagné.

HYPATIA.

Hypatia fut peut-être l'élève le plus illustre qui figura dans les écoles des philosophes. Cette femme belle et charmante était la fille de Théon d'Alexandrie. Suidas, qui parle de deux de ses ouvrages, l'un qui traite des dissertations astronomiques de Diophantus et l'autre des productions d'Apollonius, assure que non seu-

lement elle l'emportait sur son père dans la science de l'astronomie, mais qu'elle possédait aussi toutes les connaissances philosophiques. Il est certain qu'elle succéda à son père dans l'école platonicienne d'Alexandrie, et remplit avec distinction une chaire occupée par des maîtres du premier mérite, dans un temps où la science comptait de nombreux adeptes, non seulement à Alexandrie, mais dans toutes les parties de l'empire romain. Le peuple avait pour ses paroles la même vénération que pour les oracles de la divinité, et les magistrats avaient coutume de lui demander avis dans les affaires importantes. Quoique souvent elle se trouvât dans des assemblées nombreuses, elle conserva toujours une grande pureté de mœurs. « Elle n'était point intimidée au milieu de tous ces hommes, dit Socrates, écrivain ecclésiastique; tous admiraient et respectaient sa vertu. »

Hypatia eut une fin malheureuse. Du

temps qu'elle faisait l'ornement d'Alexandrie, Oreste était gouverneur de cette ville au nom de l'empereur Théodose; Cyril occupait en même temps le siége patriarchal. Oreste, qui avait reçu une éducation libérale, admirait Hypatia et trouvait du plaisir à l'entendre. Cyril blâma hautement la liaison d'Hypatia et du gouverneur. Des fanatiques sous la conduite de Pierre, lecteur de l'église, formèrent un complot contre la jeune femme. Ils s'emparèrent d'elle, après l'avoir arrachée de sa chaire, et la traînèrent à l'église de César, où ils la tuèrent à coups de tuiles. Ensuite ils la coupèrent par morceaux, et brûlérent ses membres dans un endroit appelé Cinaron.

REINE BARDEREAU.

Parmi toutes les héroïnes qui se distinguèrent dans la guerre de la Vendée, on remarque surtout Reine Bardereau, con-

nue aussi sous le nom de Langevin. Elle était née dans un village près d'Angers, de parents pauvres. Quarante de ses proches furent victimes de la révolution, et son père fut égorgé devant ses yeux. Elle résolut de prendre elle-même les armes; pendant six ans elle combattit à pied et à cheval dans plus de deux cents affaires, avec le courage le plus intrépide. Son oncle commandait un parti de républicains. Exaltée par une espèce de fanatisme royaliste, elle lui coupa la tête. Langevin tua quatre bleus de ses propres mains au combat de Saint-Lambert. A l'affaire du pont de Cé, où elle se trouvait dans les rangs des dragons, elle mit, dit-on, hors de combat vingt et un républicains. Bientôt après elle concourut à la délivrance de cinquante prêtres, et une autrefois à celle de huit cents dont la sentence était déjà prononcée. On promit quarante mille francs à celui qui apporterait sa tête. Lorsque les Vendéens mirent bas les armes, on

la jeta dans un cachot pour un crime dont elle ne pouvait se justifier qu'en découvrant son sexe. Elle resta cinq ans dans une prison.

JOIE D'UNE MÈRE.

Une femme de Hanley, nommée Phœbé, avait un fils à l'armée; elle n'avait pas de ses nouvelles depuis plusieurs années, et le croyait mort. Elle reçut un matin une lettre de son fils; il se portait bien, et il annonçait son prochain retour. La pauvre mère éprouva une joie si vive qu'elle expira dans une crise de rires et de larmes.

LES DAMES DE LA VALLÉE DE LLANGOLLEN.

On a peut-être entendu parler des célèbres solitaires de la vallée de Llangollen.

« Quoiqu'elles ne se soient pas absentées plus de trente heures, dit miss Se-

ward, depuis que, dans la fleur de la jeunesse, elles se retirèrent dans cet asyle, jamais pendant les longues soirées et les froides journées d'hiver elles n'éprouvèrent un moment d'ennui ou le moindre désir de revoir le monde. Vous vous rappelez, dit le même écrivain dans une de ses lettres, du compliment que fit M. Hayley à l'aimable peintre en miniature Myers:

« Son magique pinceau, dans un étroit espace,
« Semble multiplier la grâce et la beauté. »

« On peut dire la même chose du talent et du goût qui transformèrent une petite cabane et un champ de quatre arpents en un palais de fées, au milieu des bosquets de Calypso.

« La maison est distribuée en quatre petits appartements. L'extrême propreté de la cuisine et de ses ustensiles ne le cède qu'à la parfaite élégance de la petite salle à manger. A côté est la bibliothèque, d'un

genre plus grave et plus sévère. Cette salle est ornée dans le style gothique ; la porte et les grandes fenêtres à vitres peintes offrent le même ordre d'architecture. Les amies ont inventé une lanterne à prisme qui éclaire l'entrée. Une harpe éolienne est placée sur une des fenêtres : on l'ouvre dès que le vent est favorable, et cet instrument règle ses modulations d'après le murmure des airs.

« Le salon de Minerve renferme les plus belles éditions des meilleurs auteurs, en prose et en vers, de l'Angleterre, de la France et de l'Italie. Au-dessus on voit des portraits en miniature et des tableaux représentant les personnages que leur amitié rendit célèbres, tels que Thésée et Pirithoüs, David et Jonathas. Entre le portrait de lady Bradfort et la cheminée, on remarque de superbes médaillons offerts aux dames de la vallée de Llangollen par madame de Genlis. Ils représentent cette dernière et sa pupille Paméla. Au milieu

d'elles on a placé une guirlande de fleurs cueillies dans le jardin par lady Éléonore, et offertes à madame de Genlis.

« L'étable, où il y a de la place pour une vache, n'est pas la partie la moins curieuse du petit établissement. On y arrive par une allée courte et rapide. Les ustensiles en sont d'une propreté remarquable. Au milieu est une petite barette avec laquelle elles peuvent battre une demi-livre de beurre pour leur déjeuner, sans aucun travail manuel.

« On éprouve une certaine émotion en entrant dans la petite bibliothèque, quand la lumière de la lanterne à prisme dissipe à peine les ténèbres de la nuit. On aperçoit de la fenêtre la prairie couverte des ombres du soir. La vue se repose sur des bois de cyprès, de yeuses et de lilas. Au moment où je contemplais cette scène champêtre, l'étoile du soir s'éleva derrière la montagne, et la harpe éolienne fit entendre des accords d'une harmonie sau-

vage, comme pour célébrer ce moment solennel.

« Vous vous attendez à ce que je dise un mot des enchanteresses dont la baguette magique a produit tant de merveilles. Lady Éléonore est d'une taille moyenne ; elle a la figure ronde, le teint blanc, et les couleurs de la santé. Elle n'a pas de beaux traits, mais ils sont agréables. Ses yeux ont quelque chose d'inspiré ; son sourire est bienveillant. Elle possède une mémoire extraordinaire, un goût très vif pour les ouvrages d'imagination, et surtout pour la poésie ; elle exprime tout ce qu'elle éprouve avec une naïve ardeur qui étonne les esprits froids. Ces dames lisent et parlent la plupart des langues modernes ; elles ont la plus grande admiration pour la poésie italienne, surtout pour celle du Dante.

« Miss Ponsonby a beaucoup de grâce dans le maintien ; son abord aimable prévient en sa faveur, et sa voix est douce et basse. La forme de sa figure est un peu

longue; son teint est lisse, mais sans fraîcheur; sa physionomie mélancolique inspire un intérêt tout particulier. S'il n'y a point de beauté dans ses traits, on y remarque une certaine douceur féminine. On découvre, sous le voile de modestie qui cache ses talents et son esprit, un mérite qui n'est pas inférieur à celui de sa charmante amie lady Éléonore. »

Un autre écrivain, miss Hutton, qui a visité Llangollen en 1816, donne de nouveaux détails sur les amies solitaires.

« D'après ce que j'ai entendu dire, les dames de la vallée de Llangollen sont issues d'une famille noble d'Irlande. Renonçant d'un commun accord à la société des hommes, elles se vouèrent une éternelle amitié, abandonnèrent toutes leurs connaissances, et se fixèrent enfin dans le voisinage de Llangollen. La cabane était déjà bâtie; elles s'y établirent, en payant un loyer de vingt livres sterling; mais elles ont beaucoup dépensé en embellissements.

L'intérieur est d'une telle élégance, que des femmes seules pouvaient y atteindre. Elles ne reçoivent jamais d'hommes; leurs parents, et leur jardinier, qui est marié, ont seuls accès dans la maison. Elles voient souvent des femmes de leurs amies, et miss Seward fut du nombre; mais jamais elles ne logent personne. Leur domestique est composé de deux servantes, et d'une femme de charge qu'elles ont amenée avec elles. C'est une personne de confiance pour laquelle elles ont la plus haute estime. Elles aiment leur jardin. Il est entretenu avec un soin et une propreté si recherchée, qu'on a été jusqu'à dire qu'on se servait d'un balai de crin pour nettoyer les allées. »

LA FOLLE. — UN COUP DE POING DE Mme DE GENLIS.

« Le lendemain de mon arrivée à Modène, dit madame de Genlis dans ses Mé-

moires, je passai une partie de la nuit dans un bal de la cour ; le lendemain, ma femme de chambre, qui avait reçu l'ordre de ne m'éveiller qu'à midi, descendit de bonne heure et me laissa seule à mon étage. A neuf heures j'entendis ouvrir une porte, et je vis une grande et grosse servante qui s'avançait vers mon lit. Je lui criai en italien que je voulais dormir encore ; elle se mit à faire des éclats de rire immodérés ; et tout à coup s'élançant vers mon lit, elle se saisit de mon oreiller et me l'appliqua sur le visage. Alors je conçus que j'étais aux prises avec une folle. Le danger me donna un courage surnaturel. Le lit n'avait point de sonnette ; d'ailleurs ma femme de chambre était descendue et je me trouvais seule à cet étage. Je me glissai à terre de l'autre côté de mon lit, avec l'intention de gagner la porte, que la folle, heureusement, avait laissée ouverte ; mais elle vint à moi pour me barrer le chemin. Comme je marchais très maladroi-

tement sur mes talons et les pieds nus, je vis que je n'éviterais pas la folle, qui tendait deux grands bras horriblement robustes, prêts à m'atteindre.... Cependant sa marche était chancelante comme celle d'une personne ivre, et elle riait toujours à gorge déployée.

« Je conçus l'espoir de la terrasser pendant que ses rires convulsifs devaient lui ôter toute sa force, et je l'attendis, sinon de pied ferme, du moins avec une volonté très déterminée. Quand elle fut tout près de moi, je lui appliquai sur la poitrine le premier coup de poing que j'aie donné de ma vie : elle tomba sur-le-champ avec un bruit qui fit retentir toute la chambre. Après cette éclatante victoire je m'échappai, je courus sur l'escalier, appelant à grands cris à mon aide. Ma femme de chambre, deux valets de pied et un valet de chambre de madame la duchesse de Chartres, accoururent. Je les envoyai prendre ma folle, et je restai sur

l'escalier, enveloppée dans la robe de ma femme de chambre. On trouva la folle étendue, et riant toujours ; mais cette surprenante gaîté s'évanouit quand on voulut l'emmener. Elle se débattit avec fureur, donna des coups de pieds, fit un grand nombre d'égratignures. Cependant, après un combat violent, on parvint à l'emporter. Cette fille, âgée de vingt-huit ans, et servante dans le palais depuis plus de dix ans, n'avait perdu la raison que depuis deux ou trois jours, et aucune de ses camarades ne s'en était aperçue. Néanmoins la comtesse de Rully aurait pu nous le dire, mais elle n'en fit rien, par une naïveté qui mérite d'être rapportée.

« Madame de Rully avait alors quinze ans; elle était encore plus enfant qu'on ne ne l'est à cet âge, et, quoique elle eût de l'esprit naturel, elle était d'une ignorance et d'une simplicité extrêmes.

« Dans les commencements de notre voyage, tous les usages différents de nô-

tres lui causaient une surprise qui souvent dégénérait en moquerie. Je la sermonnais sans cesse là-dessus ; enfin mes représentations lui firent une impression qui surpassa de beaucoup mon attente. La veille au soir de mon aventure, la servante, déjà folle, entra dans sa chambre. Madame de Rully se coiffait pour le bal : la servante prit le pot à eau et le lui versa sur la tête. Madame de Rully, accoutumée aux choses extraordinaires, crut que c'était l'usage des servantes de Reggio de se conduire ainsi. Sa femme de chambre se fâcha ; elle lui imposa silence, en lui disant gravement qu'il ne fallait pas choquer les étrangers en paraissant blâmer leurs coutumes. Elle fut s'enfermer dans un cabinet pour se sécher, pour recommencer et achever sa toilette. Elle ne dit pas un mot de cet étrange accident, mais elle nous le conta après mon exploit, quand la servante fut déclarée folle. »

DÉVOUEMENT.

Un Anglais aimait passionnément une femme charmante, malgré les refus constants qu'elle avait toujours opposés à ses prières. Comme il avait des raisons de croire qu'il était payé de retour, il voulut savoir quels étaient les motifs de ses refus. Vaincue par tant de constance, elle lui avoua qu'ayant une jambe de bois, elle craignait que tôt ou tard cette difformité n'altérât son affection. Il protesta que rien ne pouvait influer sur ses sentiments; mais elle persista dans sa résolution. Prétextant un voyage, il se rendit à Paris, où il se fit faire l'amputation. Alors il revint à Londres, et dit à son amie qu'il n'y avait plus d'obstacle à leur union. La dame, entraînée par une telle preuve d'affection, consentit enfin à l'épouser.

MARIAGE.

Le mariage fait partie de la loi des nations ; il est reconnu dans les états policés comme chez les sauvages. Aux premiers temps des républiques de la Grèce, les lois encouragèrent le mariage, blâmèrent le célibat, et même, dans plusieurs cités, allérent jusqu'à le punir. Les Lacédémoniens montraient beaucoup de sévérité envers ceux qui différaient l'époque de leur mariage ou qui renonçaient au lien conjugal. Les Athéniens avaient ordonné par une loi que les généraux, les orateurs, et toutes autres personnes attachées au gouvernement de l'état, seraient mariés.

L'époque du mariage a varié dans les différents pays. Il n'était pas permis aux Spartiates de contracter une union avant que leurs forces ne fussent complétement développées. On dit même que les lois

athéniennes fixaient le mariage des hommes à trente-cinq ans.

La plupart des états de la Grèce, surtout les plus puissants, défendaient aux citoyens d'épouser des étrangères, et les enfants ne pouvaient se marier sans le consentement de leurs parents. La coutume était de s'embrasser ou de se donner la main droite, en signe d'alliance.

Les Romains attachaient au mariage une si grande importance morale et politique, que non seulement ils récompensaient ces sortes d'unions, mais punissaient les célibataires. Des amendes leur furent imposées l'an de Rome 550, et lorsque ces châtiments pécuniaires ne produisirent aucun effet, on y ajouta la dégradation civique. Cependant le célibat se maintint toujours à Rome. Les censeurs furent même obligés d'avoir recours à une mesure extraordinaire pour forcer les jeunes gens au mariage; on dut s'engager par serment à embrasser l'état conjugal dans un

temps limité. Auguste suivit l'exemple de César, et montra encore plus de sévérité pour les célibataires, tandis qu'il chercha toujours à récompenser les pères de nombreuses familles. Le mariage offrait des avantages considérables : dans les emplois publics, ceux qui n'avaient point atteint l'âge requis par la loi pouvaient faire valoir le nombre de leurs enfants en place des années qui leur manquaient; les hommes mariés occupaient des places de distinction dans les théâtres. Ils jouirent de priviléges fort étendus jusqu'au règne de Constantin, qui abolit les lois qui punissaient le célibat. Parmi les nations sauvages d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, le mari achète ordinairement sa femme du père de celle-ci ou de ses autres parents. La célébration du mariage consiste dans la conclusion du marché et le paiement de la somme convenue.

Dans certains pays catholiques, le mariage est à la fois une institution religieuse

et civile; mais, en France et en Angleterre, le mariége est réglé par les lois civiles.

LOTERIE MATRIMONIALE.

Un voyageur récemment arrivé des États-Unis raconte qu'il fut témoin des heureux effets d'une loterie matrimoniale. « Je passais le 21 décembre, nous dit-il, dans l'état de la Caroline du sud; le soir j'arrivai aux faubourgs de la ville de ***, où j'avais un ami. On me dit que la famille était invitée à une noce qui se célébrait dans la maison voisine : je me rendis à la fête. Aussitôt que le jeune couple fut marié, on s'assit dans un profond silence. Un homme de loi se leva, et adressa à l'assemblée un discours fort éloquent. Il proposa un nouveau plan de mariage. On choisirait un président ce président s'engagerait à garder le plus profond secret sur toutes les communications qui lui se-

raient faites; tous les célibataires des deux sexes écriraient leur nom sur un morceau de papier, et placeraient en regard le nom de la personne qu'ils désireraient épouser; puis ils le remettraient au président; celui-ci était chargé d'informer ceux qui s'étaient rencontrés dans leur choix; pour les autres il garderait le plus profond secret.

« Après la nomination du président, les noms furent écrits et remis comme il était convenu. La conversation changea, et la compagnie se retira.

« Je repassai dans le même endroit le 14 mars suivant, et j'appris qu'on avait célébré onze mariages sur les douze qui s'étaient fait inscrire, et que huit des jeunes mariés avaient déclaré que jamais ils n'auraient osé faire une demande dans les formes ordinaires.

ALTERNATIVE SINGULIERE.

Il y avait autrefois une coutume en Allemagne d'après laquelle une femme condamnée à mort était graciée si un homme voulait l'épouser. Une jeune Viennoise, prête à subir le dernier supplice, fit beaucoup d'impression sur un des assistants, qui était Napolitain. C'était un homme de moyen âge; mais excessivement laid. Frappé de ses charmes, il résolut de la sauver; et, se rendant aussitôt sur le lieu de l'exécution, il déclara son intention de l'épouser, et demanda sa grâce, d'après la coutume du pays. Elle lui fut accordée, à condition que la jeune fille souscrirait à sa requête. Le Napolitain lui dit alors « qu'il jouissait d'une fortune honorable, et qu'il regrettait de ne pas être roi pour lui donner une plus grande preuve de son attachement. — Hélas! monsieur, répondit-elle, je suis reconnaissante de votre affection et de vo-

tre générosité, mais je ne puis disposer de mon cœur, ni faire violence à mes sentiments. Malheureusement je préfère la mort à l'obligation d'épouser un homme aussi laid que vous. » Le Napolitain se retira confus, et la jeune fille ordonna au bourreau de faire son devoir.

LES CIRCASSIENNES.

Les femmes de Circassie sont depuis long-temps célèbres par leur beauté, et certes il n'est point de pays où l'on donne plus de soin à l'éducation des jeunes filles. Elles sont élevées sous les yeux de leurs mères, tandis que les garçons sont confiés à des étrangers. Elles apprennent à broder, à faire leurs vêtements et ceux de leurs maris. Les filles des esclaves reçoivent la même éducation ; leur prix varie selon leur beauté, depuis 500 francs jusqu'à 2,500, quelquefois même il s'élève plus haut.

Aussitôt après la naissance d'une fille, on lui attache autour de la taille une large ceinture de cuir qu'on laisse jusqu'à ce qu'elle tombe d'elle-même : alors on la remplace par une autre. La nuit des noces le mari coupe la ceinture avec son poignard, ce qui cause souvent des accidents funestes. Le fiancé fait à la famille de sa prétendue un cadeau de noce ou *kalym*, qui consiste en armes, ou en une cotte de maille ; mais il ne peut la voir ni communiquer avec elle sans le plus grand mystère. Le père fait un présent à la mariée ; mais il réserve les dons les plus précieux pour la naissance du premier enfant. Dans cette occasion, elle lui rend visite, reçoit de lui les présents d'usage, la parure et le voile des matrones.

Avant le mariage, la jeunesse des deux sexes se voit librement dans les fêtes de familles. Au commencement du bal les jeunes gens montrent leur force et leur adresse dans des exercices divers, et

les vainqueurs ont le droit de choisir les plus jolies danseuses.

Les Circassiennes, selon le caractère de leur nation, s'enorgueillissent des victoires de leurs maris et leur reprochent leurs défaites. Elles prennent soin de leurs armes. Les veuves s'arrachent les cheveux et se meurtrissent le visage en signe de douleur. Les hommes avaient autrefois la même coutume; mais ils supportent maintenant avec plus de calme la perte de leurs femmes et de leurs parents. L'habitation d'un Circassien se compose de deux huttes, parce qu'il n'est pas d'usage que la femme et le mari vivent sous le même toit. Une de ces huttes est destinée au mari, et sert aussi à la réception des étrangers; l'autre est occupée par sa femme et sa famille. La cour de séparation est entourée de palissades.

Les Circassiens font un grand trafic de leurs enfants, surtout de leurs filles, qu'ils vendent aux Turcs et aux Persans, chez

lesquels elles trouvent des partis avantageux. Cependant les femmes ont souvent à se plaindre de la manière dont on dispose d'elles : le docteur Clarke parle d'une Circassienne fort belle, qui aima mieux rester prisonnière chez les Cosaques que de retourner dans son pays pour se voir peut-être vendue à des maîtres moins humains.

LES ALBANAISES.

Les Albanaises portent leur dot sur leurs têtes; leurs bonnets de drap écarlate sont entourés de plusieurs rangs de *paras* turcs, de piastres et d'autres monnaies; quelquefois des cordons ornés de la même manière fixent le bonnet sous le menton, et leurs longues tresses flottantes étalent aux regards leur trésor nuptial. Dans les classes riches on remarque, dans la coiffure des femmes, des sequins de Venise entremêlés avec l'argent. On ne saurait s'i-

maginer quelle fatigue supportera une pauvre paysanne pour ajouter un *para* à son trésor, quelles privations elle s'imposera plutôt que de le diminuer en rien : toutes les espérances d'établissement dépendent de ce douaire ; la beauté la plus rare, l'attachement le plus vif, ne hâteront pas le jour du mariage ; la coutume veut que Plutus précède l'hymen. Au milieu de ces trésors on voit souvent d'antiques médailles de la Grèce qu'elles ont reçues de leurs amis et de leurs parents, ou qu'elles ont ramassées dans les ruines. Un voyageur n'a pas de meilleur moyen d'augmenter sa collection que de marchander la coiffure d'une jeune Albanaise ; la somme qu'on lui offre surpasse tellement la valeur intrinsèque de la médaille, qu'elle hésite rarement à conclure le marché. Cependant il arrive quelquefois qu'elle rejette constamment toutes les offres : c'est dans la superstition qu'il faut chercher la raison de cette opiniâtreté. Les Albanaises regardent les lettres gravées sur

la médaille comme une amulette ou un charme, qui a, ainsi que les lettres éphésiennes de l'antiquité, la puissance de chasser les mauvais esprits et d'écarter les contagions.

SIMPLICITÉ.

Au mariage de monsieur le comte d'Artois, la ville de Paris distribua un certain nombre de dots. Une jolie fille de seize ans, nommée Lise Noirin, s'étant présentée pour se faire inscrire, on lui demanda si elle avait un amant. « Oh ! non, répondit-elle, mais je croyais que la ville le fournissait avec le trousseau. » On raconta cette naïveté au prince; on chercha un mari pour la jeune fille, et on doubla sa dot.

LE VERRE D'EAU.

Une femme qui avait peu de fortune, voulant marier sa fille avec un jeune homme riche, dont la famille hésitait, parce qu'elle ne trouvait pas le parti assez avantageux, imagina de se glisser dans l'antichambre de madame de Maintenon, vers la fin du dîner. Elle feignit de se trouver mal, demanda un verre d'eau, s'approcha de la fenêtre avec une serviette, et fit toutes les façons d'une femme qui sort de table. On la vit, on crut qu'elle avait été invitée à dîner. Le bruit s'en répandit. L'éclat de cette faveur détermina la famille du jeune homme; le mariage fut conclu, et ce verre d'eau servit de dot à la mariée.

LEÇON.

Boursault raconte, dans ses lettres, une anecdote relative à mademoiselle d'Orléans, fille de Gaston, frère de Louis XIII : il en avait été le témoin oculaire. Elle s'amusait à jouer des charades, avec les gens de sa maison ; elle en avait déjà deviné plusieurs, mais elle échoua devant les gambades d'un de ses gens, qui faisait mille grimaces, et prenait les postures les plus ridicules. Fatiguée de ne pouvoir comprendre cette énigme, elle lui ordonna de l'expliquer. « Madame, lui dit-il, le mot de l'énigme est qu'un fou en fait rire d'autres. » La princesse pensa que c'était un avertissement, et qu'elle s'était montrée trop familière avec ses gens ; elle ne retomba plus dans cette faute, mais elle renvoya celui qui lui avait donné la leçon.

COMMERCE DE FEMMES.

Les Anglais ont blâmé hautement la traite des nègres, ils ont aboli ce commerce infâme; cependant, il est des spéculateurs qui envoient de très belles femmes dans les établissements de l'Inde; ils les vendent à de riches nababs, ou à des Européens, qui les payent fort cher; mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il arrive souvent qu'on les met en loterie dans les maisons de jeu. On lit dans le moniteur de Grimsby, du 3 septembre 1818, l'avertissement suivant.

« Le public est averti que six jolies dames avec deux charmants enfants, amenés d'Europe, d'une beauté remarquable, d'un caractère plein de douceur, et qu'on ne peut voir sans intérêt, seront joués dans la maison voisine de la galerie Britannique. Jeu, douze billets à douze roupies chacun. »

Voilà ce qu'on publie dans la feuille de Calcuta! Certes, on ne peut faire un plus grand outrage à la morale; et cette coutume abominable règne dans une colonie soumise aux lois anglaises et au gouvernement de la Grande-Bretagne!

DROITS DES FEMMES.

L'histoire d'Angleterre offre plusieurs exemples de femmes occupant des emplois qui leur sont maintenant interdits. Il fut arrêté, par un décret, qu'une femme non mariée, et propriétaire, voterait dans les élections. Lady Packington envoya deux membres au parlement. Il a été décidé depuis peu qu'une femme pourrait remplir l'emploi de *surveillant des pauvres*. Lady Broughton fut gardienne de la prison de Gate-House, et dans un temps plus rapproché, une femme fut gouvernante de la maison de correction de Chemlsford. Sous le règne de George II, le ministre de Cler-

kenvelle fut élu par une majorité de femmes.

Les femmes ont souvent rempli la charge de champion, comme on le voit au couronnement de George Ier. Deux femmes occupent actuellement la place de grand-chambellan; une femme fut grand-shériff. Enfin, une femme s'acquitta des fonctions de clerc de la couronne dans la cour du Kings-Bench. La célèbre Anne, comtesse de Pembroke, de Dorset, et de Montgomery, exerça la charge héréditaire de shériff du Westmoreland. Il est fait mention de diaconesses dans les anciens conciles, et dans une vieille édition du *Nouveau Testament*, imprimée en 1574, une femme est appelée ministre de l'église; et maintenant, les méthodistes et les quakers permettent aux femmes de prêcher.

AMAZONES.

Les vieux historiens donnent pour certaine l'existence d'une nation guerrière composée de femmes qui fondèrent un empire dans l'Asie-Mineure, sur les bords du Thermodon, le long des côtes de la mer Noire. On les appelait Amazones. Elles formaient, dit-on, un état d'où les hommes étaient exclus. Cependant, même dans l'antiquité, on a révoqué en doute l'existence de cette tribu belliqueuse.

On nous représente les Amazones armées d'arcs et de flèches, de javelines et de haches d'une forme particulière, qu'on appelait les haches des Amazones. On cite d'elles de nombreux exploits; on attribue à leur chef des actions nobles et glorieuses. Elles se montrèrent, dit-on, très formidables, fondèrent des villes, agrandirent leur territoire, et soumirent plusieurs autres nations.

Un grand nombre d'écrivains modernes, entre autres M. Petit, médecin français, prétendent que leur existence est prouvée par le témoignage des historiens de l'antiquité et de médailles dont quelques unes existent encore.

Il est peu probable que des femmes, sans le secours des hommes, aient bâti des villes et les aient gouvernées; mais il se peut qu'il y ait eu des femmes assez fortes et assez courageuses pour supporter les fatigues de la guerre et en être sorties victorieuses, quoique nos mœurs s'opposent à ce genre de vie. Sans doute on a débité beaucoup de fables sur les Amazones, mais les monuments et les médailles où elles sont représentées se trouvent en si grand nombre, le témoignage des écrivains de l'antiquité a tant de force, qu'on ne saurait rejeter entièrement leur existence.

Des exemples d'héroïsme qui rappellent l'intrépidité des Amazones se rencontrent dans les temps modernes, et la chevalerie,

qui mit à la mode les grandes entreprises et la passion des aventures, inspira aux femmes des goûts semblables. On les vit au milieu des camps et des armées; elles quittèrent les douces occupations de leur intérieur pour les fatigues et les dangers des combats. Pendant les croisades, animées d'un enthousiasme religieux et guerrier, elles se distinguèrent souvent par des exploits extraordinaires. Elles obtinrent des indulgences sur le champ de bataille, et moururent les armes à la main, à côté de leurs amants et de leurs maris.

Un historien rapporte que, du temps où Lucius Antonius commandait les Romains dans la Bretagne, il demanda de nouveaux secours à Rome. « La hardiesse des ennemis, disait-il dans ses dépêches, ne faisait qu'augmenter; les femmes même s'embarrassaient peu de perdre la vie, pourvu qu'elles ne mourussent pas sans vengeance. » Dans plusieurs combats que les Romains livrèrent aux Bretons, les femmes

âgées accompagnèrent les hommes sur le champ de bataille, les exhortèrent à combattre vaillamment, et souvent lancèrent des pierres aux ennemis, tandis que les jeunes servaient dans les rangs des guerriers.

Des femmes attaquèrent et défendirent des fortifications; des princesses commandèrent des armées et gagnèrent des victoires. On se rappelle la célèbre Jeanne de Montfort, qui combattit pour la défense de son duché de Bretagne. On n'a point oublié non plus Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI d'Angleterre, dont le génie soutint si long-temps un faible monarque, lui apprit à vaincre, le replaça sur le trône, lui ouvrit deux fois les portes d'une prison, et ne se soumit à la destinée qu'après avoir assisté à douze batailles. L'abbé Arnaud raconte que la comtesse de Belmont suivait son mari à la guerre, et combattait à ses côtés. Elle envoya plusieurs Espagnols qu'elle avait faits

prisonniers au maréchal de Feuquières. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'elle était d'un caractère doux et affable.

Cet esprit guerrier continua à se montrer parmi les femmes tant que durèrent les siècles de barbarie, où la force décide de tout. Ce fut surtout dans des moments de danger national qu'elles se distinguèrent par un plus grand courage. On se rappelle la valeur dont elles donnèrent des preuves en Hongrie, au quinzième et au seizième siècles, ainsi que dans les îles de l'Archipel et de la Méditerranée, au moment de l'invasion musulmane.

LES TARTARES.

Quoique la loi mahométane permette la pluralité des femmes, la plupart des Tartares n'en ont cependant qu'une. Tant qu'ils continuent à vivre en bonne intelligence avec la première, il leur arrive rarement d'en prendre une seconde. Leurs

noces se célèbrent avec magnificence, et souvent un paysan tartare fait à son mariage une dépense de mille à deux mille roubles. Un Tartare père de plusieurs filles ne marie jamais la plus jeune avant l'aînée. La fille d'un *murza* ne peut pas épouser un paysan. Une femme tartare est entièrement esclave de son mari; il ne la regarde que comme un moyen de fortune ou d'avancement. Cependant, chez les paysans moins soumis au joug de la société, la nature reprend ses droits, et on trouve souvent une affection mutuelle. Mais leur religion, qui exerce toute l'influence des anciennes coutumes, leur apprend à réprimer tous les élans de l'âme. Lorsqu'un murza se rend chez ses femmes, elles se lèvent toutes à son entrée; le même cérémonial s'observe quand il sort de l'appartement.

Mais, quoiqu'un Tartare soit maître absolu et ne considère sa femme que comme son esclave, cependant il la traite avec

bonté, et l'on cite peu d'exemples de mariages malheureux. Lorsqu'un mari bat sa femme ou abuse de son pouvoir, elle peut se plaindre au *mulla*. Celui-ci, accompagné des principaux du village, se rend à la maison, et prononce une séparation dans les formes. La femme retourne alors dans sa famille.

Les femmes tartares ont beaucoup de tendresse pour leurs enfants; elles les nourrissent jusqu'à deux et trois ans; elles s'étonnent que dans nos pays civilisés on sèvre les enfants de si bonne heure.

COURTIERS DE MARIAGES.

Il y a à Gênes des courtiers de mariages qui ont un livre sur lequel ils inscrivent le nom des filles à marier, avec leur rang, et des renseignements sur leur beauté et leur fortune. Ces courtiers s'occupent à conclure des alliances, et, quand ils réussissent, ils prennent sur la dot une commis-

sion de deux ou trois pour cent. Le mariage n'est à Gênes qu'un objet de spéculation ; c'est une affaire que les parents règlent entre eux, même avant que les parties intéressées se soient vues. Ce n'est que peu de jours avant la célébration des noces que le futur est admis auprès de celle qui doit être sa compagne. En cas que ses manières ou sa figure ne soient pas de son goût, il peut rompre le marché en payant les frais de courtage et les autres dépenses.

LA FEMME CORSAIRE.

Jeanne de Belville, veuve de ce Clisson qui eut la tête tranchée à Paris en 1343, comme soupçonné d'avoir entretenu une correspondance avec les Anglais et le comte de Montfort, éprouva le plus vif chagrin de la mort de son mari, et fut révoltée de l'injustice dont elle le croyait victime. Elle envoya secrètement son fils à Londres. Lorsqu'elle fut tranquille sur son

sort, elle vendit ses bijoux, arma trois vaisseaux et s'embarqua pour venger la mort de Clisson sur tous les Français qu'elle pourrait rencontrer.

La femme corsaire fit plusieurs descentes en Normandie, où elle prit d'assaut des citadelles; les habitants de la province virent, à la lueur des villages embrasés, une des plus belles femmes de l'Europe, un sabre d'une main et de l'autre une torche, excitant ses troupes au carnage et contemplant avec joie toutes les horreurs de la guerre.

LES ANCIENS GERMAINS.

Tacite nous a laissé le portrait des anciens Germains. Une des principales causes du courage des Germains, c'est que, dans les batailles, ils ne combattent pas par troupes séparées et que leurs colonnes ne sont pas composées d'hommes rassemblés au hasard: ce sont des familles, des clans

entiers avec leurs proches. Près d'eux sont placés les objets de leur tendresse ; ils peuvent entendre les cris de leurs femmes et la voix de leurs enfants; c'est dans la bouche de ces êtres chéris que les louanges leur semblent plus précieuses. Les blessés sont transportés auprès de leurs mères et de leurs femmes, qui n'hésitent pas à sucer leurs plaies. Les femmes portent des rafraîchissements aux combattants et les exhortent au courage. On rapporte que des soldats prêts à se débander se rallièrent à la voix des femmes, émus par leurs prières et par la crainte de les voir captives, malheur qu'ils redoutent plus pour leurs femmes que pour eux-mêmes. Aussi les peuplades les plus soumises aux Romains furent celles qui leur avaient donné en otages des femmes. Les Germains croient que les femmes ont quelque chose de sacré, qu'elles peuvent prédire l'avenir et jamais ils ne méprisent leurs avis.

LES MAURES.

Les Maures, dit Mungo-Parke, dans ses voyages, ont des idées singulières sur la beauté des femmes : les grâces de la figure et des manières, la vivacité de la physionomie, excitent peu leur attention ; pour eux l'embonpoint et la beauté sont synonymes. Une femme ordinaire ne doit pas pouvoir marcher sans être soutenue par deux esclaves ; une beauté accomplie pèse la charge d'un chameau. Pour satisfaire le goût dominant, les femmes maures se donnent beaucoup de peine afin de prendre de bonne heure l'embonpoint raisonnable : aussi les mères forcent-elles leurs filles à manger une grande quantité de *kouskous* et à boire tous les matins des bols de lait de chameau. On s'embarrasse peu que la jeune fille ait faim ou non. J'en ai vue une qui pleura pendant une heure avec son bol à la main : sa mère la

menaçait du bâton toutes les fois qu'elle cessait de boire, et souvent l'effet suivait de près la menace. Cette coutume singulière, loin de nuire à la santé, donne aux jeunes filles cet embonpoint qui, aux yeux des Maures, est le plus haut degré de la perfection.

LADY SHEFFIELD.

Lorsqu'à la suite de la révolution française, des émigrés malheureux vinrent chercher un asyle en Angleterre, parmi les habitants de cette île généreuse qui se montrèrent le plus disposés à secourir l'infortune on remarqua lord Sheffield et sa femme; tous deux rivalisèrent de bonté envers les émigrés. Les hommes et les femmes de tout rang et de toute opinion trouvèrent auprès d'eux asyle, secours et protection. Lady Sheffield avait pour eux les attentions les plus touchantes; elle voulait elle-même pourvoir à leurs

besoins, et la présence de la bienfaitrice, loin de blesser leur délicatesse, ajoutait un nouveau prix au bienfait. De concert avec son mari, elle chargeait ses amis de lui indiquer les malheureux malades émigrés, qu'elle plaçait dans un hôpital dont son père était directeur. Après s'être ainsi dévouée au culte de la bienfaisance, elle fut enfin victime de son zèle. Depuis quelque temps elle éprouvait une douleur violente et presque continuelle dans le côté, sans vouloir suspendre un instant ses œuvres d'humanité. Elle venait de former un établissement destiné à recevoir les Français atteints de maladies contagieuses. Le vendredi saint, l'an 1793, ayant passé deux heures dans cet hôpital et deux autres à l'église, par un temps extrêmement froid, elle tomba malade, le lendemain, d'une pleurésie, qui la mena au tombeau le mardi suivant.

AFFRANCHISSEMENT DES FEMMES

Dans presque tous les pays, des lois et des coutumes cruelles ont contribué à avilir les femmes et à rendre leur condition malheureuse. A mesure que la civilisation a fait des progrès, on a vu un meilleur état de choses; mais dans les sociétés les plus civilisées on est encore loin du degré de perfection auquel Diderot voudrait nous voir arrivés. « Femme, dit-il, combien je compatis à tes souffrances! Il n'existe qu'un moyen de tarir tes larmes; et si j'étais législateur, peut-être saurais-je le découvrir. Libre de tout esclavage, ta présence seule inspirerait un respect religieux. »

LES QUATRE SOEURS.

Sir Anthones Cooke, précepteur d'Édouard VI, fut le plus heureux des pères.

Ses quatre filles se distinguèrent parmi les femmes de leur époque. Mildred, l'aînée, épousa lord Burleigh, et fut presque une aussi grande politique que lui; elle savait le grec, et elle avait lu non seulement tous les auteurs classiques qui ont écrit dans cette langue, mais aussi les pères de l'Église, tels que Cyril, Chrysostôme, etc. Elle traduisit un ouvrage de ce dernier en langue anglaise. Anne, la seconde fille, qui devint la femme de sir Nicolas Bacon, et qui fut la mère du grand philosophe de ce nom, rivalisa avec sa sœur dans la connaissance des langues mortes; elle donna une preuve de son savoir et de sa piété en traduisant une vingtaine de sermons italiens de Bernard Ochimus. Élisabeth, la troisième, qui avait reçu la même éducation que ses sœurs, fit, comme elles, de grands progrès, et mérita les éloges des premiers savants de son siècle. Elle épousa d'abord sir Thomas Hoby, et après sa mort, lord Russel. Catherine,

quatrième fille de sir Cook acquit aussi un certain nom dans les sciences, et se distingua par un talent poétique assez remarquable.

MADAME DE STAEL.

Madame de Staël aimait chacun de ceux qui l'entouraient, et l'affection qu'elle avait pour ses amis s'étendait à l'espèce humaine tout entière. Chez elle, on ne remarquait point de différence entre divers attachements; elle ne mettait point de nuances dans un sentiment qui était le même pour tous. Dans son affection pour ses enfants et pour son père il y avait de l'amitié, de la reconnaissance et de l'amour.

Elle portait toujours le portrait de Necker, et c'était pour elle comme un objet de culte. Elle fit sculpter sur le tombeau de ses parents un bas-relief dont sa belle imagination avait trouvé le dessin. Une figure aérienne qui semble déjà jouir du

bonheur céleste, en attire une autre vers les cieux. Cette dernière semble regarder avec compassion une jeune femme voilée et prosternée sur une tombe. Madame Necker, son mari et sa fille, sont représentés sous cet emblème. Ce célèbre auteur, cette femme au génie mâle, n'était pas exempte de superstitions bizarres. Dans sa dernière maladie, désespérant de son rétablissement, elle fut sujette à des impatiences, elle eut des fantaisies singulières, et s'imagina qu'elle ne pourrait mourir en paix que dans le lit de madame Gay. Celle-ci consentit aussitôt à la demande de la mourante; on transporta madame de Staël dans la maison de son amie, et au moment où on la plaça dans le lit où elle voulait attendre la mort, elle dit : « Maintenant, ma chère Sophie, je meurs sans regret. Que le Ciel vous bénisse. »

AVENTURE INDIENNE.

M. Hearne, dans son voyage de la baie d'Hudson à l'océan du nord, raconte l'histoire singulière d'une pauvre Indienne qu'on avait abandonnée sur une route. Au mois de janvier, M. Hearne et ceux qui l'accompagnaient, étant à la chasse, aperçurent des traces de pas dans la neige; ils les suivirent, et trouvèrent à une distance considérable une petite hutte dans laquelle une jeune femme était assise. Elle entendait leur langue. Ils l'emportèrent dans leur tente. Elle avait été faite prisonnière dans l'été de 1770. L'été d'ensuite, quand les Indiens qui l'avaient prise passèrent en cet endroit, elle leur échappa, dans l'intention de retourner dans son pays. Mais la distance était trop grande, et comme on l'avait transportée dans un canot, elle ne pouvait se rappeler les tours et les détours des lacs et des rivières. Elle se con-

struisit une cabane où on la trouva, et qui était devenue sa demeure depuis le commencement de la saison.

D'après le nombre des lunes dont elle rendit compte, on peut calculer qu'elle avait été près de six mois sans voir une figure humaine. Elle s'était nourrie en tendant des piéges aux perdrix, aux lapins et aux écureuils. Elle avait tué deux ou trois castors et quelques porcs-épics. Au moment où on la découvrit, elle avait encore des provisions; elle jouissait d'une bonne santé, et c'était une des plus belles femmes du nord de l'Amérique.

Les moyens qu'employa cette malheureuse femme pour fournir à sa subsistance sont vraiment admirables : ils montrent que la nécessité est mère de l'industrie.

Quand les lacs qu'elle avait apportés furent hors d'état de servir, elle les remplaça par des nerfs de lapin, et les employa avec beaucoup de succès à faire des piéges et à recoudre ses vêtements. Les ani-

maux qui vinrent se prendre dans ses trappes ne lui offrirent pas seulement une nourriture abondante, mais avec leurs peaux elle parvint à se vêtir convenablement pour l'hiver; il y avait même dans l'arrangement qu'elle sut donner à ce costume une sorte de recherche et de goût.

Elle s'était fait aussi une espèce de filet dont elle se servait pour pêcher au retour du printemps.

Sa manière de faire le feu avait quelque chose de singulier: elle n'avait pour tous matériaux que deux pierres sulphureuses. A force de les frotter l'une contre l'autre, elle finissait par obtenir quelques étincelles, dont la flamme se communiquait à du menu bois; mais, comme elle ne réussissait qu'avec peine à faire jaillir le feu de ses pierres, elle tint son feu allumé tout l'hiver.

La singularité de ses aventures, les agréments de sa personne, excitèrent beaucoup d'intérêt chez les Indiens : tous voulaient

l'avoir pour femme; et il y eut, le même soir, entre plus de vingt hommes, une lutte dont elle était le prix.

Quand les Indiens Athapuscow l'avaient fait prisonnière, une de leurs femmes avait tué l'enfant de la captive. Cet acte de barbarie lui inspira tant d'horreur pour ses maîtres, que jamais elle ne voulut consentir à épouser celui qui s'était chargé d'elle : elle aima mieux endurer la misère et le besoin que de vivre dans l'aisance au milieu des meurtriers de son fils.

ENTREPRISE HARDIE.

Ce fut à une femme que l'Europe fut redevable de l'inoculation. Lady Mary Wortley-Montague, qui fut ambassadrice à Constantinople, trouva ce remède en faveur dans toute la Turquie; elle en examina les effets avec attention, s'assura de son efficacité, et donna la preuve la plus convaincante de la foi qu'elle y ajoutait en fai-

sant inoculer son propre fils, âgé de trois ans. M. Maitland, qui était attaché à l'ambassade en qualité de médecin, fut le premier à propager cette utile découverte, et reçut de grands encouragements de lady Montague.

En 1721 on en fit un heureux essai sur des criminels. En 1722, lady Montague fit inoculer sa fille, âgée de six ans, qui dans la suite devint comtesse de Bute. A la même époque, les jeunes princes, qui n'avaient point eu la petite-vérole, subirent avec succès la même opération. La noblesse suivit l'exemple de la cour, et bientôt ce préservatif utile fut adopté dans toutes les familles et dans tous les pays, malgré les obstacles que les préjugés opposent toujours aux innovations.

MISS BURNEY.

Miss Burney, ensuite madame d'Arblay, écrivit son célèbre roman d'*Évelina* étant

à peine âgée de dix-sept ans. Elle le publia sans que son père en eût connaissance. Celui-ci, s'étant rendu à Londres au moment où le livre venait de paraître, l'acheta comme l'ouvrage le plus en vogue, et le plus propre à intéresser sa famille.

Quand le docteur Burney eut terminé ses affaires à Londres, il partit pour Chessington, et se rendit au château de M. Crisp, où sa famille était réunie. A peine avait-il mis pied à terre et était-il entré dans le parloir (1) qu'on lui demanda des nouvelles, comme il est d'usage à la campagne. « On ne parle, dit le docteur, que d'un roman que je vous apporte. »

Au moment où il montra le livre et en lut le titre, miss Burney se détourna pour cacher sa rougeur et sa joie ; et le dérangement qu'occasione toujours un nouvel arrivé fut favorable à l'auteur. Après le dîner, M. Crisp proposa de faire la lec-

(1) *Parloir*, salle où se réunit la famille.

ture de l'ouvrage. Chacun y consentit aussitôt.

Cette lecture fut accueillie par les remarques les plus flatteuses; chacun ratifia le jugement du public. L'aimable auteur d'*Évelina*, qui jusque là pouvait à peine cacher et son inquiétude et sa joie, ne put contenir plus long-temps les émotions de son cœur; elle fondit en larmes, et, se jetant au cou de son père, elle avoua qu'elle était l'auteur d'Évelina. On ne saurait exprimer la joie et la surprise de sa famille. Le docteur Burney, quoiqu'il connût les talents de sa fille, n'aurait jamais pensé qu'une jeune personne de dix-sept ans pût réunir tant d'avantages divers, la profondeur d'observation, la sagacité de jugement, la richesse, l'invention et la pureté du style; elle qui semblait encore un enfant par sa naïveté et son inexpérience, et qui, ayant toujours vécu éloignée du monde, ne pouvait en connaître ni les usages ni les mœurs.

LADY HESTER STANHOPE.

Cette femme, pleine de mépris pour les dangers et les fatigues, consacra sa fortune et sa vie à voyager. Elle se trouvait à Mar-Elias, près de Sidon, en Syrie, lorsqu'elle reçut en 1816 la visite du colonel Buin. Il venait de quitter le service de France, lors de l'abdication de Bonaparte, et il avait entrepris de parcourir les pays de l'orient. Le colonel venait de visiter le temple de Jupiter Ammon. Lady Hester lui conseilla de ne point aller dans les montagnes qui s'élèvent près de Latikea. Il le lui promit; mais sa trop grande curiosité l'emporta, et il en fut la victime.

Lady Hester, à la nouvelle de sa mort, s'adressa à l'ambassadeur de France; mais il refusa d'intervenir, et les consuls n'ont aucun pouvoir en Syrie. Cependant lady Hester voulait venger la mort de son malheureux ami. Elle obtint un corps de cinq

cents hommes du pacha d'Acre et de Damas; elle se mit à leur tête, et, après de nombreuses recherches, on découvrit les assassins, qui furent mis à mort.

MÉNAGE ET MADAME DE SÉVIGNÉ.

Qui n'a point lu les lettres de cette femme célèbre? Ce sont les chefs-d'œuvre du style épistolaire. «Un jour, dit Ménage, je tenais la main de madame de Sévigné. Au moment où elle la retirait, M. Pelletier, qui se trouvait là, me dit : « Ménage, avec « tout votre talent, voici le plus bel ou- « vrage qui soit jamais sorti de vos mains. »

LA COMTESSE DE DESMOND.

Catherine Fitzgerald, qui épousa le douzième comte de Desmond, sous le règne d'Édouard IV, et dansa avec le duc de Gloucester, depuis, Richard III, vécut jusqu'à cent quarante-cinq ans. La beauté,

la vivacité d'esprit de la comtesse de Desmond, la rendirent l'objet de l'admiration générale, à une époque de la vie où les autres femmes ont cessé de plaire dans la société. Les historiens assurent qu'à sa centième année elle dansait encore et figurait dans les cercles les plus brillants. Elle demeurait à Inchiguin, et reçut son douaire de plusieurs comtes de Desmond, jusqu'à ce qu'un acte de confiscation privât sa famille du domaine qu'elle avait possédé jusque alors. Réduite à la pauvreté, mais encore exempte d'infirmités, malgré ses cent quarante ans, elle traversa le canal de Bristol, et se rendit à Londres, où elle exposa sa situation au roi Jacques Ier, qui fit droit à sa demande.

CHARLOTTE SMITH.

Cette dame n'est pas seulement célèbre par ses talents littéraires, elle montra un courage non moins remarquable au mi-

lieu de ses malheurs. Ce fut pendant l'emprisonnement de son mari qu'on lui conseilla de publier les poésies qu'elle avait composées dans ses promenades. Le premier libraire auquel elle s'adressa la reçut froidement. Un autre l'accueillit d'une manière plus favorable : il publia son volume de poèmes. Le succès qu'elle obtint dissipa les inquiétudes qu'elle avait pour le sort de ses enfants, et lui permit d'attendre l'époque à laquelle on pourrait arranger les affaires de son mari. Elle-même nous a rendu compte des sensations qu'elle éprouva lorsqu'elle le vit en liberté.

« Nous partimes le 2 juillet. Pendant plus d'un mois j'avais partagé la captivité de mon mari ; j'avais eu à supporter des scènes de vice, de misère et de terreur. Deux fois, depuis mon séjour au milieu d'eux, les prisonniers avaient essayé de s'échapper en faisant sauter les murs de la prison. Pendant toute la nuit fixée pour l'exécution de cette entreprise, je restai

habillée. J'étais à la fenêtre, m'attendant à chaque instant à quelque sanglant combat ou à l'explosion dont je pouvais être la victime.

« Après des scènes si douloureuses et des craintes aussi pénibles, combien l'air pur du matin eut pour moi de douceur, au milieu des plaines de Surrey. Enfin les collines du pays natal s'offrirent à ma vue; je contemplai les champs où j'avais passé mes plus heureux jours, et, sur la pelouse parfumée, j'aperçus avec délices des êtres chers, dont je m'étais vue si long-temps séparée et dont le sort avait toujours inquiété mon cœur. A peine si je pus supporter la vivacité de mes émotions. Après tant de souffrances, il m'était encore permis d'ouvrir mon âme à l'espérance et au bonheur. »

Et cependant cette tranquillité fut bien passagère; M. Smith fut en butte à de nouvelles persécutions, et son aimable femme à de nouvelles souffrances. Malgré les privations et les embarras dont elle fut entou-

rée, elle trouva des ressources dans son génie; sa plume la mit à même de soutenir sa famille. Enfin les affaires de son mari se rétablirent, et elle eut le bonheur de voir la fortune de ses enfants assurée.

VERTU DES INDIENNES.

Une femme indienne de la tribu des Shawanees fit cette belle réponse à un homme qu'elle rencontra dans les bois, et qui la conjurait de jeter sur lui un regard de bienveillance. « Mon mari Oulaman est toujours présent à ma vue; il m'empêche de vous voir. »

LA REINE DE PRUSSE.

La femme de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, dont Napoléon a dit qu'elle était la plus belle femme du monde, fut remarquable par ses grâces, sa vertu et ses souffrances. Si elle avait vécu dans de plus

heureux temps, nous n'aurions connu d'elle que ses charmes. Mais l'époque de son règne fut fertile en grands événements. Elle eut à subir de pénibles épreuves, et sa conduite l'a mise à côté des femmes les plus remarquables des temps anciens et modernes. Quand l'armistice qui précéda la paix de Tilsitt eut été conclu entre Napoléon et les armées alliées, la Prusse chercha à entrer en négociation ; mais Napoléon avait conçu tant d'éloignement pour cette puissance, que le roi refusa de paraître devant l'empereur des Français. Celui-ci, accoutumé aux hommages des autres souverains, ne dissimula pas son mécontentement. Dans cet état de choses, les ministres prussiens pensèrent que la présence de la reine pourrait ouvrir les voies aux négociations et rendre les conditions plus favorables. Elle partit donc pour le quartier-général avec cet esprit de dévouement et de fermeté qui l'avait toujours guidée dans le cours de sa vie.

Au moment où elle entrait dans les appartements qui lui étaient destinés, Napoléon vint lui rendre visite. La présence du conquérant devait embarrasser une personne dans la situation de la reine.

Quelque temps s'écoula avant qu'elle lui fît connaître le but de son voyage; mais lorsqu'elle vint à en parler, elle ne put rien obtenir de Napoléon. Après avoir entamé différents sujets de conversation, il dit à la reine : « Comment se fait-il que vous ayez songé à me faire la guerre? — Sire, répondit celle-ci, il faut avoir égard, en nous jugeant, à la gloire du grand Frédéric : peut-être le souvenir de ses victoires nous a-t-il trompés sur nos forces et nos ressources véritables. »

Après être restée deux ou trois jours à Tilsitt, elle revint à Memel, et la paix qui fut signée entre la Prusse et la France éleva cette dernière puissance au plus haut degré de la grandeur. Ce fut un coup bien pénible pour la reine. Elle s'exprime en

ces termes dans une lettre qu'elle écrivit peu de temps après: « La paix est conclue, mais à quel prix! Dorénavant nos frontières ne s'étendront pas au-delà de l'Elbe. Le roi cependant s'est montré plus grand que son adversaire. Il pouvait, après la bataille d'Eylau, faire une paix avantageuse; mais il aurait fallu entrer en composition avec ce génie du mal, et rechercher son alliance. Maintenant, il est vrai, il s'est trouvé forcé de négocier avec l'ennemi, mais au moins n'a-t-il pas formé de pacte avec le conquérant. Ce sera un jour ou l'autre la cause du salut de la Prusse. Après la bataille d'Eylau, on voulait le forcer à abandonner un allié fidèle: il ne voulut point y consentir. Je le répète encore, la noble conduite du roi portera bonheur à la Prusse. »

La reine ne cacha point toute la peine que lui causa la paix de Tilsitt, qui donna Magdebourg à la France. Elle faisait souvent allusion aux paroles de Marie, lors

de la prise de Calais. « Si l'on ouvrait mon cœur, disait cette princesse, on y trouverait le nom de Calais écrit en lettres de sang. » La perte de Magdebourg inspirait les mêmes sentiments à la reine de Prusse.

QUELQUES LOIS

RELATIVES AUX FEMMES.

Le sort des femmes n'est pas le même en France, en Italie, en Angleterre. Au premier coup-d'œil, on croit qu'il vaut mieux naître Française; cependant les lois anglaises, sous plusieurs rapports, semblent être justes envers le sexe le plus faible.

Les priviléges des femmes en Angleterre sont plus conformes à la justice et à l'humanité que s'ils étaient dus à la galanterie.

En France, en Italie, on cherche à leur plaire; mais les lois pèsent sur elles!

Dans quelques pays de l'Europe, les lois, ou pour mieux dire les usages, semblent

plus favorables aux femmes qu'en Angleterre, et les décrets du grand Frédéric pour la liberté individuelle des femmes dans le mariage paraissent de ce nombre.

En Espagne, la législation leur accorde encore plus de priviléges; mais ce ne sont que des institutions partielles, et presque individuelles.

En Angleterre seulement, le code entier des lois s'occupe avec sagesse du destin des femmes sans distinction; sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, la raison a présidé à ses institutions.

MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE.

L'éloge que Marmontel fait de mademoiselle de l'Espinasse est peut-être le plus flatteur qu'une femme puisse mériter.

« En parlant des grâces, dit Marmontel, je ne dois point oublier une personne à laquelle elles prodiguèrent tous leurs dons.

C'était la seule femme qu'on vît chez madame Geoffrin, dans les dîners qu'elle donnait aux hommes de lettres. Je veux parler de mademoiselle de l'Espinasse. Décence, raison, sagesse, talent, âme ardente, imagination de feu, elle réunissait tout. Mais cette flamme intérieure, qui donnait à son esprit tant de charmes, tant de brillant et d'activité, la consuma avant le temps. Sa présence ajoutait beaucoup d'intérêt à nos repas. Objet de l'attention générale, soit qu'elle gardât le silence ou qu'elle prît part à la conversation, sans coquetterie, elle inspirait un désir innocent de lui plaire; elle nous faisait sentir sans pruderie jusqu'où pouvait aller la gaîté sans passer les limites de la décence. »

MISTRISS FRANCES SHÉRIDAN.

Cette dame, qui fut la mère du célèbre Shéridan, se fit aussi remarquer par son

mérite littéraire. Son premier ouvrage fut un pamphlet qu'elle composa à l'occasion des démêlés que Shéridan le père eut avec le public de Dublin, comme directeur du théâtre de cette ville. Le pamphlet était bien écrit. Shéridan désira connaître son défenseur; après quelques recherches, il parvint à le découvrir, se fit introduire auprès de la dame, et l'épousa bientôt après.

MADAME ÉLISABETH.

Quand la populace de Paris se précipita le 20 juin 1792 dans le palais des Tuileries, madame Élisabeth, sœur du roi, se rendit aussitôt dans l'appartement de son frère. Le peuple se servit des termes les plus outrageants pour appeler la reine; déjà même des furieux avaient levé la main sur Madame Élisabeth, quand un domestique leur dit : « Ce n'est point la reine. » Madame Élisabeth, s'exposant à

toute la fureur d'une populace en délire, dit au serviteur indiscret : « Au nom de Dieu ! ne les détrompez pas. »

MISS SEWARD.

Le père de miss Seward, assez remarquable lui-même par ses talents comme poète, crut reconnaître les germes du génie dans sa fille encore enfant, et résolut de les développer. Elle avait à peine trois ans lorsqu'il lui apprit à répéter l'allégro de Milton; à neuf ans elle savait les trois premiers livres du *Paradis perdu*, et elle en disait les vers avec ces inflexions variées qui seules peuvent rendre avec grâce et énergie le mètre harmonieux du poème. On lui a entendu dire que la sublimité des idées, le charme et la majesté des vers, lui arrachaient des larmes de plaisir, tandis qu'elle cherchait à fixer un morceau dans sa mémoire.

Elle ne se contenta point d'admirer la

poésie, elle voulut être poète. Le docteur Darwin, ayant vu quelques morceaux de sa composition, crut que son père l'avait aidée. Il voulut mettre le jeune auteur à l'épreuve. Un soir que le père était sorti, le docteur rendit visite à miss Seward et la pria de lui composer quelques vers sur un sujet qu'elle choisirait elle-même : « Je vais, ajouta-t-il, vous commencer une stance, et vous vous chargerez de la finir. »

Le lendemain elle lui remit un poème qui le convainquit du talent de la jeune fille.

Quelques années après, étant assise dans le jardin de son père, elle composa une élégie sur la mort de sa sœur. D'autres poésies s'échappèrent bientôt de sa plume; mais ce ne fut que lorsqu'elle eut fait la connaissance de lady Miller de Bath Easton, protectrice du talent et des gens de lettres, que ses productions parurent pour la première fois. Entrée dans la carrière, elle ne s'arrêta plus; et ses ouvrages

lui assignent un rang distingué parmi les Anglaises qui ont cultivé les muses.

ORIGINE DES CORSETS.

Les systèmes des Hogart, des Edmond-Burck, des Winkelman, des Lavater, sont ingénieux sans doute; mais comme tous les efforts de notre volonté, réunis à ceux de l'art, ne pourraiènt procurer aux femmes les formes célestes de la Vénus de Praxitèle, il importe plus de savoir conserver la beauté, quand elle existe, que de déterminer les lignes fugitives qui la caractérisent.

Il est probable que, de toute antiquité, la nécessité de soutenir leur taille dans les douleurs maternelles, les travaux domestiques ou les exercices de la danse, a forcé les femmes à faire usage de la ceinture. Tant qu'elle n'eut d'autre attribution que de réunir avec grâce les plis d'une robe flottante, elle fut un ornement à la fois

utile et agréable. Les anciens avaient plusieurs sortes de ceintures. L'une, uniquement destinée à conserver à la poitrine sa forme sphérique, se nommait chez les Grecs *racnidion*, et chez les Romains *strophium*. Catulle et Ovide prescrivent aux femmes des règles sur l'emploi de cette bandelette; elle était à Rome d'un usage si général, qu'il y avait une classe de marchands appelés *strophiarii*. L'autre, nommée *tainia-zona*, et quelquefois *mitra*, était destinée à ceindre la taille et à fixer les plis onduleux des draperies.

Un auteur allemand, M. Boettinger, dans un charmant ouvrage connu sous le titre d'*Une matinée d'une dame romaine*, nous indique d'une manière précise comment s'attachait le *strophium* ou bandelette de la poitrine.

« Sabine, dit-il, a mis la tunique de dessous qui correspond à la chemise. Cette tunique était attachée sous la poitrine,

jusqu'à ce que la toilette fût achevée. La jeune Cypassis détache cette ceinture, et entoure ensuite sa maîtresse avec une bandelette de pourpre qui tenait lieu aux femmes de l'antiquité de buses et de corsets élastiques, ce qui était à la fois plus simple et plus commode. »

Les corps de baleine que l'on fait porter aux jeunes personnes pour leur conserver la beauté de la taille sont directement contraires à cette destination, et, de plus, cet usage est sujet à des inconvénients bien graves. La taille humaine a été dessinée par la nature, et sa plus belle forme est sans contredit celle qu'elle lui a donnée : vouloir la rendre plus élégante, c'est l'altérer; l'amincir par en bas et l'évaser par en haut, c'est l'enlaidir; mettre le corps à la gêne dans cette espèce de cuirasse, c'est le meurtrir, c'est le déformer entièrement.

L'objet du corset est uniquement de soutenir la taille, mais il ne faut pas que

la compression soit assez forte pour gêner l'action des muscles ni celle des viscères de la poitrine. Tout corset qui ne remplirait pas ces conditions est vicieux et même nuisible.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES FEMMES.

Les femmes sont une seconde âme de notre être, qui, sous une autre enveloppe, correspond intimement à toutes nos pensées. L'homme est-il malheureux? il demande à son âme une force dont il a besoin pour résister aux souffrances physiques, aux douleurs morales, encore plus difficiles à supporter. Mais ce secours, venant de lui, participe nécessairement de l'abbattement qui se communique à tout son être. C'est alors qu'il retrouve ces femmes si dignes d'être adorées, ces femmes qui sous des formes enchanteresses lui apportent un calme inattendu, lui font

sentir par tous les points de son existence que, paraissant d'autres que lui, elles sont encore lui. Sans cesse il trouve à côté de lui ces anges de la terre, qui font pressentir la consolation avant même de l'avoir offerte, qu'on croit avant d'être persuadé, et qui semblent un asyle contre le malheur!!

CATHERINE DE MÉDICIS.

Malgré tous les torts de Catherine de Médicis, malgré ses vices et ses crimes, on ne peut nier qu'à l'exemple de ses illustres aïeux, elle ne protégeât les arts et les lettres. Jacques Amyot fut le précepteur de Charles IX. Elle sut distinguer le mérite de Montaigne, qui n'avait encore rien publié de l'ouvrage qui le rendit immortel. Il obtint de la reine le cordon de Saint-Michel, faveur dont il se prévalait avec un peu de vanité. Brantôme, auteur vif et piquant, auquel il manqua, pour rendre

ses écrits recommandables, ce respect des bienséances que l'esprit ne peut remplacer, était particulièrement attaché à Catherine de Médicis. Enfin Jodelle, Baïf et Dorat, eurent souvent à se louer de ses libéralités; malheureusement leur reconnaissance alla jusqu'à louer la Saint-Barthélemy.

BONTÉ DE MARIE-THÉRÈSE.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, étant à Luxembourg, y reçut un message de la part d'une femme âgée de cent huit ans, qui, pendant plusieurs années, n'avait pas manqué de se présenter, le jour du jeudi-saint, pour être au nombre des pauvres auxquels cette auguste princesse lavait les pieds. Depuis deux ans ses infirmités l'avaient empêchée de se rendre au palais. Elle fit dire à l'impératrice qu'elle avait le plus vif regret de n'avoir pu se trouver à cette pieuse cérémonie, non pas

tant à cause de l'honneur qu'elle aurait reçu que parce qu'elle avait été privée bonheur de voir une souveraine adorée. La princesse, touchée du message de la centenaire, se rendit elle-même dans le village qu'elle habitait. Elle ne dédaigna pas d'entrer dans la misérable cabane. Elle la trouva sur un grabat où la retenaient ses infirmités, compagnes inséparables de l'âge. « Vous regrettez de ne m'avoir point vue, lui dit la généreuse Marie-Therèse : consolez-vous, je viens vous voir. » Elle fut attendrie de la situation et de l'air pénétré de la vieille femme, qui regrettait de ne pouvoir sortir de son lit pour se jeter à ses pieds. Elle l'entretint long-temps, et lui laissa, en se retirant, une somme d'argent pour lui procurer les secours dont elle avait besoin.

LA FEMME DE GROTIUS.

La femme du célèbre Grotius, ayant été mise en prison avec ce savant républicain, s'illustra par une ruse que sa tendresse lui suggéra. Grotius travaillait aux ouvrages qui lui ont acquis tant de réputation. Il avait besoin d'une grande quantité de livres. Il obtint la permission d'emprunter tous ceux qu'il pourrait se procurer. Ses amis lui en fournissaient en grand nombre. Il les envoyait chercher dans une caisse fort grande, dans laquelle il faisait mettre aussi son linge et celui de sa femme. Quand il avait fait usage de ces livres, on les reportait, et on lui en donnait de nouveaux. Marie de Reigesberg, s'étant aperçue que les gardes, ennuyés de ne trouver dans cette caisse que des livres et du linge, ne l'ouvraient plus, engagea Grotius à s'y cacher. Il y consentit. Deux jours avant l'exécution de ce projet, elle le fit rester

auprès de son feu dans un fauteuil, affublé d'un bonnet, et feignit d'être très affligée de la maladie de son mari. Au jour marqué pour venir prendre les livres, ayant fait mettre Grotius dans la caisse, elle recommanda à l'homme qui vint enlever le fardeau de le porter avec précaution. Il le charge avec beaucoup de peine sur ses épaules et sort.

Marie prit alors les habits de Grotius, et se mit auprès du feu, de crainte que le geôlier n'entrât. Lorsqu'elle le crut en sûreté, elle alla elle-même avertir les gardes de l'évasion de son mari, leur reprochant le peu de soin qu'ils prenaient de leurs prisonniers. On eut honte de lui faire un crime de cet innocent stratagème, et on lui permit de rejoindre son époux.

LA PRINCESSE SYBILLE.

Guillaume-le-Conquérant laissa trois fils, Robert, Guillaume-le-Roux, et Henri.

Jamais cœur ne fut plus franc, plus généreux, plus humain que celui de Robert; jamais prince ne fut plus dur et plus féroce que Guillaume. Leur père, en réglant leur partage, prit en considération la différence de leur caractère. Il haïssait les Anglais, et il leur destina Guillaume, quoiqu'il ne fût que le cadet; il aimait les Normands, et il donna la Normandie à Robert, qu'il avait marié à Sybille, jeune et aimable princesse, dont la douceur relevait la beauté. Robert ayant été blessé d'une flèche empoisonnée, les médecins lui déclarèrent qu'il ne pouvait guérir qu'en faisant sucer promptement sa blessure. « Mourons donc, dit-il : je ne serai jamais assez cruel et assez injuste pour souffrir que quelqu'un s'expose à mourir pour moi. » Sybille saisit le moment de son sommeil, suça sa plaie, et perdit la vie en sauvant celle de son époux.

CATHERINE HERMAN.

Catherine Herman, femme d'un matelot hollandais, avait les traits si délicats, si réguliers, et un teint si éclatant, qu'on ne pouvait la voir sans être épris de sa beauté. Son mari, ayant été fait prisonnier par les Espagnols qui faisaient le siége d'Ostende, fut envoyé aux galères avec plusieurs de ses compatriotes. Catherine apprend cette triste nouvelle, se coupe les cheveux, se déguise en homme, se rend au camp d'Ostende, s'engage au service des Espagnols, et se fait remarquer autant par les charmes de sa figure que par son héroïque bravoure. Ayant, dans une rencontre, vaillamment combattu sous les yeux du comte de Bucquoi : « Beau soldat, lui dit ce général, demande-moi ce que tu voudras, je te l'accorderai. — Mon général, reprit Catherine, si par hasard j'étais femme, vous dédiriez-vous? — Non; j'irais peut-

être plus loin encore. » Alors elle se fit connaître pour la femme du matelot, et, se jetant à genoux, lui demanda la liberté de son mari. Le comte la releva sur-le-champ, lui rendit son époux, et, respectant sa vertu, il la renvoya dans son village après l'avoir comblée de présents.

LA SOEUR DE DUGUESCLIN.

Un aventurier anglais nommé Felleton, voulant signaler sa valeur par quelque exploit remarquable, vint, à la faveur d'une nuit obscure, escalader le château de Pontorson, en Basse-Normandie. Bertrand Duguesclin, qui y commandait, était absent. L'officier anglais s'était ménagé une intelligence secrète avec deux chambrières de la dame Duguesclin, qui demeurait dans la place avec Julienne Duguesclin, religieuse, sœur de son mari, et tante de Bertrand. Il s'approche : tout le monde était plongé dans un profond sommeil. Il

donne aux perfides suivantes le signal convenu. Déjà il avait dressé quinze échelles contre les murs de la tour, lorsque la dame Duguesclin, qui dans le moment rêvait qu'on surprenait le château, se réveille au bruit que font les Anglais, et s'écrie qu'on attaque la place. Julienne Duguesclin, qui couchait avec elle, se jette hors du lit; et cette intrépide religieuse, digne en tout de sa race, prend la première arme qu'elle trouve, monte sur le haut de la tour, et voyant les échelles dont les Anglais n'avaient pas encore gagné les derniers échelons, elle les renverse par terre, en criant *Alarme!* pour appeler la garnison à la défense du château. Felleton, se voyant découvert, prend le parti de la retraite; mais à quelque pas de là il rencontre Duguesclin, qui le fait prisonnier. On apprit de lui la trahison des deux chambrières : la rivière qui coule aux pieds de la forteresse offrit à ces deux misérables un tombeau digne de leur perfidie.

LA FEMME MÉDECIN.

Agnodice, jeune Athénienne, ne pouvant suivre son attrait pour la médecine en allant entendre ceux qui l'enseignaient, parce que les lois d'Athènes défendaient aux filles d'exercer cet art, prit un habit d'homme, et, déguisée de la sorte, se fit disciple d'Hérophile, savant docteur, des leçons duquel elle sut bien profiter. Un jour, s'étant présentée à une femme qui était sur le point d'accoucher, celle-ci refusa ses services, prenant Agnodice pour un homme. La jeune artiste fit connaître son sexe. Ses services furent acceptés, et l'heureux succès de son opération la mit dans un grand crédit auprès des femmes. Mais les médecins la calomnièrent, ce qui l'obligea de dire ce qu'elle était. Alors elle fut déférée à l'aréopage, comme ayant désobéi à la loi, et peut-être eût-elle été condamnée, si ses clientes, par leurs vives

sollicitations, n'eussent fait abroger cette ordonnance injuste.

LES CITOYENNES D'AGRIA.

Au siége d'Agria par les Turcs, en 1566, les femmes, animées d'un beau zèle, disputèrent aux hommes la gloire de défendre la patrie. Elles portaient aux guerriers de l'huile, de la poix, de l'eau bouillante, que l'on versait sur les infidèles qui voulaient escalader les remparts. L'une, s'avançant avec une pierre qu'elle allait jeter sur les Turcs, fut atteinte par un boulet de canon qui lui emporta la tête. Sa fille, la voyant tomber à ses côtés, prit la pierre, la lança contre les ennemis, courut en fureur au milieu d'eux, à travers la brèche, en tua plusieurs, en blessa d'autres, et sacrifia sa vie à la vengeance de celle dont elle l'avait reçue. Une de ses concitoyennes, combattant sur le parapet, vit son gendre renversé par terre d'un coup

de feu, et dit à sa femme d'emporter le cadavre pour lui rendre les derniers devoirs. « Il est un devoir plus sacré, répondit-elle, c'est de défendre la religion et la patrie, et je leur donnerai jusqu'à la dernière goutte de mon sang. » Les officiers qui commandaient dans la place n'eurent pas de motifs plus puissants pour animer les soldats que de leur proposer l'exemple de ces femmes courageuses.

PULCHERIE.

La célèbre Pulchérie, chargée de la tutelle de Théodose son frère, s'appliqua à former le cœur et l'esprit de ce jeune prince. Elle commença par écarter l'eunuque Antiochus, qui, ayant été jusque alors son précepteur, s'occupait plus des intrigues de cour et de ses propres intérêts que de l'instruction de son souverain. Ensuite, n'osant confier à personne

un emploi si important, elle s'en chargea elle-même. Elle jeta d'abord dans le cœur de Théodose les fondements d'une piété solide, et l'accoutuma à honorer la vertu partout où elle se rencontrait. Comme les pratiques de religion ne sont pas incompatibles avec les vices du cœur, elle s'étudiait principalement à régler ses mœurs, à lui inspirer l'amour de la justice, la clémence, l'éloignement des plaisirs. Pour la culture de son esprit, elle se fit seconder par des maîtres vertueux et instruits, et mit auprès de lui des compagnons d'étude capables d'exciter son émulation : c'étaient Paulin et Placite, qui parvinrent ensuite aux premières dignités. Elle n'oublia point le soin de son extérieur. En même temps qu'elle faisait entrer dans son éducation les exercices convenables à son âge, elle formait elle-même ses discours, sa démarche, sa contenance ; elle lui enseignait l'art d'ajouter du prix aux bienfaits, et d'ôter aux refus ce qu'ils ont d'a-

mer et de rebutant. Jusqu'à ce qu'il fut en âge de gouverner, ce fut elle qui dressa les ordonnances; elle les lui faisait signer, et lui laissait tout l'honneur du commandement.

MADAME DOUBLET.

On se souvient encore de madame Doublet, qui, sous Louis XV, rédigeait une feuille quotidienne aussi libre que spirituelle.

Pendant soixante ans elle rassembla dans sa maison la meilleure société de la cour et de la ville. Elle passait sa vie à composer ce journal, qu'on ne peut comparer qu'à celui de l'Etoile. Ses feuilles manuscrites, distribuées dans tout Paris, n'enrichissaient que ses domestiques, qui en faisaient des copies qu'ils vendaient fort cher.

La politique, les belles-lettres, les arts, les détails d'intérieur, les anecdotes de so-

ciété, étaient de son ressort. Tous les jours on élaborait chez elle les nouvelles courantes, on en rassemblait les circonstances, on en pesait les probabilités, on les rédigeait ensuite et elles acquéraient un caractère de vérité si connu, que, lorsqu'on voulait s'assurer de la certitude d'un fait extraordinaire, on se demandait : « Cela sort-il de chez madame Doublet. »

La police seule gagna beaucoup à son décès. Elle désespérait ses agents, et était souvent mieux instruite de ce qui se passait que le lieutenant général.

MADAME DE LA SABLIÈRE.

La touchante reconnaissance de La Fontaine a immortalisé madame de la Sablière. Elle était vraiment la providence du fabuliste. L'environnant des soins de l'amitié, elle lui épargnait toutes ces inquiétudes de l'avenir qui troublaient la tranquille oisiveté du *bonhomme*. Chez

elle il pouvait se livrer au doux plaisir de ne rien faire, et ce n'était point une bienfaitrice, c'était une amie qui pourvoyait à ses besoins. Il y a de madame de la Sablière plusieurs mots charmans sur La Fontaine. « *C'est un fablier*, » disait-elle un jour, voulant faire comprendre qu'il était dans sa nature de faire des fables. « *J'ai renvoyé toute ma maison*, écrivait-elle une autre fois : *je n'ai gardé que mon chien, mon chat, et La Fontaine.* »

DÉSESPOIR D'UNE VEUVE.

Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui aspirait à la conquête de la ville de Genève, essaya de s'en emparer par surprise. Il tenta l'escalade pendant la nuit; mais le succès ne répondit point à ses vues. L'alarme fut donnée avant qu'il y eût un assez grand nombre d'assiégeants sur les murailles. Les citoyens coururent aux armes, et repoussèrent les ennemis, trop faibles

pour leur résister. Ceux qui tombèrent entre leurs mains furent livrés à une mort ignominieuse. Du nombre de ces prisonniers était un officier de marque. La nouvelle de son malheur est portée à sa femme, qui était enceinte. Elle vole à l'endroit où son mari va périr, et demande à l'embrasser pour la dernière fois. On lui refusa cette grâce, et l'officier fut exécuté sans qu'elle eût pu parvenir jusqu'à lui. Elle suivit néanmoins son corps au lieu où il devait être exposé. Là, elle s'assit devant ce triste objet, et y demeura sans vouloir prendre aucune nourriture, les yeux fixés sur ce spectacle lamentable. La mort qu'elle demandait, qu'elle attendait avec impatience, vint enfin lui fermer les yeux en cette situation.

JEANNE D'ALBRET.

Henri d'Albret, roi de Navarre, quelque temps avant l'accouchement de Jeanne

d'Albret, sa fille, tira de son cabinet une boîte d'or, et lui dit dans le langage simple et familier de son temps : « Ma fille, cette boîte, avec ce qu'elle renferme, est à toi, si en accouchant tu me chantes une chanson gasconne. » Le moment de l'accouchement arrivé, le roi Henri fut averti comme il l'avait demandé; et la princesse, le voyant entrer, se mit à chanter ce cantique en langue béarnaise : *Nostre-Dame de ou cap de ou pon, adjuda mi en aquesta houre.* « Notre-Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure. » A peine le cantique fut-il fini, que la princesse donna naissance à Henri IV. Le roi de Navarre mit aussitôt la chaîne au cou de sa fille, lui donna la boîte, où était son testament, en lui disant : « Voilà qui est à vous, ma fille; mais, ajouta-t-il en prenant l'enfant son manteau, ceci est à moi. » Il lui frotta les lèvres avec de l'ail. « Mon fils, lui dit-il, je veux que tu sois un bon compagnon. » Puis il l'embrassa tendrement, et

communiqua sa joie à tout son peuple.

PATRIOTISME D'UNE CHINOISE.

L'histoire de la Chine nous fournit dans une mère un exemple frappant de l'amour de la patrie. Un tyran, poursuivi par les armes victorieuses d'un citoyen, voulut se servir du respect aveugle qu'en ce pays un fils a pour les ordres de sa mère, pour obliger le vainqueur à mettre bas les armes. Il députe vers cette mère un officier qui, le poignard à la main, lui dit qu'elle n'a que l'alternative de mourir ou d'obéir aux ordres de l'empereur. « Ton maître, lui répondit-elle avec un sourire amer, croit-il que j'aie oublié les conventions tacites, mais sacrées, qui unissent les peuples aux souverains, par lesquelles les peuples s'engagent à obéir, et les rois à les rendre heureux? Il a le premier violé ces conventions. Lâche exécuteur des ordres du tyran, apprends d'une femme ce qu'en pareil cas on

doit à sa patrie. » Elle arrache, à ces mots, le poignard des mains de l'officier, se frappe, et lui dit : « Esclave, s'il te reste encore quelque vertu, porte à mon fils ce poignard sanglant ; dis-lui qu'il venge sa nation et qu'il punisse le tyran. Il n'a plus rien à craindre pour moi, plus rien à ménager ; il est maintenant libre d'être vertueux. »

LES FEMMES A L'ACADÉMIE.

Il fut plusieurs fois question d'introduire les femmes à l'Académie française ; mais cependant cette docte société s'y est toujours refusée, et chez elle aussi la loi salique a été maintenue.

« Voici, dit quelque part un historien, qu'on propose céans à notre académie des dames et des demoiselles illustres par leur esprit et par leur savoir. Madame de Scudéry, madame Deshoulières, madame Dacier, et quelques autres qui sont très capables

d'enrichir la langue par de beaux ouvrages, et qui en ont fait de merveilleux. »
M. Charpentier appuyait cette proposition par l'exemple de l'Académie de Padoue, où l'on reçoit les femmes savantes. Le traité *Mulierum philosophorum* aurait pu fournir des exemples plus anciens des marques de distinction qu'on a accordées aux femmes. La proposition de l'Académie n'a eu cependant aucune suite.

Il y a en Angleterre des duchés-pairies femelles, et les dames qui les possèdent peuvent venir prendre séance au parlement, comme le fit madame de Montpensier.

LES DAMES FRANÇAISES ET FRANKLIN.

Quand le célèbre Franklin arriva à Paris, l'enthousiasme exalta toutes les têtes; c'était la mode du jour d'aller le voir à sa petite maison de Passy; tout le monde y courait. On ne parlait que de lui dans les salons; on faisait des robes et des bonnets, des étoffes à la Franklin. Enfin les plus jolies dames de la cour et de la ville allaient lui offrir un baiser, qu'il recevait très galamment. « C'était, dit une femme d'esprit, une façon innocente d'inoculer la république. »

LA FEMME DE LIGARIUS.

Octave, Antoine et Lépide, ayant formé cette ligue fameuse connue sous le nom de triumvirat, proscrivirent tous ceux qui

pouvaient résister à leurs ambitieux projets, et condamnèrent à mort quiconque donnerait asyle aux proscrits. Le nom de Ligarius se trouvant sur la liste que les tyrans avaient fait afficher, sa femme, aidée par une de ses esclaves, le tint caché dans sa maison, et le déroba pour quelque temps aux recherches des ministres de la cruauté des triumvirs; mais la crainte de la mort et l'espoir des récompenses rendirent l'esclave perfide : elle indiqua le lieu de la retraite de Ligarius à ceux qui le cherchaient. Il fut arraché des bras de son épouse, qui le suivit, malgré tous les efforts qu'on faisait pour la retenir. « C'est moi, criait-elle aux bourreaux, c'est moi qui ai mérité la mort : j'ai violé les ordres en cachant un proscrit; c'est moi qu'il faut conduire au supplice. » Elle courut aux triumvirs, non pour implorer leur miséricorde, mais pour provoquer leur vengeance. On la força de se retirer : alors, refusant de prendre aucune nourriture,

elle mourut accablée sous le poids de sa douleur.

AMOUR CONJUGAL.

On demandait à Valérie, dame romaine, pourquoi, jeune encore, elle refusait de prendre un second époux : « Le premier, répondit-elle, n'est mort que pour les autres : il vit, il vivra toujours pour moi. »

UNE MACÉDONIENNE

DEVANT PHILIPPE.

Une femme s'avisa de prendre Philippe, roi de Macédoine, à la fin d'un long repas, pour lui demander justice, et pour lui exposer des raisons qu'il ne goûta pas. Il la juge et la condamne. Elle répond avec sang-froid : « J'en appelle ! — Com-

ment, dit le monarque, de votre roi? et à qui? — A Philippe à jeûn, » répliqua-t-elle. La manière dont Philippe reçut cette réponse ferait honneur au roi le plus sobre. Il examine l'affaire de nouveau, reconnaît l'injustice de son jugement, et se condamne à la réparer.

MADAME DE STAEL.

Nous avons déjà dit un mot sur cette femme célèbre; mais nous ne croyons pas notre tâche remplie. Anne-Louise-Germaine Necker, baronne de Staël, le plus célèbre des auteurs de notre époque, naquit à Paris, le 22 avril 1766. Son père était encore commis chez le banquier Thélusson, et bien loin de la haute fortune à laquelle il parvint depuis. M. Necker connut parfaitement le caractère de sa famille. Tempérant la rigueur méthodique de sa femme par des complaisances et des ca-

resses paternelles, il accoutuma de bonne heure sa fille à se montrer devant lui dans toute la candeur de son âme. Il se plaisait à l'agacer pour la faire parler; elle répondait à ses douces railleries avec un mélange de gaîté et de sentiment qui a toujours caractérisé leurs rapports mutuels. Profondément reconnaissante de ses bontés, elle mettait une ardeur extrême à lui complaire en tout. On en rapporte une preuve singulière. Elle n'avait encore que dix ans, lorsque, frappée de la grande admiration que professait son père pour l'historien Gibbon, elle s'imagina qu'il était de son devoir de l'épouser (Gibbon était d'une laideur remarquable), afin que M. Necker pût jouir constamment d'une conversation aussi agréable pour lui. Elle lui fit très sérieusement la proposition de ce mariage.

On a dit qu'elle avait toujours été jeune, et qu'elle n'avait jamais été enfant. Un de ses jeux favoris était de fabriquer des rois

et des reines avec du papier de couleur, et de leur faire jouer des tragédies où elle parlait pour tous les personnages successivement. Sa place habituelle dans le salon de madame Necker était un petit tabouret de bois auprès de son fauteuil. A tout instant elle entendait répéter le commandement de se tenir droite. Sa mère seule la traitait en enfant. Le grave Thomas, ami particulier de madame Necker, Marmontel, l'abbé Raynal, Grimm, et autres beaux-esprits de l'époque, se complaisaient à causer avec elle.

Elle fit à quinze ans des extraits de l'*Esprit des lois*, avec des notes.

Cette femme extraordinaire, qui a montré dans ses écrits une justesse de sentiment ordinaire aux femmes, une profondeur d'esprit qu'on a coutume de leur refuser, eut la gloire d'inquiéter Buonaparte lui-même. Les persécutions dont il la rendit l'objet attestent le cas qu'il faisait de ce génie supérieur. On prétend que, Buonaparte lui

ayant fait dire pendant les cent jours qu'il fallait qu'elle revînt à Paris, parce qu'on y avait besoin d'elle pour propager les idées constitutionnelles, elle refusa nettement l'invitation en disant : « Il s'est bien passé de constitution et de moi pendant douze ans; et, à présent même, il ne nous aime guère l'une plus que l'autre. »

MADAME DE GENLIS.

Cette dame, maintenant parvenue à un âge très avancé, a composé un grand nombre d'ouvrages. Elle s'est beaucoup occupée de la jeunesse : c'est à ce titre qu'elle est citée dans ce recueil. Nous n'examinerons point ses compositions, d'un genre trop romanesque pour en recommander la lecture à celles de nos jeunes amies qui parcourront ce volume. Mais il est un livre de madame de Genlis, le meilleur peut-être qui soit sorti de sa plume, livre où l'on trouve des histoires attachantes em-

bellies de sages préceptes : on devine que nous voulons parler des *Veillées du château*. On doit surtout citer avec éloge *Alphonse et Thélismar ;* on y trouve des détails curieux sur les merveilles de la nature, merveilles encore bien inconnues de nos jours, où la science a fait de si rapides progrès. Il serait à souhaiter que madame de Genlis eût toujours exercé sa plume sur des sujets d'une utilité véritable ; mais il est si peu d'auteurs qui laissent après eux un ouvrage fait pour améliorer l'âme et l'esprit du lecteur, qu'on doit savoir gré à madame de Genlis d'avoir réuni ce double avantage dans les *Veillées du château*.

MADAME DE SÉVIGNÉ.

Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, naquit le 5 février 1627. Privée de mère dans un âge fort tendre, elle fut placée sous la tutelle de l'abbé de Coulanges, son oncle maternel : c'est lui

qu'elle appelle *le bien bon* dans ses lettres.

Plus d'agrément que de régularité, une physionomie vive et spirituelle, à la fois gaie et sensible, l'éclat d'une fraîcheur éblouissante, de beaux cheveux blonds, une taille élégante, tel est l'ensemble que nous offrent ses portraits. Veuve dans la fleur de sa jeunesse, madame de Sévigné éloigna jusqu'à l'idée d'un nouveau lien. L'éducation, l'établissement de son fils et sa fille, l'occupèrent uniquement. Après avoir réparé le désordre de sa fortune, causé par les folles dépenses de son mari, elle reparut dans le monde en 1654. Elle fut l'ornement de l'hôtel de Rambouillet, dont les décisions ultra romanesques ne purent altérer son heureux génie, docile aux seules inspirations de la nature ; chose d'autant plus remarquable, que la littérature française n'offrait encore à une juste admiration que les vers de Malherbe et les pièces de Corneille. Quoique son style, d'une rare facilité, ne porte jamais l'em-

preinte du travail, il est évident qu'elle a dû, par un exercice habituel, lui donner une souplesse toujours plus étonnante; mais il n'est pas moins certain que, dès les premières pages du recueil, ce style original enchante; et, par un laisser-aller délicieux, fait le désespoir de ceux qui voudraient l'imiter. Pour s'en convaincre, on peut lire la lettre du 15 mars 1647, sur la naissance de son fils. Elle terminait alors sa vingtième année. Comme ses phrases sont jetées avec aisance! Comme elle plaisante joliment Bussy, qui n'avait pas encore de garçon. Pour nous servir de son langage aux figures hardies et si naturelles en même temps, si ne voit-on pas trotter sa plume? cette plume légère n'a-t-elle pas déjà la bride sur le cou?

La dissimulation était si peu dans son caractère, que son amie madame de la Fayette lui reprochait de laissser voir quelquefois dans son cœur ce que la prudence obligerait de cacher.

Son dernier voyage en Provence fut entrepris le 10 mai 1694. L'année suivante, elle vit la noce du marquis de Grignan son petit-fils et la célébration du mariage de cette charmante Pauline (madame de Simiane), sa petite-fille, dont l'esprit rappelait le sien. La satisfaction qu'elle ressentit de ces deux mariages ne fut pas sans mélange. A cette même époque l'état de langueur de madame de Grignan lui causait de vives inquiétudes. Lorsqu'elle commençait à trouver dans une guérison à peu près assurée le prix de ses veilles, elle tomba malade elle-même, au mois d'avril 1696. Dix jours après, elle n'était plus. Elle avait près de soixante-dix ans.

On a dit que le crâne de madame Sévigné avait été soumis à l'inspection du docteur Gall, qui en avait jugé défavorablement les protubérances sous le double rapport de l'intelligence et de la sensibilité. On doit croire que la sagacité du mé-

decin s'est exercée sur une tête qui n'était pas celle de l'illustre Sévigné.

On s'étonne de lire dans le Lycée de La Harpe : « Madame de Sévigné a dit que Racine passera comme le café. » Ce rapprochement bizarre et ridicule n'existe dans aucune de ses lettres ; et néanmoins tous les jours on s'en prévaut contre elle. Voltaire, le premier, trouva plaisant de hasarder ce mot, comme venant de madame de Sévigné. « Madame de Sévigné, dit-il, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit qu'on se désabusera bientôt. » Sur la fin de sa vie, non content d'avoir fait ce rapprochement, il l'attribuait à madame de Sévigné elle-même, dans les termes les plus formelles. « Nous avons, disait-il, été indignés contre madame de Sévigné, qui écrivait si bien et jugeait si mal ; nous

sommes révoltés de cet esprit misérable de parti, de cette aveugle prévention qui lui fait dire que la mode d'aimer Racine passera comme la mode du café. »

Nous terminerons ce peu de pages sur madame de Sévigné par le témoignage du duc de Saint-Simon, écrivain qui n'est certainement ni louangeur ni impartial. Ce témoignage semble devoir obtenir d'autant plus de confiance, que Saint-Simon entrait à peine dans le monde à l'époque de la mort de madame de Sévigné. Dégagé de toute prévention particulière, il se borne, suivant toute apparence, à recueillir l'opinion établie, dans la société, par les personnes qui avaient connu cette femme, dont le commerce n'était pas moins attachant que le style. Voici comment il s'exprime : « Dans ce même temps mourut madame de Sévigné, si aimable, de si excellente compagnie, à Grignan, chez sa fille, qui était son idole, et qui ne le méritait que médiocrement. Cette dame,

par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait, par sa conversation, à qui n'en avait pas extrêmement; bonne d'ailleurs, elle savait beaucoup sans le faire paraître. »



TABLE

DES MATIÈRES.

LES FEMMES.

FIN.

